

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

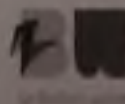
**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus
Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

Recherches Historiques
et Archéologiques du Brabant

LE FOLKLORE BRABANÇON



Comment on cuisinait au XVIII^e siècle. (Dessin de Anblanc par
le Baron de Thieloz, la cuisine à travers l'histoire).

398

(493.2)

FOL
F

année
109-110

12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles

2231

Supplément au Folklore Brabançon, n° 100-110.

AVIS.

La XIX^e année de la Revue commence avec ce fascicule. Nous prions les abonnés qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir virer le montant de leur abonnement : 35 frs. (10 belgas pour l'étranger) au compte chèque postal n° 255.94 (Le Folklore Brabançon).

Dans le cas où le versement ne serait pas effectué dans le courant de ce mois, une quittance postale, majorée des frais de recouvrement serait envoyée à votre domicile.

Epargnez-vous ces frais.

Epargnez-nous cette peine.

Nous vous en remercions.

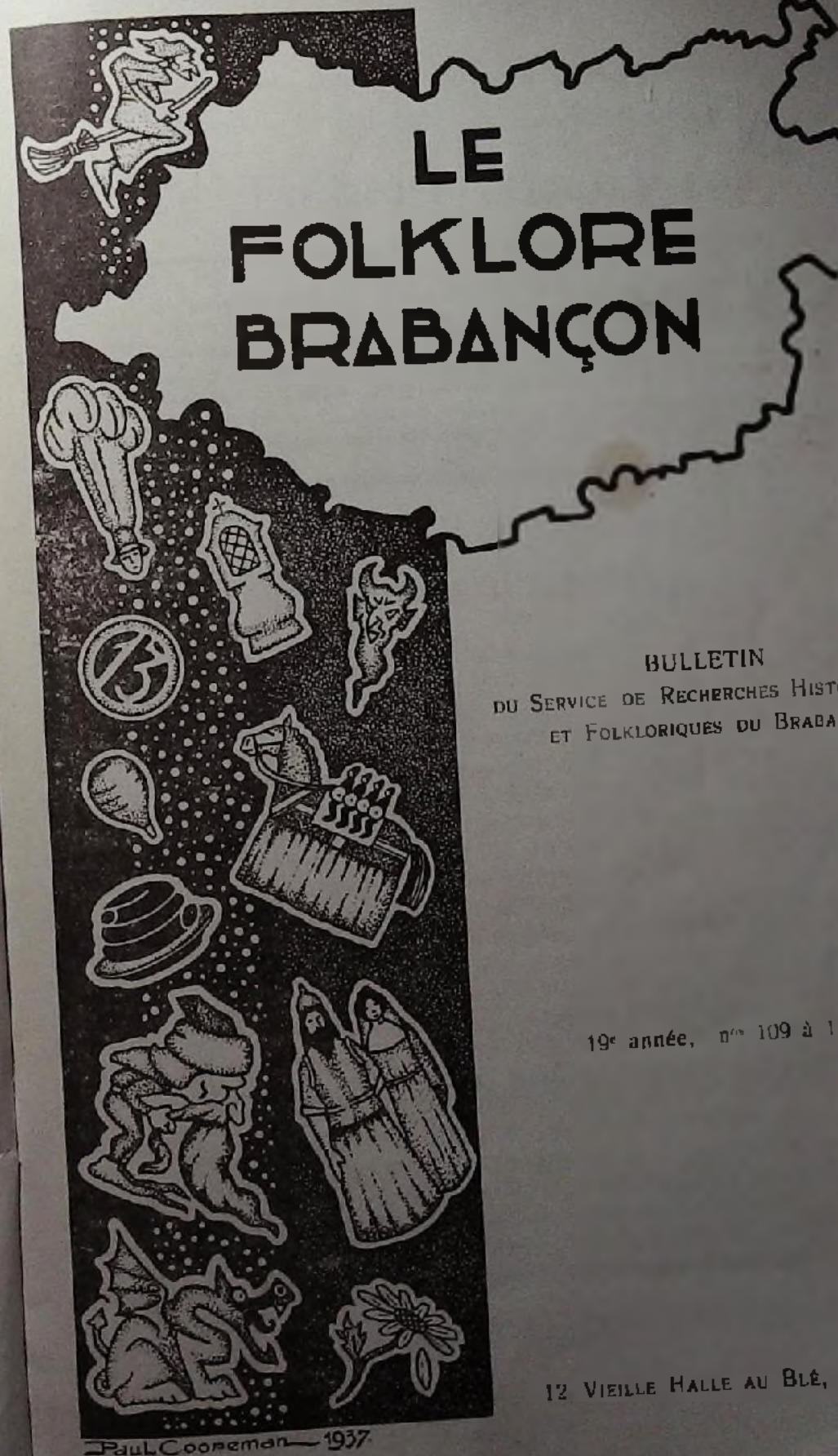
La Rédaction.

Le Folklore Brabançon

19^e année, n^{os} 109 à 114
août 1939 — juin 1940



IMPRIMERIE
CHARLES PEETERS
LÉAU.



BULLETIN
DU SERVICE DE RECHERCHES HISTO
ET FOLKLORIQUES DU BRABA

19^e année, n^{os} 109 à 1

12 VIEILLE HALLE AU BLÉ,

Paul Cooreman — 1937

FAW 2231

338 (493.2)

FOL

F

19^e année -- N° 109-110

Août-octobre 1939

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Au temps d'Erasme. — Notice à servir à l'histoire de la commune d'Esle. — Les noms de Dattes. — La représentation d'une passion flamande sous la domination française. — Le tumulus Belgo-Romain de Savenheim. — La Légende du « Renard prêchant aux Canards ». — Ascendance de van Beethoven. — Menus Faits. — Bibliographie. — Questions et Réponses. — Le Mouvement Folklorique. — Notre Fonds de Résistance.

Au temps d'Erasme.

(ALBERT MARINUS).

Un jour, flanant autour de l'Eglise Saint Pierre à Anderlecht, passant d'un Musée à l'autre, de la Maison d'Erasme au Béguinage, nous fûmes pris soudain de la fantaisie de nous imaginer ces mêmes lieux à l'époque où Erasme y séjournait. Peut-être y flanat-il aussi maintes fois, passant inaperçu aux yeux des Anderlechtois d'alors, ignorant complètement sa réputation universelle. Ceux qui connaissaient vaguement son genre de vie ne souriaient-ils pas en le voyant absorbé par ses pensées au point d'oublier qu'il était en public, de gesticuler, de parler tout seul ? Sans doute y en eut-il parmi ceux qui le virent pour le traiter de « plumassier », de « parasite » vivant à ne rien faire, à lire, à penser, à écrire, toutes choses qui pour le peuple, alors plus encore qu'aujourd'hui, n'est que temps perdu, vie facile, vie de paresse ? Seule compte à ses yeux la tension musculaire, l'effort suivi de fatigue perceptible, d'abattement, accompagné de callosités, de sueurs. Un boxeur, un cou-

reur cycliste ou un vainqueur au marathon est évidemment plus utile à la société que n'importe quel écrivassier, si originale que soit son œuvre. L'un montre des muscles tendus, contractés, tandis que la placidité, la passivité musculaire de l'autre révèle une vie sans effort, une vie de profiteuse enfin.

Au temps d'Erasmus telle était sans doute l'opinion des Anderlechttois en le voyant passer. Les temps sont-ils vraiment tant changés?

Cette idée de restituer à l'endroit son aspect d'alors nous a poursuivi tenacement, et, quand une idée nous vient, elle nous obsède. Le seul moyen de nous en guérir est de la laisser mûrir et de nous en soulager en la jetant sur le papier quand elle est à point. Ecrire devient un besoin physiologique comme manger, boire ou dormir. C'est une souffrance de ne pas laisser le cerveau mijoter son sujet. Il faut l'y aider en l'assaisonnant. Ont-on trouver le rapprochement bien osé, nous comparons volontiers la boîte crânienne à une tourtière. Une tourtière! Combien y a-t-il encore en Belgique de ménages où on trouverait parmi le matériel de la cuisine une tourtière? Au temps d'Erasmus, il y en avait certainement d'alignées dans la maison qui porte son nom. C'était un plat en terre, genre plat à gratin, plat de grande dimension dans lequel on mettait de grandes pièces de viande, de grandes volailles, des quartiers de gibiers, des poissons de grande taille. On les entourait des légumes appropriés, des épices, de plantes aromatiques. On bouchait le plat avec une bonne couche de pâte et on cuisait le tout au four. Souvent même on utilisait le four à pain. Que voulez-vous, au temps d'Erasmus le boulanger ne passait pas tous les matins; il n'y avait pas un boucher-charcutier à chaque coin de rue, un épiciers pour soixante habitants et on devait acheter pour une semaine sa

provision de viande. Il fallait bien user de procédés de nature à en assurer la conservation. Alors, on faisait des tourtes, des étouffades. On en fait encore, paraît-il, en pays gaumais. La couche de pâte faisait un peu l'office des couvercles de nos boîtes de conserve. Tant que le couvercle reste mis, cela va; dès que l'air pénètre, il faut se dépêcher à consommer.

Et bien, la boîte crânienne, c'est un peu une tourtière. On y met une grosse pièce, c'est l'idée, on l'entoure de condiments, ce sont les idées des autres, ce sont des réminiscences de lectures, des souvenirs de choses vues. On laisse mijoter tout cela plus ou moins longtemps et dès que cela est à point, on retire du feu. La question du moment est capitale. Il ne faut retirer ni trop tôt, ni trop tard. Mais une fois que l'idée est dans la tourtière, il n'y a plus rien à faire, les événements doivent suivre leurs cours. Aussi cette idée d'une restitution d'Anderlecht au temps d'Erasmus nous a-t-elle poursuivi jusqu'à ce que nous ayons à ce sujet composé une image. La voici. Asseyons-nous à notre chevalet et brosons.

Le croirait-on? Une idée si simple présente en réalité de grosses difficultés. Nous ne disposons pas d'une information sûre, explicite et copieuse. Les documents foisonnent sur la vie des châteaux, des cours, des seigneurs. Bien peu abondants sont ceux qui concernent la vie des manants, la vie des campagnards surtout. Et si on se réjouit de posséder un détail, on s'aperçoit qu'il concerne l'habitant des Flandres ou du Hainaut et oserait-on assurer que ce qui se passait au delà des limites du Brabant soit valable pour cette région? La vie était si différente d'une contrée à l'autre! Les institutions politiques, les coutumes judiciaires, les systèmes monétaires, de poids et de mesures, de distances, de surfaces ou de volumes ne variaient-

elles pas d'une ville à l'autre ? Aussi faudra-t-il bien qu'on nous tolère ce que en langage de cinéma on appellerait nos « superpositions ».



L'église d'Andelecht, sans sa tour achevée et avec le cimetière qui l'entourait. (Reconstitution de P. J. Lefèvre).

Nous avons l'esprit familiarisé avec l'histoire-événements. Les cours suivis à l'école ont tant bien que mal laissé dans notre mémoire le

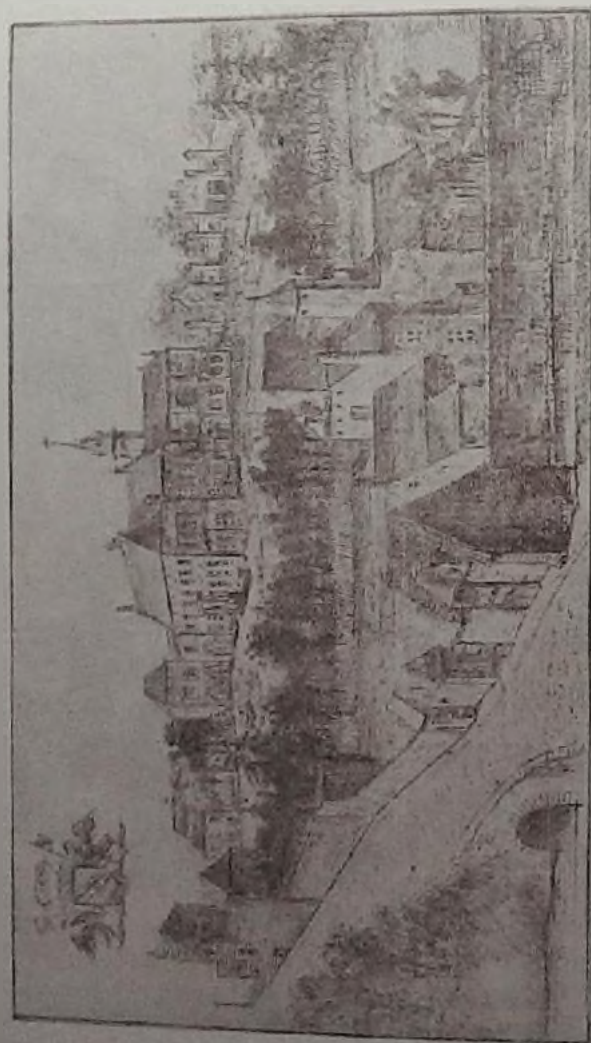
souvenir d'une traînée d'épisodes qui nous permet de retracer grosso-modo la chaîne des transformations essentielles apportées à la géographie politi-



Plan des environs de l'église Saint-Pierre, avec l'emplacement des Maisons des Chanoines, convents et châteaux. (Fragment du plan de Van den Berghie, *Andelecht door de tijden heen*.)

que et de quelques unes des modifications apportées à la structure générale de nos Institutions. Mais, à tort, on a trop négligé de nous représenter ce qu'était la vie quotidienne de nos aïeux, de nous

retracer le cadre de leur existence. Quand on parle d'Erasme on le situe aisément à l'époque des grandes découvertes géographiques, de l'invention de l'imprimerie, à l'aurore de la Réforme, on voit

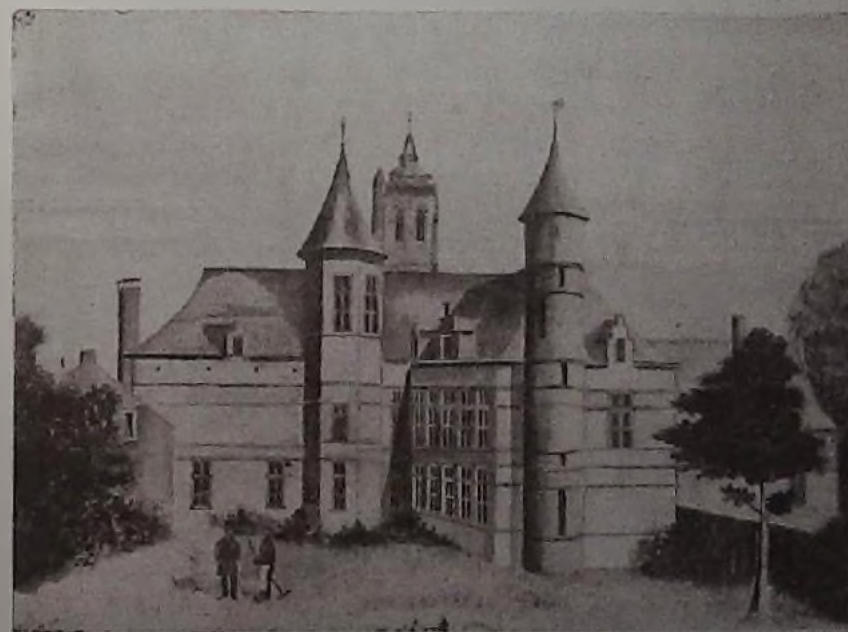


Aspect des abords de l'Eglise Saint-Pierre d'Anderlecht au temps d'Erasme, avec les habitations des chanoines. Vue prise de la rue du Narmis (Brockstraat). V. le plan (Chêne prêt par la Revue *De Brabander - Elgenschoon* et qui a servi à illustrer l'ouvrage de Van den Berghe : *Anderlecht door de tijden heen*).

s'esquisser la fresque des querelles et des guerres de trois grands souverains : Charles Quint, François I^{er} et Henri VIII d'Angleterre. Mais, si on s'efforce de reconstituer l'ambiance dans laquelle

vivait Erasme, on se sent aussitôt arrêté par quantités d'inconnues. Tâchons cependant de nous représenter ce milieu.

Anderlecht était un village situé à trois kilomètres de Bruxelles. L'Eglise n'avait pas encore l'élégant clocher qui la domine depuis un bon siècle tout au plus. Autour de l'Eglise un cimetière.



Type d'une enne maison de chanoine, dite actuellement : Van den Peereboomhuis. Derrière on voit encore l'église sans sa tour. Les archives de guerre (1914-1918) sont déposées dans cet immeuble (Chêne prêt par la Revue *De Brabander - Elgenschoon* et qui a servi à illustrer l'ouvrage de Van den Berghe : *Anderlecht door de tijden heen*).

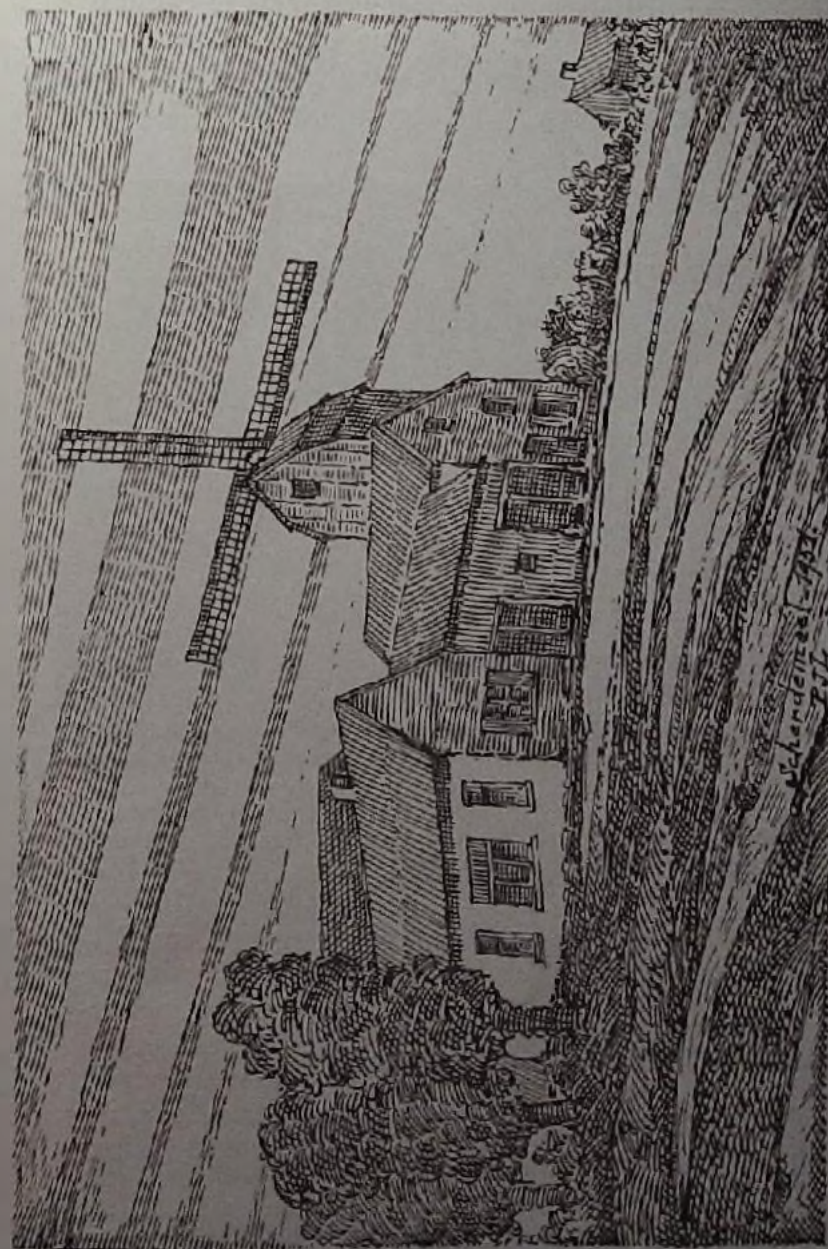
Le béguinage qui n'avait pas non plus son aspect actuel, les maisons des chanoines isolées dans des jardins dont la maison du Cygne nous représente bien le type puisqu'elle date de 1515. Puis, éparpillées dans les campagnes, les habitations des paysans, en torchis et recouvertes de chaume. Au bord de la Senne, à un endroit qui n'est plus bien déter-

miné, le château des Sires d'An, seigneurs d'Anderlecht, à l'aspect moyenâgeux, déjà en ruines et dont le château de Beersel actuel pourrait nous donner une idée. Au bord de la Senne également, des moulins à eau, tandis que vers Bruxelles, vers la porte d'Anderlecht et vers Itterbeek, des moulins à vent agitent leurs ailes. Du Canal, il n'était



Dessin fait par T. S. Cooper au début du XVIII^e s. et qui nous donne encore un aspect du village d'Anderlecht tel qu'il se présentait au XVI^e siècle. D'après l'ouvrage de Van den Bergh : *Anderlecht door de tijden heen*.

évidemment pas question. Depuis 1457 on projetait bien de creuser le canal de Willebroeck mais les travaux n'étaient pas amorcés au début du XVI^e siècle. Septante cinq années de disputes et de résistance devaient précéder la réalisation. Les mœurs ont elles donc tant changé ! Depuis 1860 ne parle-t-on pas de la Jonction Nord-Midi ? Osons-nous faire un pronostic concernant la con-



Le Moulin de Scherdenael (Anderlecht) tel qu'il existe encore aujourd'hui et qui vient d'être sauvé de la destruction. A cet emplacement il y en avait déjà un au temps d'Irasme.
(Dessin de P. J. Leleux).

struction de l'Albertine? Dispersées dans les campagnes, de petites chapelles, objets de dévotions plus superstitieuses que religieuses. Sur le chemin vers Bodeghem, il y avait une chapelle dédiée à Saint-Hubert. A Scheut la chapelle des Chartreux était dédiée à Notre Dame de Grâce. Elle existait



La porte d'Anderlecht à Bruxelles que franchit souvent Erasme et par laquelle les Anderlechtois entraient à Bruxelles. Démolie en 1784 seulement. Dessin de A. Boens.

encore en 1855. Elle servait de grange. Vers Dilbeek, près de la source Pippezyne il y avait une chapelle Saint Bruno où l'on se rendait en pèlerinage le jour des Rogations. Sur la Senne près du château d'Aa ou des Moulins, à peu près à l'endroit dénommé Petite Ile, il y avait une chapelle Saint Martin. On allait invoquer Sainte Anne et Sainte Gertrude à Pede.

Il y avait évidemment une chapelle Saint Guidon au même emplacement qu'aujourd'hui. Mais on y voyait encore le chêne qu'une légende prétendait provenir du baton du Saint qui, fiché



La prière des Armoises par Bruegel l'Ancien (Musée du Louvre), tableau sur lequel le paysage est supposé représenter le site de Pede, fraiche Anderlecht, début du XVI^e siècle. (d'après une gravure d'Anonyme).

par lui dans le sol, aurait miraculeusement reverdi à cet endroit. Une source portait aussi son nom, près du Béguinage.

Indépendamment de ces édicules pieux construits en matériaux durs, il y avait abritées dans



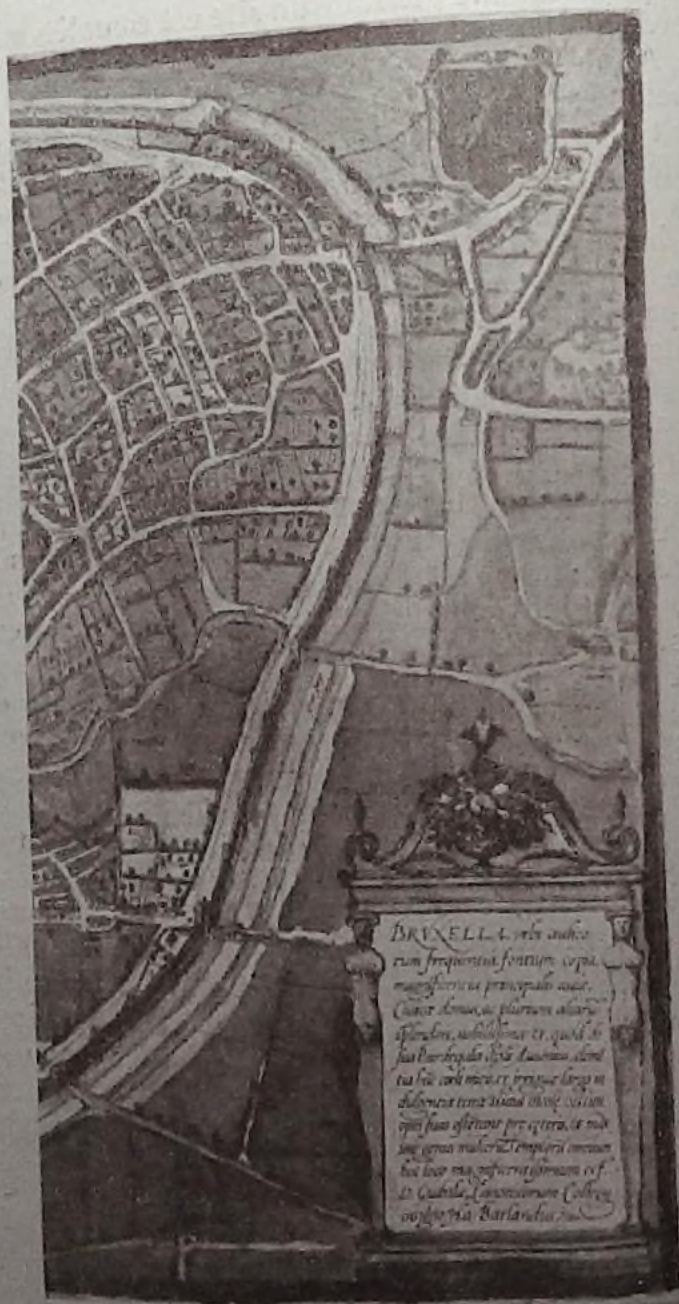
La Ladrerie ou Léproserie à Scheut (Anderlecht) d'après un dessin du XVII^e siècle. D'après le livre de Van den Berghe : *Anderlecht door de tijden heen*.

de petits niches en bois de nombreuses images pieuses attachées aux arbres plantés aux carrefours des chemins. Devant ces petits sanctuaires, les passants se signaient, priaient, s'agenouillaient. On venait y implorer des guérisons, des grâces, des faveurs, des retournements du sort.

La physionomie générale du site est complètement perdue aujourd'hui. Il faut aller jusque Pède Sainte Anne et Pède Sainte Gertrude pour retrouver quelques coins, de plus en plus rares, rappelant tant bien que mal l'aspect général de la campagne telle qu'elle était alors autour de Saint Guidon. La vallée était couverte surtout par des vestiges de bois, par des pâturages et des potagers, sillonnée par des chemins de terre, souvent inondés et impraticables. Des prêtres qui devaient se déplacer pour aller dire des messes à des sanctuaires isolés se plaignent dans leurs rapports de l'état défectueux des routes. Celles-ci très étroites n'étaient ni pavées, ni arborées, ni drainées. A l'horizon, dans le lointain les murailles et les tours de Bruxelles, tours d'Eglises et tours fortifiées. La silhouette de la ville était toute différente de ce qu'elle est, des tours ont disparu, d'autres se sont dressées. A cheval, par des mauvaises routes, Erasme vint souvent à Bruxelles et dans ses lettres, quand il parle d'Anderlecht, c'est toujours la campagne qu'il décrit, c'est la campagne qui le guérit, c'est la campagne qui le repose.

Se représente-t-on bien l'aspect d'un curé à cheval? Si on en voyait un aujourd'hui, on éclaterait de rire, comme nos descendants, dans un siècle, riront en voyant la photographie d'un prêtre à bicyclette. Or, à cette époque, tous les religieux voyageaient à cheval. Il fallait être au moins évêque et encore — n'en voit-on pas sur des estampes, tenant leur crosse à l'étrier, comme un lancier sa lance? — pour pouvoir se payer le luxe d'un véhicule.

Isolés dans les champs apparaissent les villages d'Uccle, de Forest et de Saint Gilles, de Molenbeek et de Dilbeek, le hameau de Cureghem. S'y promener, c'est traverser des prairies et des cultures, coupées de ruisselets fangeux bordés de grands peupliers. Avec un peu d'imagination le panorama peut être évoqué, mais plus rien ne peut être vu sur les lieux actuels. La physionomie de



Fragment d'un plan de Bruxelles de 1585. On voit à gauche l'enceinte avec le porte d'Anderlecht. Des l'enceinte franchie, on est dans la campagne. Dans le haut apparaît le petit village de Saint-Gilles. Tel était le panorama qui se déroulait devant les yeux des Anderlechtois se rendant à Bruxelles, au temps d'Erasmus.

la contrée ne peut guère se retrouver que sur les tableaux du temps et particulièrement ceux de Breughel dont les toiles rappellent précisément le pays d'Iterbeek. Le long des chemins, des établissements plus ou moins bien fréquentés, des guinguettes, où nos aïeux venaient boire à pleins pots le faro et le lambic déjà existants, tout en jouant aux quilles ou à la boule, au jeu de palets, au vogelpik en plein air. Y avait-il à Anderlecht des tirs à l'arc et à l'arbalète, à la perche ou au berceau? Nous n'oserions l'affirmer, car jusqu'à cette époque, ces tirs étaient des privilèges des villes libres et c'est seulement au début du XVI^e siècle qu'on a vu cet exercice devenir un sport, une réjouissance populaire. Nous n'oserions donc affirmer que des perches se dressaient déjà dans le paysage Anderlechtois ni que les concours de tirs figuraient au programme des kermesses. A ces guinguettes, on ne pouvait s'attarder, non seulement par prudence, mais il fallait songer à l'heure du couvre-feu et au risque de trouver fermées les portes de la ville, à 16 heures en hiver, à 19 h. en été.

Et n'y a-t-il vraiment plus rien qui rappelle cette époque? Tout a-t-il été vraiment anéanti? A part l'Eglise qu'il faudrait décapiter de sa tour, la maison d'Erasmus, les restes de la Cour du Chapitre, le vieux moulin à vent menacé de ruine il y a deux mois à peine et qui vient d'être par miracle sauvé de la destruction, plus rien ne rappelle-t-il ce XVI^e siècle, pas tellement lointain en somme? Hélas, rien de matériel ne subsiste. Si nous n'avions pas les noms de lieux, nous n'oserions plus situer aucun bien, aucune ferme, aucun moulin dont nous rencontrons la mention dans les documents. Que de noms de lieux même n'ont pas disparu. Des noms de conseillers communaux les ont remplacés. Nos descendants se dépenseront sans doute à rechercher les traces de leurs exploits. N'ont-ils pas dû accomplir des actions extraordinaires pour que leur nom soit transmis à la posté-

rité? Quand on songe que, faute d'un lieu dit ayant été transmis jusqu'à notre génération, nous ne savons même plus situer l'ancien château d'Aa, demeure fortifiée des Seigneurs d'Anderlecht!

La Senne alimentait de nombreux moulins. Tous n'étaient pas à grains. Il semble même que la mouture des céréales était exécutée de préférence par les moulins à vent.

Les moulins à eau avaient un caractère plus industriel. Ils étaient en quelque sorte les établissements industriels de l'époque. Tantôt ils moutaient des écorces et fabriquaient le tan destiné aux tanneries; tantôt ils servaient à fouler les matières premières servant à la fabrication des draps; tantôt ils broyaient de l'huile; tantôt enfin ils servaient à aiguiser les outils agricoles et les outils des métiers bruxellois. Ces moulins étaient souvent la propriété des corporations de Bruxelles et il y en eut qui appartenirent à la commune de Bruxelles elle-même. Comme industrie locale particulière il y avait peut-être une carrière en exploitation du côté de Scheut; des poteries où l'on fabriquait des terrines, des plats, des cruches, des tuyaux et des tuiles; des ateliers de tressage de jonc ou on fabriquait des paniers. N'oublions toutefois pas non plus les brasseries. Telles étaient à peu près toutes les industries au temps d'Erasme. Disséminées dans la plaine, elles n'avaient ni cheminées, ni fumées. Des bouquets de bois étaient encore plantés dans ce paysage et des ponts de bois permettaient de passer d'une rive à l'autre de la Senne.

Anderlecht avait donc essentiellement un aspect villageois.

* * *

Anderlecht-village pouvait compter deux cents « feux », terme consacré par les statistiques très relativement dressées à cette époque, deux cents chaumines sans étage, basses de plafond, non

pavées ni planchées, au sol de terre battue saupoudré de sable d'Uccle ou de Woluwé — les meilleurs, les plus réputés — sol que l'on couvrait parfois de chaux pour le désinfecter. Une seule pièce où tout se faisait, cuisine, travail, distraction et repos. On ne répugnait pas à occuper un même lit à plusieurs.

A côté, l'étable, à peine séparée de la pièce familiale; dans les soupentes sont remisés les grains et les foin et, si la famille est nombreuse ou si elle s'est adjointe quelque ouvrier ou ouvrière de ferme, la litière de ce surcroît de population. Pour y accéder, une échelle, ou, suprême confort, un escalier dit « de meunier ». Une trappe sert de fermeture, et encore pas toujours. L'art du charpentier était de disposer conformément à certains principes les pontres et leurs supports, toute la solidité de la maison reposant sur sa charpente, le restant n'étant que du « plakkis », de la terre glaise mélangée de paille et d'eau, formant une croûte, contenue par du « latis ». On blanchissait tous les ans, extérieurement et intérieurement. Les maisons campagnardes étaient couvertes de chaume. Mélange de paille et de jonc, entremêlés suivant des règles spéciales et lustrés. Chanmer était un métier particulier, comme aujourd'hui celui d'ardoisier. Il y avait une technique et un outillage du « chaumeur » que l'on retrouve encore actuellement dans quelques localités du pays. Malgré tous les progrès que nous avons fait dans l'art de construire, malgré les améliorations hygiéniques et confortables, ces vieilles maisons, ces masures, ces huttes comme nous les appelons, en bois et terre étaient en été, plus fraîches, et, en hiver, plus chaudes, que nos demeures en pierre, en fer ou en béton. Les maisons en pierre étaient encore rares alors même en ville. On les appelait d'ailleurs « steen » (pierre).

Au XVI^e siècle, les « steens » se transforment. Ceux que l'on construit n'ont plus ni tours,

ni courtines. Plus d'appareil de défense. Ceux que l'on transforme gardent tout au plus soit une partie des anciens bâtiments militaires, soit les fossés d'eau qui les entourent. A Bruxelles sur la Grand' Place, presque toutes les maisons étaient encore en bois. Elles le restèrent jusqu'au XVII^e siècle.

Tel était, autour d'Erasme, s'efforçant de concilier le Pape et Luther, de ne pas mécontenter le premier et de ne pas condamner le second, l'aspect général des habitations de la plèbe, dispersées dans les champs. Sans doute y avait-il déjà quelques fermes plus importantes, mais elles étaient des exceptions. Des familles seigneuriales étaient propriétaires des terrains et des habitations. Elles exigeaient des prestations en nature et percevaient des droits. Tel était le cas des descendants des Sires d'Aa, les seigneurs de Walcourt. C'est ainsi par exemple qu'il fallait leur autorisation et leur payer une redevance pour pêcher dans la Senne. Car, s'en douterait-on aujourd'hui, il y avait alors du poisson dans la Senne. Il y avait d'ailleurs aussi des étangs. Les Sires de Crainhem possédaient des biens à Anderlecht. Le Chapitre d'Anderlecht avait évidemment de vastes propriétés. Mais d'autres abbayes, comme celle de Forest, avaient aussi des terrains. On constate qu'à cette époque les hôpitaux et hospices de Bruxelles sont également détenteurs de prairies. Il y avait des pâtures communes où tous les habitants pouvaient faire paître leurs bêtes et sans doute des règlements assuraient-ils à certaines catégories d'habitants le droit de faire leur provision de bois. Sans que cette population s'en préoccupe, sans qu'elle en ait conscience, tandis qu'elle cultivait ses choux et fabriquait son beurre très réputé, Erasme travaillait à la refonte d'un monde. Où y a-t-il aujourd'hui un Erasme livré à ce labeur ?

* * *

Autour de la ferme, des prairies naturelles et non artificielles, drainées pour la pâture, des



C'est la Grand'Place de Bruxelles avec ses maisons de bois. Au-dessus, partie comprise entre la petite rue au Beurre et la Abbaye du Roi (elle abrite alors l'abbaye). Fragment d'un tableau de Van Alkoot (début du XVIII^e s.). En dessous, la partie comprise entre la Maison du Roi à gauche et la rue de la Colonne.

champs cultivés qui ne connaissaient encore ni la betterave ni la pomme de terre, où le froment de choix dit de sarrasin était rare. Sur les collines environnant Bruxelles, il y avait toutefois des vignobles. On y fabriquait un peu d'un vin aigret. Saint-Josse-ten-Noode a conservé dans ses armoiries une grappe de raisin en souvenir de cette culture et, plus loin, Louvain a gardé son pressoir, comme en eurent plusieurs abbayes brabançonnaises.

Les champs ne connaissent pas encore la rotation des cultures (elle commence seulement à être pratiquée en Flandre) ; ils ne connaissent pas non plus les engrais, sinon le fumier, à la fois humain et bestial, le fumier, une des grandes richesses agricoles de cette époque et source d'une préoccupation constante pour les cultivateurs. Qui sait si un jour on ne s'apercevra pas que les engrais chimiques, artificiels, causent des ravages dans notre organisme et si on n'en reviendra pas aux engrais naturels. Il y aura alors une « politique » des fumiers. Cela vaudra mieux qu'un fumier politique. Anderlecht ravitaillait Bruxelles en beurre, lait et fromage. On ne connaît pas encore même chez les riches les fromages importés de Hollande et ceux de Suisse ou d'Italie sont inconnus chez nous. Il n'y a que le fromage blanc, plattekees ou pottekees, bref les fromages fabriqués à la ferme, mis dans de petits paniers et pour lesquels il y avait parfois dans le toit, une ouverture pour le séchage et l'aération. Comme légumes on connaît les choux, les pois, les fèves de marais, les haricots (introduits récemment), les salades et les bettes, les carottes et les oignons, les épinards et les poireaux, les navets, le chou de Bruxelles et le cerfeuil. Le persil est mal noté, c'est une plante démoniaque, les asperges sont rures et dures, le chèvrefeuille se met dans la salade et le pourpier on le confit. Il est assez vraisemblable que dans la banlieue de Bruxelles on cultivait aussi un peu de houblon. A côté de ces

plantes comestibles, les plantes médicinales n'étaient pas dédaignées. On cultivait déjà la fraise, mais elle était petite et fortement grainée ; les gens frustes cueillaient des framboises le long des chemins, fruit vulgaire dédaigné par le riche qui les appelait « fruits de ronce ».

* * *

Le fond de l'alimentation était constitué par le pain de seigle, noir, les légumes vulgaires, tel le chou, le lard, c'est à dire aux pommes de terre près, le même qu'aujourd'hui. L'Eglise prescrivait de nombreux jours de jeûne et les obligations religieuses étant très strictement observées, le poisson entraînait pour une large part dans l'alimentation. N'y avait-il d'ailleurs pas à Bruxelles deux corporations de poissonniers, celle des poissons de mer et celle des poissons d'eau douce ? On consommait beaucoup de poissons séchés et salés dont les « scholles » ainsi que la morue sont une survivance. On connaissait les harengs salés des Pays-Bas. Mais on pêchait alors jusque dans l'Escaut, à des distances éloignées de l'embouchure, là où les marées se font sentir, jusque près de Termonde donc, les eaux n'étant pas polluées comme aujourd'hui, des marsouins et des « chiens de mer ». Les anguilles sont évidemment connues. Mais les poissons d'eau douce, devenus quasi des mets de luxe, étaient alors assez communs : brochets, barbeaux, tanches, carpes, gorrons et même écrevisses.

Quand on tuait le cochon ou que l'on achetait un quartier de bête, il ne pouvait être conservé que dans des saloirs, ou bien on en mettait des morceaux au vinaigre.

On faisait grand usage de plantes aromatiques, échalote, thym, laurier, etc. souvent pour faire passer le goût avancé des viandes ou des poissons. On en frottait même le pain dont le goût n'était pas toujours agréable. On consommait beaucoup de lait caillé que l'on appelait « mathon ».

Expression que nous avons conservée pour désigner une tarte spéciale, dans la fabrication de laquelle entre du lait caillé.

L'art d'accommoder les mets n'était pas du tout raffiné dans les campagnes. On y composait surtout des ratatouilles, des mélanges, des hochepots. Les jours de fête servir un grand plat garni de bœuf, de mouton, de lard cuits dans une brassée d'herbages divers et de légumineuses variées était un régal. Les ragouts avec des navets, les pois avec du lard n'étaient pas dédaignés. Il était rare que le paysan puisse manger des viandes roties car elles exigeaient une surveillance constante, il fallait manœuvrer les crémaillères, exciter ou calmer le feu, tourner les broches. Tandis que les « cabolées » cuites dans les marmites s'abandonnaient à elles-mêmes. C'est à peu près au temps d'Érasme que l'idée de cultiver le navet en grand afin d'avoir de la nourriture en réserve pour le bétail en hiver s'est répandue. Cette idée a permis d'entreprendre de l'élevage en plus grand.

Le manque de raffinement dans l'art culinaire n'est d'ailleurs pas un obstacle à la gourmandise. De très anciens proverbes nous ont gardé le souvenir de la réputation de goinfrerie de nos ancêtres : *Den rug aan 't vuer, den buik aan tafel* (Le dos au feu et le ventre à table) comble du bonheur et de la gourmandise. *Op een vollen buik staat een vroolijk hoofd* (Sur les panses pleines se trouvent les têtes joyeuses) telle sera la belle peinture de l'homme heureux.

* * *

Dans la maison l'âtre, simple foyer de briques où l'on brûlait bois et tourbe. Beaucoup de fumée et peu de chaleur. Y confectionner un menu était une grande manœuvre. Bien faire flamber et bien faire couvrir ce feu exigeait un talent spécial de la ménagère. Pour assurer à un feu une longue durée, il fallait y mettre un gros morceau de bois vert lardé de deux fagots bien secs.

Les marmites étaient en terre ou en fer. Les viandes se cuisaient sur des broches qu'il fallait tourner, les riches seuls disposant soit d'un mécanisme à poids, soit d'un chien tournant dans un tambour. La cheminée était garnie d'un assortiment plus ou moins grand de lèches-frites de grils, de rotissoirs, de chaudrons. Les uns en fer, les autres en cuivre ou en fonte.



Comment on cuisinait au XVI^e siècle. (Dessin de Ambroise pour le livre de Hachez : *La cuisine à travers l'histoire*).

On ne connaissait naturellement ni l'acier, ni l'aluminium. Une cuisson plus ou moins rapide était assurée grâce à un jeu de crémaillères plus ou moins grandes. Une cuisine bien montée en possédait de trois grandeurs (trois numéros dirions-nous aujourd'hui). Mais les crémaillères avaient des formes très différentes. Les assiettes, quand on ne mangeait pas au plat commun, étaient en bois ou en étain. C'étaient plutôt des écuelles. On ne connaissait pas encore la faïence. Les viandes se coupaient sur un tranchoir sorte de planchette que

l'on plaçait devant chaque convive. Souvent même il y avait dans la table, des trous où chacun mettait sa portion. Si de toute éternité on connaissait le couteau, les fourchettes étaient inconnues et les cuillers, à manche court, étaient en étain ou en bois. On mangeait avec ses doigts et on buvait au pot d'étain ou de terre ou bien dans des brocs en grès. Pendant longtemps, le savoir vivre imposa l'obligation de tenir le broc à deux mains. Il était inconvenant de ne le tenir qu'à une main et suprêmement déplacé d'en toucher le bord avec son pouce. L'usage de ces instruments en étain ou en grès indiquait déjà des rangs sociaux différents. Chez les riches, il y avait des aiguières ou bassins auxquels on se lavait après le repas. Il était admis qu'on offre à autrui son propre verre pour y boire. C'était même lui marquer une bien grande sympathie. Il n'y a d'ailleurs pas si longtemps que tout le monde ne boit plus au même récipient. Il y avait pour cuire le pain noir, dur et sûr, un four banal où on caquetait, où on se disputait. Pas de chaises pour s'asseoir, mais des bancs, des escabeaux ou des coffres. Il était interdit de se croiser les jambes. C'était aussi très inconvenant. Ces coffres servaient en même temps à mettre le linge et les vêtements. Pas de robinets, ni même de pompes dans ces maisons. Il y avait des puits qui tous n'étaient même pas pourvu d'une auge. Les vêtements et la lingerie étaient confectionnés dans la maison. Les matelas en laine étaient inconnus. Ils étaient bourrés de paille dite de moulin, ou de plumes. Les draps étaient de chanvre et les couvertures de drap. Les ménagères trouvaient encore le moyen de faire de la dentelle ou de la broderie pour les bourgeois des villes et même parfois de la tapisserie. Comme on n'avait pour s'éclairer que des lampes à huile ou des chandelles de suif, on se couchait avec les poules et cela valait peut-être beaucoup mieux. Il n'y avait naturellement ni horloge, ni pendule, ni montre. Les riches

avaient dans leur cour un cadran solaire. Les pauvres se couchaient avec les poules et cela valait peut-être beaucoup mieux.



Les environs de l'église d'Anderlecht, fin du XVI^e siècle, avec l'église sans sa tour. Dessin de Remigius Cantagallina (1582-1640).
Un siècle après Erasme, le site aux abords de l'église était donc encore semblable.

tissu que... devant,
une cotte noire tombant à la cheville et une cotte

l'on plaçait devant chaque convive. Souvent même il y avait dans la table, des trous où chacun mettait sa portion
 couteau, 1
 cuillers, à
 bois. On y
 pot d'étain
 grès. Pen
 posa l'ob
 mains. Il e
 main et su
 avec son j
 étain ou en
 différents.
 ou bassins
 était admis
 pour y boir
 grande syn
 temps que t
 pient. Il y a
 un four bar
 Pas de chai
 escabeaux c
 croiser les j
 Ces coffres
 linge et les
 de pompes c
 qui tous n'é
 Les vêtemen
 dans la mais
 uns. Ils étai
 ou de plume
 couvertures
 encore le m
 broderie pou
 fois de la tapi
 rer que des
 snif, on se c
 peut être be
 ment ni horloge.

avaient dans leur cour un cadran solaire. Les pauvres se guidaient sur la marche du soleil et sur les sonneries de la cloche publique. Depuis le XIII^e siècle, en effet des mécanismes compliqués à poids et contrepoids permettaient aux localités aisées ou aux riches monastères de mesurer avec quelque exactitude l'écoulement du temps. Le mobilier était donc assez fruste : la cheminée et ses accessoires, un pétrin, une étagère pour ranger les plats, un égouttoir, une ou deux tables, des escabeaux ou des bancs-coffres, des coffres où le linge entassé était parfumé et préservé des insectes par de la lavande ou de la marjolaine, une hercette pour les bébés et un banc spécial pour leur apprendre à marcher. Evidemment on trouvait à côté de la pièce familiale l'appentis où étaient remisés les instruments agricoles, les pièces de charnué, les fourches, bèches, socs, les colliers, les étrilles, fouets, brides, faucilles, serpes, bronettes, etc. Si le fermier était tenu à des prestations militaires on trouvait appendue quelque part sa pique ou son arquebuse, sa cotte de maille, sa salade et sa rondache.

* * *

On ne se mettait pas davantage en frais de toilette ; mais combien était plus solide tout ce que l'on portait. Des linges et des vêtements donnés en trousseau à de jeunes mariés duraient toute la vie.

Le paysan était vêtu d'une chemise de grosse toile, d'une veste lache serrée à la taille par une ceinture, de chausses liées aux chevilles et aux genoux par des courroies de cuir. Il était coiffé d'un bonnet de feutre assez haut et allant en s'amincissant, un peu comme un pain de sucre. Chaussures : sabots la plupart du temps, souliers ou bottes suivant les circonstances ou les besoins du travail.

La femme portait une chemise de même tissu que celle de l'homme, un corsage lacé devant, une cotte noire tombant à la cheville et une cotte

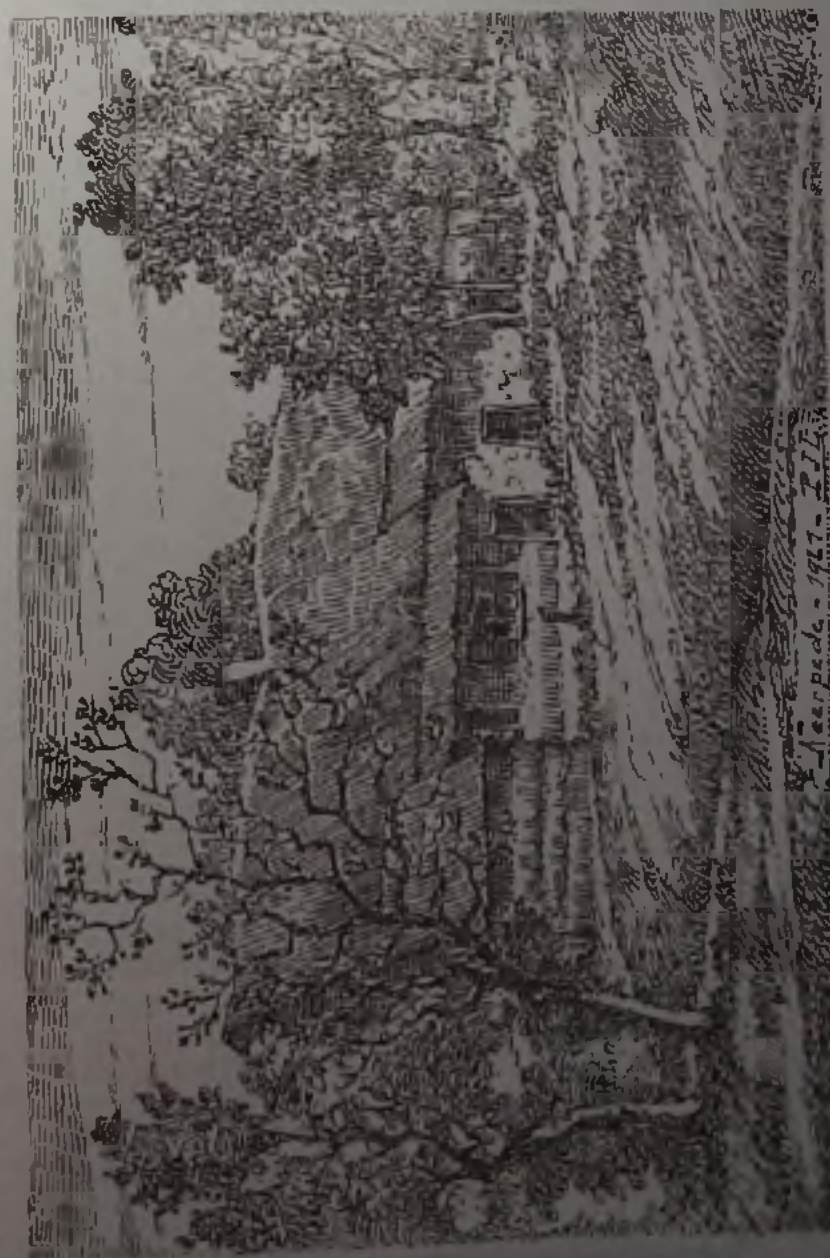
plus courte colorée. Elle était coiffée d'un bonnet de drap ou de toile agrémenté d'un voile court. En hiver, quand elle sortait, elle se couvrait d'une longue cape de drap avec capuchon, comme une béguine.

Inutile de dire que l'on ne connaissait pas le mouchoir de poche. D'une façon courante, l'emploie-t-on d'ailleurs aujourd'hui dans nos campagnes ?

On se mouchait avec les doigts, même chez les gens riches. Il en était bien ainsi puisque Erasme signale comme une particularité rencontrée en Italie, le mouchoir de poche et qu'il en recommande l'usage.

* * *

Y a-t-il vraiment tant de changements apportés à la vie des hommes ? Sans doute Anderlecht était-il alors un village ayant toutes les particularités de la vie campagnarde et est-il devenu une ville essentiellement industrielle et commerciale. Là est le changement. Mais de paysan à paysan, du XVI^e au XX^e siècle la situation a-t-elle vraiment tant changée ? Au point de vue bonheur, joie de vivre, confiance dans le lendemain nous pensons bien que malgré les siècles écoulés, les perfectionnements apportés aux cultures, les meilleures conditions d'hygiène et de confort, les insécurités de l'existence sont restées les mêmes. Les causes d'insécurité sont autres mais les préoccupations, les inquiétudes sont semblables. Nous cédons facilement aux illusions du progrès. Sans doute y a-t-il eu des périodes de prospérité agricole plus grandes et au temps d'Erasme l'agriculture traversait une période prospère tandis que les métiers citadins semblaient moins favorisés. Au début du XVI^e siècle le mouvement d'affranchissement des serfs s'accroissait et des mesures étaient prises de 1515 à 1531 pour libérer le cultivateur de nombreuses obligations à l'égard du seigneur



Huysmans, Neerpede (Anderlecht), qui existait encore en 1921 et qui rappelle les habitations campagnardes du temps d'Erasme. (Dessin de P. J. Lefebvre)

lequel devenait de plus en plus le propriétaire foncier au sens que nous lui donnons aujourd'hui.

Dans les villes les métiers ne s'adaptaient pas aussi bien aux exigences économiques nouvelles. Aussi y avait-il un chômage latent, de la misère et par répercussion du vagabondage. Des mesures sévères étaient prises pour réprimer les abus. Tel l'édit de 1517 par exemple, contre les « brimbeurs » et les « brimbesses » qui feignent des maladies ou des blessures ou des anormalités pour exercer la mendicité.

Aussi les gibets dont on voyait sur les hauteurs, vers Uccle notamment, les sinistres silhouettes, étaient-ils souvent garnis et les piloris voyaient-ils souvent exposés ou enchaînés des délinquants... et des délinquantes, pour des motifs que la décence ne permet pas toujours d'énumérer en détail.

L'Eglise et les associations religieuses jouissaient de nombreuses prérogatives dont elles sont aujourd'hui dépourvues. Sans doute ne sont-elles pas sans les avoir remplacées par des compensations. C'était le clergé qui tenait l'État Civil. C'est lui qui avait la haute main sur les cimetières. Là les inhumations étaient superficielles. Les champs de repos dégageaient à la fois des odeurs et des miasmes. C'est ce qui faisait le feu follet un phénomène assez fréquent. Aussi ce mystère inexplicable donnait-il lieu à de nombreuses pratiques superstitieuses et provoquait-il d'indescriptibles frayeurs. Il en était de même de nombreux autres phénomènes naturels. Des services publics auxquels nous sommes familiarisés n'existaient pas encore, tel le service postal. Ce fut en 1516 que les premières mesures furent prises à son sujet. Il n'y avait naturellement pas de distributions à domicile. Moins encore d'égouts et nul service public d'éclairage.

Ceux qui sortaient le soir devaient être munis d'une lanterne sous peine de prison.



La campagne Anderlechtoise, telle que la vit, un siècle après Brasse, l'artiste italien, Remigius Campeggus (Type de chapelle rustique, de chemin, d'entrée de ferme, d'habitation, de costume, etc.).

lequel devenait de plus en plus le propriétaire foncier au sens que nous lui donnons aujourd'hui.

Dans les siècles antérieurs, les seigneurs n'avaient pas aussi les. Aussi sère et par sures sévères. Tel l'édit beurs et maladies d'exercer la

Au teurs, vers tes, étaie voyaient-ils linquants. que la déco en détail.

L'I jouissaient sont aujour elles pas sations. C'est lui q Là les ir champs de des miasm phénomè expliquè d superstitie frayeurs. phénomè quels nou encore, tel premières avait natu cile. Moin d'éclairage Cet nis d'une



Grange à Valenciennes (Nord) dont la construction est conforme à ce qu'elle était déjà au XVI^e s. (Dessin de M. J. Lebeu).

Aussi les distractions qui nous sont devenues si habituelles étaient-elles rares. On comprend que sa longue journée de travail terminée le campagnard — la plupart des Anderlechtois l'étaient alors — allait se coucher. Mais que faire pendant les longues soirées d'hiver ? On tenait tout de même à avoir une vie sociale, une vie de relation. Alors on organisait les « veillées ». La veillée, voilà une coutume dont il est difficile aujourd'hui de se représenter les effets. Elle pouvait être très dangereuse pour la sécurité publique. N'était-ce pas la seule occasion pour les habitants de s'entretenir des événements, de la situation économique ? Les esprits ne s'y excitaient-ils pas mutuellement ? Quels commentaires pouvait-on donner des faits courants ? Il y aurait une bien belle étude à faire — mais combien difficile ! — sur le rôle des veillées.

Les habitants n'y perdaient pas leur temps. On y travaillait. Les hommes teillaient le chanvre, raccommodaient leurs bottes, préparaient les liens pour les fagots, les courroies pour les fléaux, façonnaient les fouets et le temps étant long à employer, s'ingéniaient à en tailler les manches par de belles décorations. De même les femmes filaient, faisaient de la dentelle. On se réunissait successivement l'un chez l'autre et on s'aidait mutuellement pour l'exécution de ces menus travaux. On y buvait de la bière chaude trempée de mastelles.

C'est par les veillées que s'est transmise la littérature populaire. C'est par le répertoire des légendes et des contes oralement conservé que nos ancêtres de cette époque trouvaient le moyen de satisfaire leur goût du merveilleux, leur penchant naturel pour les émotions fortes tant dans le genre comique que tragique. Ce répertoire tantôt à tendance moralisatrice, tantôt plutôt grivois remuait toutes les passions. Des conteurs jouissaient d'un véritable talent aujourd'hui perdu. A ces veillées on chantait aussi. Le répertoire de ces récits tradi-



Maîtres à Neerpede (Anderlecht), d'unant ore alle des maisons campagnardes anciennes (Dessiné de P. J. Lefevre)

tionnels était très varié, très étendu. On y racontait les aventures de la fée Morgant, des Quatre fils Aymon, de Fierabras, de Maguelone, d'Ulen-spiegel, de Mélusine, le roman du Renard, les scènes héroïques de chevalerie, le roman de la Rose, d'Ogier le Danois, de Basin le bon larron, tous les contes de fées et la plupart des fables mises plus tard en littérature par La Fontaine. Le caractère international de la plupart de ces récits était très prononcé. Les mêmes thèmes se retrouvaient un peu partout adaptés tant aux circonstances locales qu'aux particularités mentales des habitants. On y tenait de « joyeux devis », on aimait les exploits d'un mari jaloux, les ruses de femmes, les sottises, les récits de revenants, de fantômes, de nains, de gnomes, etc.

Au temps d'Erasmus on commença à imprimer ces récits qui constituèrent pendant plus de trois siècles le fond de la littérature populaire. Mais la plupart des gens ne savait pas encore écrire. Ce fut en effet au XVI^e siècle seulement que l'instruction se répandit dans le peuple et que les écoles se créèrent dans les campagnes.

C'est alors également que l'on se mit à éditer des almanachs, le compost, le calendrier des bergers, les prédictions de Nostradamus. Ces premiers almanachs reflètent les idées du temps et nous ont conservé les croyances et pratiques d'alors relatives aux phénomènes astronomiques et météorologiques ainsi que leurs rapports avec la vie des animaux et des plantes, les usages agricoles, etc.

Mais il semble que les veillées étaient particulièrement chères aux jeunes gens dont elles favorisaient les aventures amoureuses, dans une demi-obscure propice. Des usages particuliers étaient tolérés. Ainsi quand la jeune fille laissait tomber un fuseau, le jeune homme qui le ramassait avait droit à un baiser. Il ne serait pas étonnant qu'elle le laissa choir parfois volontairement ni qu'elle le fit tomber de telle façon que son préféré ne soit en bonne place pour le ramasser.



Les dernières maisons anciennes d'Amberlecht (Luxembourg) dessinées en 1931 et démolies depuis lors (Dessin de P. J. Lefebvre)

Aussi ce qui se passait aux veillées n'était pas sans inquiéter le clergé, gardien des âmes et protecteur de la vertu. Il était hostile aux veillées et le sacrement de la confession n'était sans doute pas sans lui donner des justifications à ses nombreuses interventions.

Une fois par an les Anderlechtsois se rendaient à Bruxelles à la fois dans une intention pieuse et avec le désir de s'amuser. C'était le dimanche après l'Ascension le jour de la sortie de l'Ommegang. Ils y dépensaient beaucoup d'argent si on en croit les déclarations du Magistrat de Bruxelles, toujours disposé à assurer l'éclat de cette fête en raison autant des recettes qu'elle procurait au trésor que des profits qu'elle laissait au commerce local.

Mais, par dessus tout, les campagnards aimaient leur kermesse locale. Ces jours là, tout était débridé. On garnissait les maisons de feuillage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On mangeait et on buvait au delà de toutes les bornes permises, on dansait et on s'abandonnait à toutes les folies, à toutes les licences, sans limite d'âge. Ces jouissances devaient donner lieu à bien des débordements pour que tous les peintres aient éprouvé le besoin d'y consacrer les plus pittoresques de leurs œuvres et les autorités tant civiles que religieuses celui de lancer des édits et des foudres contre leurs excès. Ceux-ci se reproduisaient à l'occasion des cérémonies familiales, des mariages et même des enterrements. D'après un édit de 1530 il ne pouvait plus y avoir aux noces plus de six ménages de chaque côté sous peine d'une amende de 15 carolus d'or. En 1531 une ordonnance de Charles-Quint doit de même remédier aux « désordres, beuveries et ivrogneries es cabarets, tavernes qui se trouvent hors des villes et villages ». A la même époque commence aussi la lutte contre l'hérésie qui se répand. Mais de même que les édits contre la réforme n'empêchaient pas les protestants de se réunir clandestinement dans la Forêt de

Soignes, ils ne réprimèrent pas les propensions des habitants aux ribotes effrénées. Si on réunissait les dispositions prises au cours des âges, contre les excès de table de nos aïeux et leurs suites, on se trouverait en présence d'un fameux volume à éditer. Si ces dispositions durent être constamment renouvelées n'est-ce pas qu'elles se heurtaient à une disposition du tempérament de notre peuple ? Alonso Vasquez (1) qui fit en 1577 un tableau truculent des mœurs de nos ancêtres constatait déjà que nos compatriotes traitaient toutes leurs affaires au cabaret, cherchaient tous les prétextes pour s'enivrer ou pour organiser des banquets où la quantité suppléait à la qualité ; que déjà ils buvaient en été pour se rafraîchir et en hiver pour se réchauffer ; qu'ils buvaient autant pour célébrer leur veuvage que leur mariage.

Un autre voyageur-chroniqueur du XVI^e siècle, Ludovico Guiccardini (2), plus contemporain d'Érasme, fit de nos ancêtres le même tableau. Cette unanimité dans les constatations ne peut évidemment qu'indiquer un des traits de nos mœurs qui frappait les étrangers. Cela n'empêchait pas les historiographes de rendre hommage au labeur incessant, au bon sens, au jugement de nos pères. Ils ne leur trouvaient pas que des travers ni des vices, ils reconnaissaient leurs mérites mais aimaient s'attacher à décrire ce qui dans leurs mœurs contrastait le plus avec les mœurs de leur pays respectif. Ils aimaient parler des tonneaux empilés dans les tavernes, des grands pots consommés sur des tables de bois brun, des crabes, des pains salés, des œufs durs que nos ascendants ingurgitaient avec leur bière brune ou blonde, dont ils aidaient la digestion en buvant coup sur coup

(1) v. Folklore Brabant, t. X, p. 201, article de J. Fossier. *Les légendes humoristiques et les vaillantes contes des Flandres à la fin du XVI^e siècle.*

(2) v. Taine, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 261. Édition Hachette, 1885. (*La Peinture dans les Pays-Bas*).

des verres d'eau de vie blanche, jaune, verte, souvent rehaussée de piments. Ils sont unanimes aussi à les trouver lents et lourds dans leurs impressions, leurs réflexions et leurs mouvements. Guiccardini signale notamment qu'en Espagne l'épithète d'ivrogne était considérée comme injurieuse et que celui auquel on la destinait sortait aussitôt son couteau pour en demander réparation, tandis qu'en Belgique, ce n'est pas un déshonneur même pour un homme bien élevé de sortir de table ivre et même là, tout à fait ivre et que dans les repas de sociétés on se pique même d'avoir battu tous les records. Brefs les chroniqueurs sont unanimes à décrire comme un souvenir frappant de leur passage parmi nous « la grosse sensation de chaleur et de plénitude animale » que nos aïeux savouraient dans toutes les occasions où ils avaient de se mettre à table. Convenons qu'ils exagéraient sans doute un peu et ajoutons que cette constatation s'appliquait dans leur récit autant aux anglais, aux hollandais et aux germains qu'à nous. Nous nous trouvions en très nombreuse compagnie.

* * *

Tel devait être l'aspect d'Anderlecht au temps d'Erasme. Il a vu ce milieu. Tandis que ce tableau se déroulait autour de lui, assis à sa petite table de travail, sa plume d'oie d'une main, son encrier de l'autre, ou pendu à son vêtement, à la lueur vacillante d'une chandelle, il forgeait les idées philosophiques et la pensée qui devaient orienter l'humanité dans des voies nouvelles, vers une refonte de la vie économique et une renaissance intellectuelle.

Notice à servir à l'histoire de la commune d'Uccle.

NOUVEAUX DOCUMENTS RELATIFS A
L'HISTOIRE DES GRANDES VOIES DE
COMMUNICATION DE LA COMMUNE D'UCCLE.

H. CROKAERT.

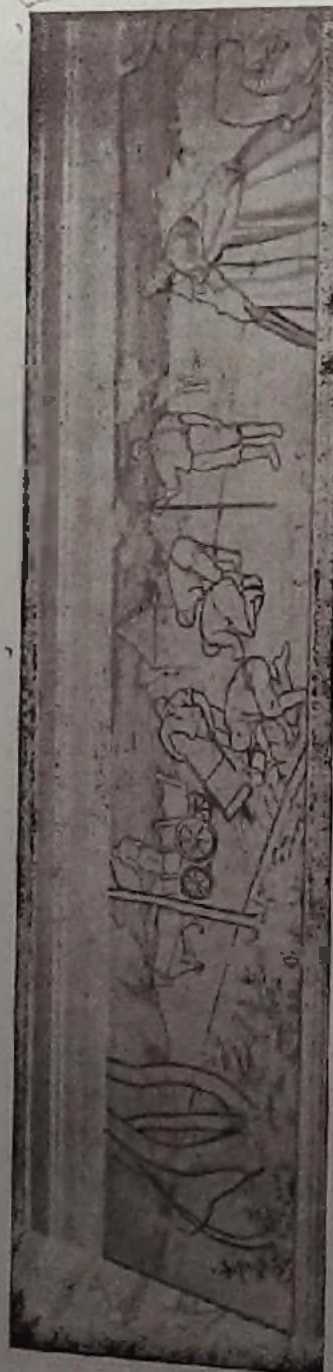
Liminaires.

Les grandes voies de communication ont ceci de particulier entre elles, c'est que partout où elles traversent les campagnes, elles laissent sur leur chemin une traînée ininterrompue d'agglomérations plus ou moins importantes. Pour peu que les circonstances deviennent favorables, de nouveaux centres se créent et se développent.

Au seuil du XIX^e siècle, la grande évolution économique qui se manifesta un peu partout dans les faubourgs de Bruxelles dut son essor incomparable au réseau de la grande voirie naissante. Elle fut une œuvre éminemment sociale dont certains auteurs ont mis en lumière les phases successives et les plus diverses (1).

Parmi les grandes routes qui partent de Bruxelles pour assurer les communications entre la capitale et les importants centres productifs du royaume et de l'étranger, la chaussée de Braine-l'Alleud et celle de Charleroi présidèrent à la prospérité et au développement rapide de la partie sud-est de la région bruxelloise.

(1) Voir à ce sujet l'ouvrage de G. Jacquemyns : *Histoire contemporaine du Grand Bruxelles*, publié avec le concours de la Fondation Universitaire de Belgique, Bruxelles, Vanderlinden 1934.



Omer Dierckx — Frise de la Salle du Conseil de la Maison communale d'Uccle.
L'ouvrage représentant la construction de la chaussée d'Alseberg

Cette contrée resta longtemps plongée dans le calme de la vie agricole autant que forestière. Les grandes communes qui la composent ne se développèrent que relativement tard, vers le milieu du siècle dernier, sous l'influence marquée des relations commerciales qui s'établirent intenses entre Bruxelles, devenu le vrai centre attractif, et les villes du bassin minier de Charleroi.

Les deux chaussées qui vont nous occuper sont ainsi à l'origine du développement rapide de la commune d'Uccle et les documents que nous avons recueillis à leur sujet vont nous permettre d'éclaircir plus d'un point, d'intérêt purement local sans doute, mais qui constitueront un apport nouveau.

Ces deux routes, dont l'une pendant très longtemps porta le nom de *l'alschen weg* (chemin des Wallons), partent exactement du même endroit, de la Barrière de St-Gilles, où elles s'articulent à la chaussée qui, en droite ligne, vient de la Porte de Hal.

Prenant naissance en ce lieu géographique commun, elles s'en vont, chacune, poursuivre leur tracé régulier pour franchir bientôt la limite septentrionale du territoire Ucclois, l'une à la hauteur de l'avenue Molière, aux environs immédiats de la Place de l'Altitude Cent, l'autre au lieu dit le *l'euugat*, hameau important à la lisière du Bois de La Cambre.

Elles s'allongent alors parallèlement, en suivant une direction nord-sud nettement marquée, traversant la commune de part en part, la première sur une distance totale de quatre kilomètres (de la borne 1 à la borne 5), la seconde, sur un trajet de plus de six kilomètres (de la borne 4 à la borne 10, cette dernière située à la hauteur de la Petite Éspinette).

I. — La Chaussée d'Alseberg.

Le tracé de la route de Bruxelles à Braine-l'Alleud — assurément mieux connue des Bruxellois sous son nom officiel de chaussée d'Alseberg — avait été décrétée par le gouvernement autrichien en 1726. Le premier tronçon allant de la Barrière de St-Gilles jusqu'au gué de Calevaet, situé à la limite sud du territoire d'Uccle, fut immédiate-

ment construit (1). Il se développe sur une longueur de cinq kilomètres et demi et traverse les territoires des communes de St-Gilles, Forest et Uccle. Sa construction a inauguré la période moderne de ces trois faubourgs importants qui lui doivent incontestablement une grande partie de leur rapide et prestigieux développement.

La chaussée primitive nous est connue par un document précieux. C'est la *carte figurative dressée, vers 1731, par l'arpenteur A. De Bruyne, de la chaussée de Bruxelles par Stalle, jusqu'à la chapelle de Calevoet, et ses propriétés y comprises* (2).

Avant de passer à l'examen de ce document d'archive il est peut-être utile de faire quelques remarques préalables et générales au sujet du mode de représentation adopté par les arpenteurs de l'époque. Lorsque ces praticiens dessinent des étendues de l'espace, ils combinent habilement les éléments que l'habitude et la convention séparent généralement. Le plan est d'abord tracé dans la tradition classique ; puis, à l'emplacement exact des édifices, églises, maisons ou simples dépendances, suivant les besoins de la cause, ils dessinent tous ces éléments en perspective cavalière en remplissant les espaces par la figuration des arbres ou toute végétation importante.

La représentation *figurative*, suivant le terme consacré, y gagne en clarté et la lecture ne nécessite aucune correction préalable. Aussi, l'intention apparaît nettement : il s'agit, dans l'ensemble, d'une représentation graphique, analytique et descriptive dans les limites de la possibilité pour rendre les lieux tels qu'ils sont. La *carte figurative* rend ainsi admirablement ce qu'elle annonce et fournit le plus d'éléments possible pour nous faire une idée exacte de la réalité. Ces sortes de représentations sont donc des documents précieux, de véritables tableaux parlants exacts,

(1) Un acte scabinal du 1 avril 1730 parle de la construction de la route. On y relève un passage dans lequel il est question d'une pièce de terre, dont une partie fut expropriée pour la construction de la chaussée : *alwaer gemackt wordt de casseyde van Brussel op Calevoet*.

(2) Archives Générales du Royaume. Cartes et Plans. Manuscrits, n° 1254, haut. 36 cm., larg. 4 m. 26 1/2 cm.

où l'auteur, loin de pouvoir donner libre cours à sa fantaisie et à ses sentiments, est tenu à la réalité stricte et à l'objectivité sans limites.

A l'époque où l'arpenteur De Bruyn traça le plan que nous avons sous les yeux, le citoyen quittant Bruxelles et se trouvant à l'emplacement de la Barrière de St-Gilles, voyait s'allonger devant lui, à travers champs et prairies, l'interminable perspective de la route nouvellement construite sans qu'aucune construction ne vienne interrompre la régularité parfaite de son tracé.

A quelques pas de l'endroit où le sculpteur Julien Dillens éleva jadis sa gracieuse fontaine à la *Porteuse d'eau* dont beaucoup de Bruxellois conservent le souvenir (1), se dressait une perche, évoquant en un raccourci amusant les plaisirs villageois et les hiérarchies soumises si profondément aux traditions et aux rites du terroir. Le plan indique nettement cette perche ainsi que tous les terrains environnants. Ceux-ci appartenaient à la commune et s'étendaient, en pentes, riches d'aspect, jusqu'au Fort de Monteray (2).

A partir de cet endroit le plan indique la succession ininterrompue de lots de terres, portant chacun le nom du propriétaire ou de l'occupant ; ce sont autant de parcelles expropriées pour la construction de l'assiette de la route. Envisagé dans son ensemble, le document constitue un véritable relevé cadastral dans lequel chaque parcelle expropriée est figurée par son numéro d'ordre.

Jusqu'à l'ancienne chapelle de Calevoet, point terminal du premier tronçon, quarante trois lots de terre sont mis en expropriation et tous ces lots sont représentés au complet dans l'énumération.

La zone s'étendant depuis l'endroit où la nouvelle chaussée s'articule à la route de Waterloo (*de casseyde naer het floëgat*), jusqu'au carrefour actuel formé par la chaussée et l'avenue Molière, à la hauteur de la Place de

(1) Ce beau monument, dont l'architecture était l'œuvre de Chambon, a été démolie il y a quelques années pour les besoins toujours grandissants de la circulation particulièrement difficile à la Barrière de St-Gilles. La belle figure de Julien Dillens existe actuellement l'une des pelouses de l'avenue du Parc.

(2) *De gemeente bij het fort van Monteray*.

l'Altitude Cent, était partagée par douze propriétés, appartenant presque toutes à des institutions religieuses de la ville ou des environs immédiats.

Nous les transcrivons dans l'ordre où elles se succèdent sur le plan :

- Parcelle 1. Le Curé de l'Eglise de la Chapelle de Bruxelles et le Curé du Chapitre de St-Gudule.
- Parcelle 2. Abbaye de la Cambre.
- Parcelle 3. Marius Vander Munten.
- Parcelle 4. L'Avocat de Swert.
- Parcelle 5. La veuve de ...
- Parcelle 6. Abbaye de Forest.
- Parcelle 7. Abbaye de la Cambre.
- Parcelle 8. L'Hospice de St-Pierre à Bruxelles.
- Parcelle 9. Terre de la Chapellenie d'Ixelles.
- Parcelle 10. Abbaye de Forest.
- Parcelle 11. Abbaye de la Cambre.
- Parcelle 12. La Chaussée sépare ici une propriété appartenant à la Chapellenie Ste-Elisabeth, à gauche, de la terre appartenant à l'Eglise de Ste-Gudule, à droite de la chaussée.

Après avoir franchi ces dernières parcelles, la route entame les terres du domaine royal. Les parcelles 13 à 16 sont toutes indiquées *Landt van synre Majest. nylgeroyde heeghde, in hure by...*

Qu'est-ce que le mot *Heeghde* ? Quel en est le sens ? Pour certains auteurs, primitivement, le mot *heeg* désignait une partie d'un bois, d'une forêt, nettement délimitée suivant une coutume ancienne (1). D'autre part, d'après J. Verquillie, *heeg* désigne un domaine situé près d'une résidence princière (2) et il faut admettre que l'explication semble bien claire pour le cas qui nous occupe. Il faut donc comprendre par *Heeghde*, nom topographique donné au XVIII^e siècle à un quartier important du territoire d'Uccle, le massif forestier qui s'étendait à l'ouest de la chaussée de

(1) Voir Dr E. Vanderlinden *Carlan, St-Job in 't verleden*, Uccle, J. Delil, 1922.

(2) J. Verquillie. *Beknopt Etymologisch Woordenboek der Nederlandsche Taal*, Gand, 1925, ... *het bij een adeltijk verblijf behorende domein* (p. 119).

Waterloo jusqu'aux portes de l'Abbaye de Forest. Le défrichement accompli, entre les années 1704 et 1728, de toute cette partie de la Forêt de Soignes fut le point de départ du développement de la commune d'Uccle, qui vit sa population sensiblement augmenter.

Les parcelles 13 à 16 du plan figurent donc des dépouilles de l'ancienne sylvie ducal. Or, il est établi que depuis la plus haute antiquité la Forêt de Soignes appartenait aux souverains du pays (1). Les ducs de Brabant surent toujours l'exploiter à leur avantage à tel point que la Forêt de Soignes fut un de leurs domaines les plus productifs.

Il est clair que les étendues ainsi défrichées, devenues terres dérodées, très propices aux cultures, restaient propriétés royales. La dénomination *nylgeroyde heeghde* n'est plus ici qu'un souvenir de la Forêt de Soignes qui, pour les besoins sociaux et économiques toujours de plus en plus grandissants, abandonna ses dépouilles successives pour être livrées à l'agriculture et à la culture maraîchère.

Le plan de 1731 nous renseigne en même temps sur les noms des habitants qui exploitèrent les terres ducalès :

- Parcelle 13. *Landt van synre Majest. nyl geroyde heeghde in hure by Gillis Strackmans.*
- Parcelle 14. *Landt in hure genomen bij Martinus Keyaert mede Hendrick van Kulsem.*
- Parcelle 15. *Landt in hure by Gillis Strackmans.*
- Parcelle 16. *Landt in hure bij Martinus Keyaert mede Hendrick van Kulsem.*

Nous notons en passant que c'est dans les limites de la parcelle 14 que nous rencontrons, à gauche de la route, la première maison. Depuis la Barrière de St-Gilles actuelle, aucune construction n'est indiquée et la maison figurée se trouvait à la hauteur du carrefour de l'avenue des Sept Hommiers et de la rue *Vanderkindere*, cette dernière portant, jusqu'en 1860, le nom de *Breedhandvaeg* (2).

(1) Voir *Notice sur la Forêt de Soignes*, publiée par le Touring Club de Belgique, Bruxelles, s. d.

(2) Voir Dr A. Van Loey. *Studie over de Nederlandsche Plaatsnamen in de Gemeenten Elsene en Ukkel*, Louvain, Vlaamische Drukkerij, 1931, p. 193.

La borne kilométrique n° 2 indique la limite de la parcelle 17, propriété de Clerin. La parcelle 18 fut enclavée entre la route de Forest et l'ancienne rue conduisant à l'église d'Uccle. Elle était propriété de Johannes Ryckaert, nom Ucclois par excellence, et indique l'emplacement exact de l'auberge bien connue du *Vieux Spijltigen Duiwel*. Remarquons toutefois que cette dernière se trouvait à gauche de la chaussée, exactement en face du *Spijltigen Duiwel* de nos jours. Elle est clairement figurée sur le plan de De Bruyne et le bâtiment qui lui fait face est sans doute possible cette autre auberge, *Den Ryckuyt* dont les archives font souvent mention.



Aspect actuel de la chaussée d'Alsemberg avec, à gauche, la vieille auberge du *Spijltigen Duiwel*.

La chaussée va couper maintenant de part en part les terres de l'avocat Faïsan, indiquées au n° 19 sur le plan de De Bruyne. Avec les parcelles 20 à 24, de petite étendue chacune, elles délimitent le centre d'Uccle en s'étendant jusqu'au carrefour important du *Globe* actuel.

La figuration toute champêtre de ce quartier particulièrement intéressant de la commune d'Uccle nous montre que l'histoire topographique, comme l'histoire en général, emprunte son véritable intérêt au sentiment qui nous

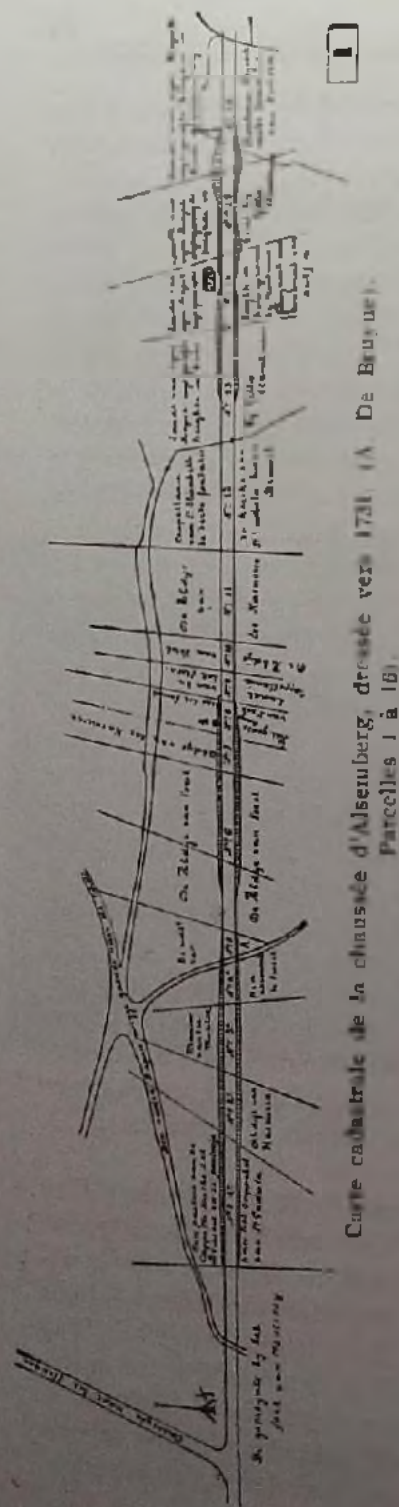
porte à retrouver dans la liaison réciproque des temps successifs les témoignages des progrès sociaux. L'esprit a difficile à se familiariser avec la vie trépidante actuelle dès qu'on retourne au plan que De Bruyne releva avec tant de détails vers la fin de l'ancien régime.

La chaussée reliant le village d'Uccle à la seigneurie de Stalle, était parmi les principales voies de communication locales au XVIII^e siècle. Bien plus ancienne que la chaussée d'Alsemberg qu'elle coupe à angle droit, à la hauteur de la parcelle n° 21, elle forme avec cette première un carrefour qui se développa sans cesse pour devenir à la longue le vrai centre de la commune. Il apparaît déjà sur le plan de De Bruyne sous forme d'une agglomération importante puisqu'elle groupait plusieurs maisons sur un espace relativement restreint. C'est sans aucun doute possible, au XVIII^e siècle, le quartier le plus peuplé traversé par la nouvelle chaussée, depuis son point de départ jusqu'au hameau de Calevoet.

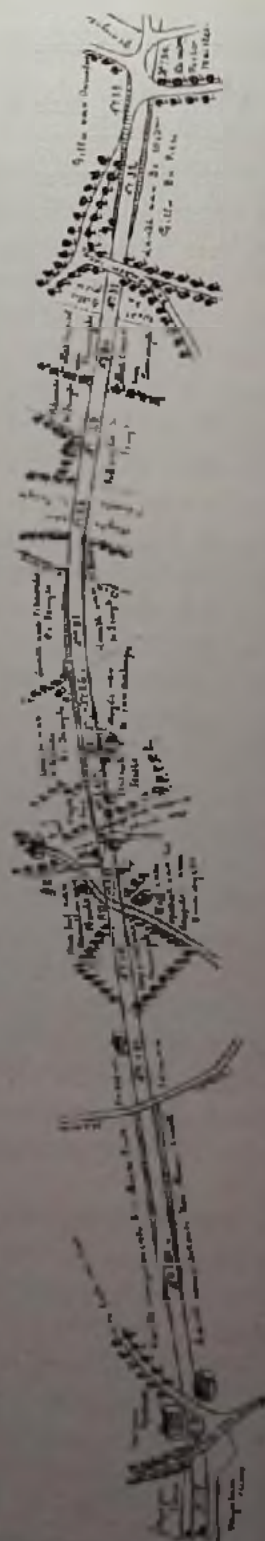
Mais, si depuis cette époque, cet endroit s'affirme comme centre naissant, il le doit incontestablement à sa situation particulièrement favorable puisque ce lieu marque le croisement de l'ancien chemin de Calevoet à Bruxelles avec le ruisseau d'Uccle (*Ukkelbeek*).

Revenant au plan de De Bruyne, nous suivons ici le tracé de la chaussée qui coupe en diagonale un jardin régulièrement entouré d'arbres (Parcelle 20). C'était une propriété appartenant au Chapitre de Cambrai. Elle partage avec la parcelle 21, propriété d'Arnoldus Van Haecht, la rive droite du ruisseau d'Uccle, à l'endroit précis où ce modeste cours d'eau passe au-dessous de l'assiette de la route.

Sur la même rive, la parcelle 22 représente *'t Hoff ende Opstal van het Cappitel van Camerycke* tandis que la parcelle n° 23, sur la rive opposée, est indiquée sous la dénomination *Den Opstal van Arnoldus Van Haecht*. Pour l'étymologie du mot *opstal*, il ne faut ni songer à *Stal*, écurie, ni rapprocher, comme le pourrait facilement suggérer l'endroit, ce nom du nom topographique de *Stalle*, le hameau tout proche. L'*Opstal*, loin d'avoir une parenté avec l'un et l'autre de ces noms pour les moins érudits, a une origine toute autre.



Carte cadastrale de la chaussée d'Alsenberg, dressée vers 1731. (A. De Bruyne).
Parcelles 1 à 16.



Carte cadastrale de la chaussée d'Alsenberg, dressée vers 1731. (A. De Bruyne).
Parcelles 17 à 34.

Dès l'époque belgo-romaine, chaque famille possédait sa maison avec enclos et les champs, les prés, les bois, les bruyères restaient la propriété collective des habitants. Le moyen âge conserva à travers toutes les vicissitudes des temps l'usage des terres communes, quoique la formation de véritables seigneuries foncières aient depuis bien longtemps posé le principe de la propriété privée.

D'après L. Vanderkindere, dans nos contrées, les documents appellent ces terres de *hemede*, *opstal*, *warande* (1). Il faudrait donc interpréter le nom d'*Opstal*, figurant aux parcelles 22 et 23, comme indiquant des prés appartenant à la communauté, véritable association du voisinage qui repose sur les traditions du peuple.

Mais *Opstal*, au XVIII^e siècle, a encore une autre signification. Nous trouvons le mot dans le dictionnaire de Halma (2) : *Opstal* = *Gebouw* — l'édifice — Ce qui est sur le fonds — *Den opstal van een huis verkoopen* = l'endre une maison sans le fonds ; un édifice simplement.

Il est certain que c'est dans ce sens seul que le mot doit être interprété ici ; la figuration des bâtiments et aussi la désignation du propriétaire, cette dernière en opposition directe avec toute idée se rapportant à une terre mise en commun, ne laissent aucun doute à ce sujet.

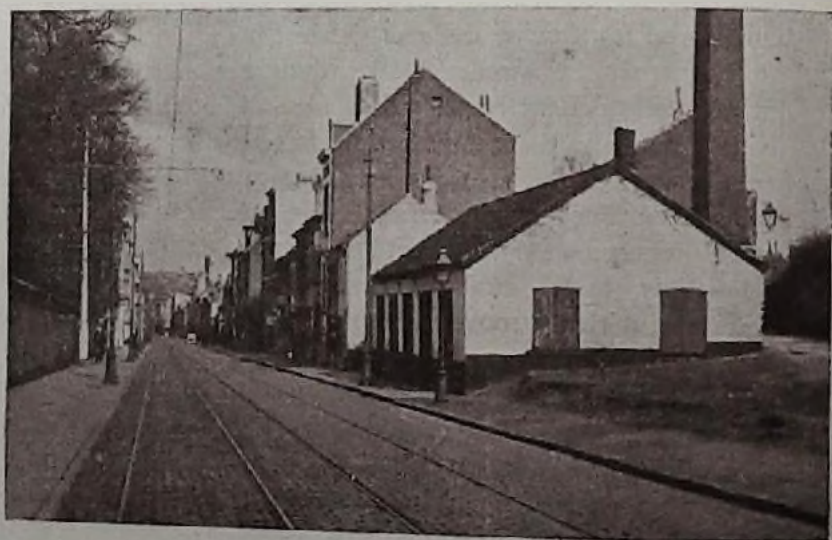
Mais il n'en sera pas de même pour la parcelle n° 35 où l'*Opstal* primitif subsiste parfaitement. Ce qui est plus intéressant, c'est qu'ici même le nom est accompagné du mot *gemeynte* ce qui fait que la dénomination est aussi décisive que possible. Les deux mots conservent leur valeur propre et *gemeynte Opstal* ne peut signifier autre chose que prairie, terre commune ; les termes sont trop clairs, s'associent trop parfaitement pour ne pas exprimer cette réalité.

Que cet *Opstal* ne soit réellement une terre mise en commun et qu'il faut y voir la survivance d'une très ancienne coutume, c'est ce qui résulte encore du fait

(1) Léon Vanderkindere. *L'Origine des Magistrats Communaux*. Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, 2^e série. T. XXXVIII, 1874.

(2) J. Halma. *Nieuw Nederlandsch en Fransch Woordenboek*. Drecht en Amsterdam. W. Van de Water-Mortier, 1710.

qu'aux environs immédiats débouchait une rue très ancienne dont on ne sait pour quelle raison le nom a disparu de l'onomastique actuelle de la commune. Il s'agit du *Kouterstraet* (1), la rue conduisant au *kouter*, désignant primitivement une exploitation collective (2).



La chaussée d'Alsemberg actuelle à la hauteur du lieu dit *Ten Haen*. (Parcelles 29-30).

Enfin, nous croyons utile de signaler que la parcelle contigüe, portant le n° 36 sur le plan, est désignée à nouveau *Opstal van Gilles van Overstraeten*. Nous retrouvons ici les mêmes dispositions qu'au n° 23, c'est à dire que la figurette nette de deux bâtiments, avec le nom du propriétaire des terres environnantes, exclut à nouveau toute idée de terre commune. Ici, comme ailleurs, le sens du mot *Opstal* est clair : il désigne un bâtiment, sans autre con-

(1) La rue Rigide Van Opheim actuelle reliant la rue de Stalle à la Chaussée d'Alsemberg. Quoique portant ce nom depuis bien longtemps, le vieil Ucclois continue obstinément à appeler cette artère par son nom primitif, de *Kouterstraet*, et d'aucuns semblent ignorer même son nom nouveau.

(2) L. Vanderkindere, signale dans ses *Deux notes à propos d'Uccle*, que les pâturages publics, désignés sous le nom générique d'*Opstal* furent fort nombreux anciennement à Uccle.

mentaire. Celui-ci vient s'accouder au bord de la chaussée, accoté d'arbres qui le transforment en un berceau de verdure. C'est l'une des vieilles auberges uccloises qui jalonnaient l'ancien chemin de Bruxelles et qui firent nouvelle fortune lors de la construction de la grande chaussée. Elle s'appelait *'s Gravenhage* et fut connue déjà au XVII^e siècle puisqu'un texte de 1630 en fait mention (1).

Nous passerons rapidement sur la série des parcelles qui se succèdent depuis le ruisseau d'Uccle jusqu'aux confins de la commune. C'est une suite ininterrompue de parcelles agricoles ou de pâturages plantureux que plusieurs propriétaires se partagent.

Si les nouveaux noms qui apparaissent ne suscitent en général guère d'intérêt, il convient cependant de faire exception pour celui du Vicomte de Fryde que l'on rencontre plusieurs fois le long du tracé de la nouvelle chaussée (Parcelles 25 à 29 et 35-36). L'on sait que toutes ces terres firent jadis partie de la Seigneurie de *Gracst*, un fief qui, en 1374, s'étendait sur une superficie de douze bonniers (2) et qui relevait du Consistoire de la Trompe (3), pour relever ensuite de la cour féodale du Brabant. Lorsque, en 1630, les biens qui en dépendaient furent mis en vente, on fit mention d'une ferme avec terres situées sur le *Wolvenbergh*. Dès le XVII^e siècle on signale à cet endroit une maison de campagne qui, en 1724, devint la propriété du vicomte de Fryde.

En continuant notre route nous rencontrons partout le même aspect agreste, des terroirs où par-ci, par-là se distinguent quelques pauvres maisons égrenées le long de

(1) Dr A. C. Van Loey, *Studie over de Nederlandsche Plaatsnamen in de Gemeenten Elsene en Ukkel*, signale plusieurs mentions d'archives se rapportant à cette vieille auberge.

(2) Le château du *Gracst* était un des nombreux petits manoirs seigneuriaux du territoire d'Uccle. Les terres du *Gracst* subirent des transformations constantes et vers la fin du XVIII^e siècle déjà plusieurs maisons de campagne se les partageaient.

(3) Le Consistoire de la Trompe réglementa la chasse dans le domaine de la Forêt de Soignes. Le siège en était à Boutsfort et fonctionna dès le XIII^e siècle. Appelé aussi « Tribunal du Cur », il jugeait les délits de chasse et de pêche et était alternativement présidé par le grand veneur de Brabant et par le gruyer.

la chaussée. Par des prairies coupées de beaux rideaux d'arbres, nous atteignons bientôt la limite de ce premier tronçon de la route qui reliera Obbussel au hameau de Calevoet.

A Calevoet, deux puissances locales se partagent les terres.

Le seigneur du *Steen* (Parcelle n° 42 : *Landt van polderende d'heer paulus floris van Steen*) avait son manoir près du *Groelst*. Cette petite seigneurie a son histoire intimement liée à celle du manoir seigneurial connu sous le



Vieux cabaret de la fin du XVIII^e siècle au lieu-dit *Ten Haen*

nom *'t Hoff De Groelst*. Primitivement une cour féodale y siégeait et sa juridiction s'étendait sur le fief du *'t Hoff ten Steene* (1).

(1) *'t Hoff ten Steen*, comme *'t Hoff te Groelst* sont très souvent cités dans les textes d'archives. Un acte de 1737 stipule que la ferme de St-Bloy, située au hameau de Verrewinkel, était grevée de 7 1/2 deniers de Louvain au profit du seigneur du *Steen*. Lorsque les biens qui dépendaient de la Seigneurie du *Groelst* furent vendus, en 1830, il n'est plus fait mention que d'une ferme *'t Hoff van Groelst bij 's Gravenhaege*, formant un ensemble de 47 bonniers.

Les terres voisines du *Groelst* sont connues sous le nom de Calevoet. Ce nom toponymique a actuellement une orthographe fautive (1).

Il est établi — et plusieurs documents en font foi — qu'en ce lieu on passait le gué (*voort*) du ruisseau qui, aujourd'hui encore, forme la limite des communes d'Uccle, de Linkebeek et de Drogenbosch (2).

Le premier tronçon de la route de Bruxelles à Aelseberg s'arrêtait à cet endroit et ne franchissait pas le gué.

C'est probablement la vieille tradition, tant de fois évoquée et dont en 1348 on donnait déjà une version précise (3), d'après laquelle Charlemagne en personne aurait accompagné le pape Léon III à Uccle pour y consacrer la première église St-Pierre, qui a attaché le nom de l'empereur à l'étymologie du mot *Calevoet* (4). Il est vrai aussi qu'une autre tradition persistante veut que ce soit l'empereur Charles Quint qui laissa de son passage du gué de Calevoet le souvenir de son nom pour faire de l'endroit *Karel-le-voet*, qui devint après *Calevoet* (5).

Le fait est que le nom de *Calevoet* atteste la popularité d'un des épisodes du cycle Carlovingien et d'un souverain populaire autour duquel les légendes foisonnent dans nos contrées.

Le plan de De Bruyne nous montre l'agglomération naissante. La dernière parcelle occupée par la chaussée est indiquée comme terre appartenant à la Chapelle de Calevoet. Le dessin assez exact de l'édifice que l'arpenteur De

(1) Voir à ce sujet L. Vanderkindere *Deux notes à propos d'Uccle*. — I. *Le Dierweg*. Bulletin de l'Académie Royale de Belgique (classe des lettres, etc.). N° 12, pp. 646-664, 1904.

(2) Il ne nous appartient pas ici de rechercher l'étymologie du mot *Calevoet*, primitivement *Calevaert*, *Calevoet*, etc. D'après L. Vanderkindere (op. cit.), le nom dérive de *voort* = gué. Notons cependant que d'après J. Vercauthe : *Etymologisch Woordenboek*. Gent, 1925 — *voort*, un dérivé de *vuur* = *groentebed*, en réalité donc, une terre cultivée.

(3) A. Wauters. *Histoire des Environs de Bruxelles*, III, p. 628.

(4) La tradition rattache au même cycle de légendes l'étymologie du nom de *Stalle*, le hameau qui, avec le fief de Carloo, formait la grande partie du territoire d'Uccle.

(5) Les légendes s'y rattachant ont été recueillies par Decock et Teirlinck dans leur ouvrage *Brabantsch Sagenboek*.

Bruyne figure dans son plan, nous amène naturellement à en dire un mot. C'était une construction qui datait de 1425 et qui remplaça un oratoire primitif en bois. Elle fut construite et richement dotée par Jan Van Offhuis, un gros négociant Bruxellois. Les religieux du couvent de Boetendaël y disaient la messe les dimanches et les jours de fêtes



Ancienne chapelle de Calevoet.
Dessin de de la Barre. Cabinet des Estampes, Bruxelles.

jusqu'à l'époque de la révolution française. Pillée et devastée avec bien d'autres bâtiments religieux, la chapelle de N.-D. de la Consolation de Calevoet fut définitivement démolie en 1835 (1).

Le Cabinet des Estampes de Bruxelles conserve dans ses collections une planche intéressante, reproduisant une vue de l'ancienne chapelle de Calevoet. Elle est l'œuvre du

(1) Cette chapelle abritait une image miraculeuse, primitivement attachée à un arbre de la région. Elle fut, en 1835, conduite processionnellement à l'église St-Pierre à Uccle. Restaurée et enrichie de bijoux, en 1843, elle fut transportée dans une nouvelle chapelle construite près de la chaussée d'Alsemberg. L'image de N.-D. de la Consolation de Calevoet représente la Vierge portant l'Enfant Jésus tenant la grappe de raisins symbolique de la main droite.

Chevalier de la Barre et date de 1835. Comparée aux dessins relevés sur le plan de De Bruyne et aussi sur une carte importante dont nous aurons à nous occuper plus loin, la planche du Cabinet des Estampes nous montre une vue sensiblement différente. Il faut y voir le résultat de plusieurs mutilations successives car les textes anciens confirment les relevés des arpenteurs et sont d'accord sur l'aspect imposant du temple primitif.

Nous avons ainsi parcouru d'un bout à l'autre le premier tronçon de la chaussée de Bruxelles à Alsemberg. Le plan cadastral que l'arpenteur De Bruyne en dressa vers 1731 nous a permis de nous rendre compte de son aspect primitif, de retrouver dans le passé l'embryon d'agglomérations importantes, de découvrir les limites de possessions d'institutions diverses qui tenaient leur biens d'organisations parfois très anciennes.

Mais ce même plan qui nous sert de guide, en plus des indications de délimitations de propriétés rurales, va nous permettre maintenant de nous rendre compte jusqu'à quel point la nouvelle chaussée se superposa à des voies et chemins anciens. A plus d'un endroit, elle emprunta l'assiette de chemins à peine tracés et qui de temps immémorial reliaient des centres importants.

Nous retrouvons l'ancien chemin allant de la Porte de Hal à Calevoet à quelque distance de la Barrière de St-Gilles. Il coupe la nouvelle chaussée à angle droit et l'inscription que l'arpenteur De Bruyne y trace ne laisse aucun doute au sujet de sa nature propre. Il s'agit d'un chemin creux reliant le hameau du Chat (1) à la ville : *den ouden Diepen wegge gaende naer de Cille*. Le tracé de ce chemin reste sensiblement parallèle à celui de la nouvelle chaussée et suivait approximativement le tracé de la

(1) Ce chemin ne doit pas être confondu avec l'ancienne *Kattebaen* ou *Cille stiaele* qui reliait le hameau du Chat à la chaussée d'Alsemberg, à la hauteur de l'avenue Messidor actuelle. D'après les textes d'archives assez nombreux qui se rapportent au hameau du Chat, il semble bien que les noms de tous les lieux-dits de l'endroit doivent leur origine à une auberge portant comme enseigne « la de Kat ». — Un texte de 1469, *Registres des cens, Rentes et redevances dus au domaine*, N° 45108, Archives gen. du Royaume ne peut laisser aucun doute à ce sujet.

une courbe actuelle qui relie la Place Van Meenen à l'avenue Albert. Il est à remarquer que les cartes anciennes de toute la région sud de l'agglomération bruxelloise indiquent en général nos vieux chemins plus ou moins encaissés sur une partie ou sur la totalité de leur parcours. Il en est ainsi surtout dans les pentes parfois bien accentuées et si l'on tient compte de la nature des terrains où les sables sont en abondance, formant ainsi un sol léger par excellence, on se figure aisément nos vieux chemins conduisant vers la ville, assis entre deux talus dont la hauteur varie suivant les endroits (1).

Revenant au plan de De Bruyne, nous suivons le chemin creux du Chat jusqu'aux confins des biens de Sa Majesté. Avant d'atteindre ceux-ci le chemin passe par un très important carrefour d'où se détache entre autres, un large sentier qui, par l'assiette de l'avenue Besmes, descendait jusqu'au village de Forcst.

À partir de cet endroit nous perdons les traces de l'ancien chemin public. Celui-ci existait cependant et se prolongeait d'une façon continue. À défaut d'un plan, un texte précis de 1696, signale le chemin public à cet endroit... *tegens den vryen wege gemeynelyck genoemt de cleyn cat* (2).

Nous devons suivre la chaussée d'Alseberg jusqu'à la hauteur du passage à niveau actuel du chemin de fer de Bruxelles à Charleroi pour retrouver l'ancien chemin laissé sans solution de continuité à l'endroit même où s'étendaient les biens ducaux. Cette fois, il coupe la chaussée à angle droit, puis, tournant brusquement à droite, il va poursuivre sa route, en un tracé continu, jusqu'au gué de Calevoet. Les parcelles expropriées 32, 33, 34 et une partie de la parcelle 35 empruntent approximativement l'assiette de l'ancien chemin. Plus loin, à la hauteur du *gemeynte opstal*

(1) La région est particulièrement sablonneuse et le tracé de la chaussée d'Alseberg, sur la totalité de son parcours, tout au moins en ce qui concerne le premier tronçon, coupe essentiellement des terrains formés de sables Lediens ou Bruxelliens. Voir carte Géologique de la Belgique. 1/40 000.

(2) Archives 1321, du Royaume. Notariat Général du Brabant. N° 2857.

dont il a été question plus haut, se détacha un chemin arboré, nettement dessiné et qui, le long des parcelles 38 à 41 suivait le tracé de la chaussée jusqu'à une rue latérale appelée *Valley tract*, l'une des voies de communication les plus importantes de la commune d'Uccle au XVIII^e siècle. Elle est plusieurs fois citée dans les archives et reliait le village de Droogenbosch au village de Linkebeek (1). Il reste peu de chose de cette rue ancienne car la construction du chemin de fer de Bruxelles à Charleroi la laissa sans issue. Le tronçon compris entre la chaussée et le chemin de fer reste seul ouvert à la circulation. C'est la rue de Calevoet actuelle et toute la partie située à l'est de la voie ferrée, en direction de Linkebeek, fut pratiquement abandonnée. De larges et nouvelles avenues, dont la construction toute récente s'accommode avec le tracé de la nouvelle ligne Schaerbeek-Hal, ont fait emploi d'une partie de l'assiette du vieux chemin.

Notons en passant que le plan de De Bruyne n'indique pas la Chaussée de Droogenbosch qui fut cependant construite en même temps que la Chaussée d'Alseberg.

À partir de la *Valley tract* l'ancien chemin suivait parallèlement le tracé de l'actuelle chaussée, en s'infléchissant légèrement vers la droite jusqu'au gué de Calevoet. Il aboutissait à cet endroit, un peu en aval du petit pont de la rue de Linkebeek.

Dès que la nouvelle chaussée fut livrée à la circulation on vit petit à petit l'ancien chemin de Bruxelles devenir sans utilité pratique et les différents tronçons figurés sur le plan de De Bruyne disparurent l'un après l'autre.

Pour se donner une idée exacte des changements topographiques qui intervinrent en peu de temps dans toute cette contrée du sud de Bruxelles, traversée par la nouvelle chaussée, nous ferons usage d'un nouveau document. Il s'agit d'une carte figurative des routes et chemins vicinaux entre Ruysbroek, Droogenbosch, Stalle et Uccle, dressée en 1775, par le géomètre C.-J. Everaerts, à l'occa-

(1) C'est une voie très ancienne dont il est fait mention dès la première moitié du XIV^e siècle (1322).

sion d'un procès que l'Abbesse de Forest eut à soutenir contre le village de Droogenbosch (1).

Cette carte, très complète, n'indique plus l'ancien chemin reliant le hameau de Calevoet à Bruxelles. Par contre, pour ce qui concerne le territoire de la commune d'Uccle, parmi les vieux chemins d'intérêt local qui furent simplement ébauchés sur le plan de De Bruyne à fur et à mesure de leur rencontre, la carte de 1775 nous permet de les remonter jusqu'à leur point de départ ou jusqu'à leur point d'aboutissement. Elle nous servira aussi pour déterminer avec exactitude certains autres chemins qui, par plusieurs indices, les font ressortir comme devant être des plus importants et des plus fréquentés dès les temps les plus reculés.

Il en est ainsi du *Ouden wege* formant la limite entre les parcelles 31 et 32 du plan de De Bruyne. C'est l'ancien *Dieweg* qui a fait l'objet d'une étude complète et décisive de Léon Vanderkindere, ancien bourgmestre d'Uccle (2). Le carrefour par où passera l'antique *via populi* est d'importance. L'ancien chemin de Bruxelles y dessine une succession de deux courbes régulières et s'infléchit légèrement vers le nord. C'est incontestablement le même chemin que nous trouvons sur la carte de De Bruyne à l'endroit où sont désignées les terres duciales, formant ainsi la liaison ininterrompue entre Calevoet et Bruxelles. Il est clair, dès lors, que l'auteur a désigné par *ouden wege* l'ancien grand chemin dont le parcours se confond en certains endroits avec la chaussée même.

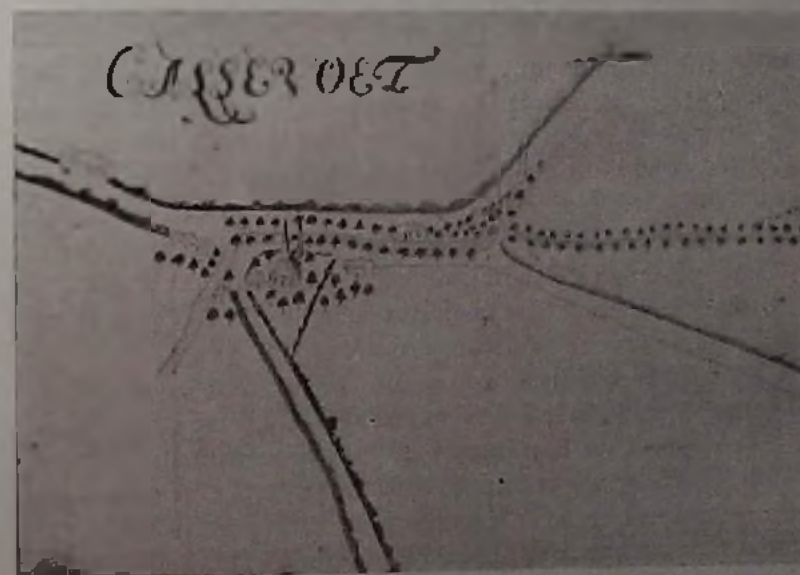
Le *Dieweg* s'infléchit vers l'est pour emprunter la ligne de partage des eaux du vallon de St-Job d'une part et du ruisseau d'Uccle d'autre part. Au point culminant

(1) Archives Générales du Royaume. Cartes et Plans. Man. n° 210. H. 75 c. 1/2, larg. 1.03 m. Cette carte porte l'inscription suivante : *Carte figurative genueelt door mij ondergeschreeven gescreuen Land ende Edificienmeter geadmiteert door den Souvereynen Rade van Brabant tot Brussel residerende in saccke voor die Eerw. Vromme Abtisse van Forest geijns ende Reserb. legens die Schepenen en de gemeyne Ingesetenen van Droogenbosch aetum Brussel 16 Augst 1775. Quod attestat C. J. Everaerts.*

(2) Deux notes à propos d'Uccle. I. Le *Dieweg*. Choix d'études historiques. M. Weissenbruch. Bruxelles 1909, p. 166 et suiv.

de cette crête, à l'endroit même occupé de nos jours par l'Observatoire Royal de Belgique, le *Dieweg* rejoignait un autre chemin important, qui reliait le fief de Carlon à St-Gilles et Bruxelles.

Quant au troisième chemin de ce même carrefour, tout en formant le prolongement naturel du *Dieweg*, il rejoint bientôt la route de Neerstalle qui, par la vallée de



L'agglomération de Calevoet. XVIII^e siècle. Extrait de la carte figurative des terres appartenant à l'Abbaye de Forest.

la Senne et le village de Forest, relia à son tour le hameau de Calevoet à Bruxelles. A le considérer en soi, ce croisement de chemins constitue donc un nœud de communication des plus importants au XVIII^e siècle. Il en est encore de même de nos jours et ce lieu topographique conserve, toutes proportions gardées, son importance d'antan.

De l'ancienne voie de Calevoet à Bruxelles que nous avons essayé de reconstituer bout à bout, nous retrouvons le tronçon initial dans un autre document du XVIII^e siècle, une carte figurative des terres appartenant à l'Abbaye de Forest et d'autres propriétaires sous le village de Forest, Stalle, Droogenbosch, ainsi que la route conduisant de

cette dernière commune à Calevoet (1). Cette carte ne porte pas de date mais un examen sommaire nous permet de conclure qu'elle est antérieure au plan de De Bruyne. En effet, la nouvelle chaussée, entièrement terminée en 1731 n'y figure pas ; par contre, l'ancien grand chemin partant du gué de Calevoet vers la ville y est nettement tracé avec l'indication suivante que nous retenons : *de haute stract gaende naer Stalle voorbij Steen*. Cette appellation *haute stract* peut être la conséquence d'une double origine, l'une et l'autre devant être prise en considération. On sait, en effet, que primitivement *de haute stracte*, *de hout stract*, *de houthwegh*, suivant l'orthographe en usage, n'était autre qu'un chemin public dont la partie carrossable était revêtue de longues pontres de bois, tout au moins dans les tronçons particulièrement ouverts au trafic du transport. *De houthwegh* doit alors son nom aux matériaux employés pour le rendre praticable (2). Il en est d'ailleurs de même du mot *steenweg* qui indique d'une façon aussi claire que précise sa nature propre.

Mais *houthwegh* ou *haute stract* veut encore dire route, chemin, voie à travers bois, essentiellement construite pour faciliter le transport du bois provenant des coupes et défrichements pratiqués dans la forêt. Le fait est que le chemin qui nous occupe traversait primitivement la Forêt de Soignes qui, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, s'étendait alors sur tout le territoire de la commune d'Uccle, atteignant à certains endroits les rives immédiates de la Senne.

C'est incontestablement ce chemin dont il est fait mention dans un acte de la Cour Féodale du Brabant, datant de 1650 (3) et indiquant avec une précision remar-

(1) Archives Générales du Royaume. Cartes et Plans. Man. N° 881. 48 1/2 cm. x 4.36 1/2 m.

(2) Certains riverains de la chaussée de Waterloo conservent encore le souvenir de l'établissement de la première ligne vicinale de Bruxelles à la Petite Espinette (1882-1893) et se rappellent que des tas de traverses furent mises à nu à faible profondeur. Ce fait prouve que cette route, avant d'être pavée, était également rendue carrossable par le même procédé.

(3) Archives Générales du Royaume. Cour Féodale du Brabant. Reg. 112, fol. XVIII, etc.

quable les bornes du fief de Carloo (1).

Enfin, nous ne quitterons pas ce dernier document sans avoir attiré l'attention sur l'orthographe du nom topographique *Callevoet*. La présence de la double lettre *ll* rend le son *cal* court et donne quelque vraisemblance à l'étymologie proposée par le Dr J. Lindemans (2) : *Cal* - cailloux formant la terre ferme pour passer le *voort* (gué).

En conclusion donc, nous pouvons dire que la nouvelle chaussée de Bruxelles à Alsemberg, tout au moins sur son parcours entre la Barrière de Saint-Gilles et l'agglomération de Calevoet, se superpose généralement à des voies anciennes.

Entre les deux points extrêmes de ce premier tronçon, construit au premier quart du XVIII^e siècle, la ville envahissante a marqué de plus en plus son caractère urbain. Aujourd'hui cette chaussée importante voit l'acier et le béton transformer de jour en jour sa physionomie d'hier. Ses magasins prennent l'allure de ceux du centre de la ville ; des quartiers tout neufs et dont la forme est, à bien des endroits, loin d'être fixée définitivement, surgissent encore un peu partout à proximité immédiate de son parcours.

Ainsi, le vieux village d'Uccle, tel que Uyterschant, Asselberghs, Puttaert et bien d'autres l'ont fixé sur la toile, se trouve complètement dissocié de ce qu'il est devenu de nos jours. C'est à peine si sa belle église du XVIII^e siècle, toute proche de la chaussée, rappelle encore, avec ses quelques rues anciennes, le souvenir du passé (3).

(1) Voir Dr E. Vanderlinden. *Carloo, St-Job in 't verleden*. Uccle 1922, p. 36. Le passage où il est fait mention du chemin stipule : *hem streckende lanx de voers. d'ijergh tot op den houthweg ter rechter zeyde Uccle ende ter linker syde Carloo alraet de achste pael gesel is.*

(2) *Plaatsnamen. Een inleidende studie door Dr Lindemans*. 2^e édition Bruxelles 1925, p. 47.

(3) Le chemin de l'église, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancienne rue de l'Église, la rue Xavier De Bue actuelle, (cette dernière n'ayant été créée qu'en 1840), partait d'un point plus élevé de la chaussée d'Alsemberg, un peu plus bas que le carrefour du *Spiflagen Duijzel*. Elle porte maintenant le nom de *rue du Doyenné* et son prolongement reliait, en définitive, le village

A la fin de l'ancien régime, elles exprimaient à elles seules presque toute la commune.

Comme dans tous les faubourgs, la vieille chaussée est à respecter. C'est elle qui fut à l'origine de la prospérité de la commune et comme telle, elle reste, entre toutes les artères nouvelles — et elles sont nombreuses — la plus animée et la plus représentative.

II. — La chaussée de Waterloo.

Deux projets d'une nouvelle chaussée reliant le hameau du Vleurgat à la ville de Bruxelles.

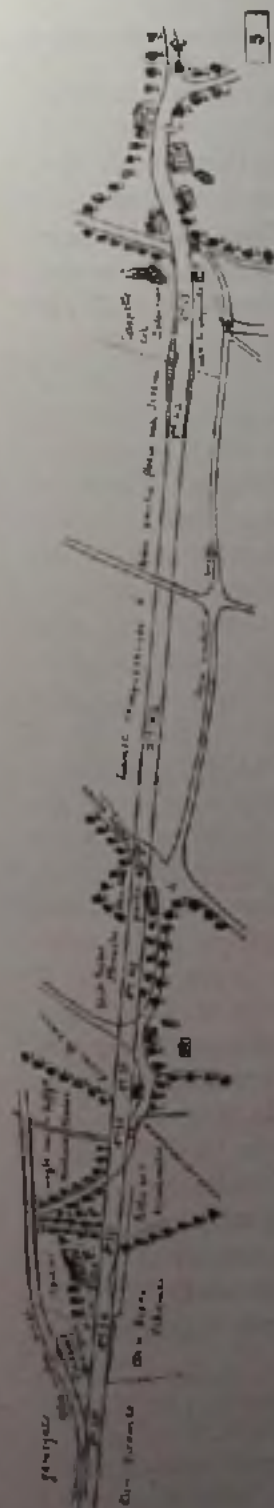
Dans la série des cartes et plans des Archives Générales du Royaume et se rapportant à la commune d'Uccle, nous devons une mention particulière au document coté 171. Ce manuscrit est un beau plan colorié figurant deux projets différents d'une chaussée à construire entre la Porte de Hal et le Vleurgat (1).

Il date du début du XVIII^e siècle et est l'œuvre du géomètre arpenteur A. De Bruyne, le même auteur du plan cadastral du premier tronçon de la chaussée d'Alsemberg sur lequel nous venons de donner des indications détaillées.

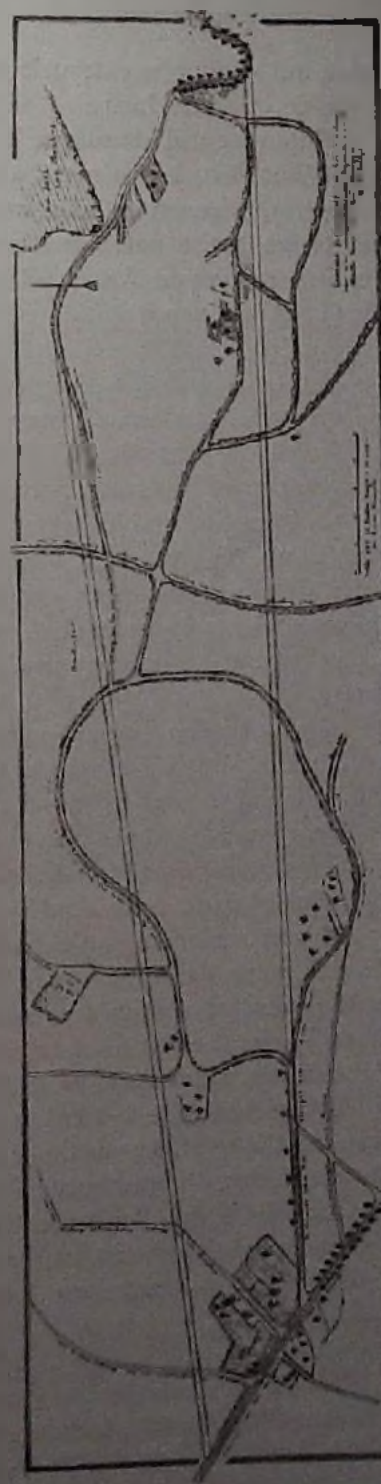
Nous ignorons à la suite de quelle délibération et par ordre de quelle autorité le document fut dressé et l'absence de toute inscription à ce sujet n'est pas faite pour étayer une opinion quelconque. Par contre, il est extrêmement compréhensif et bien que le territoire figuré soit peu étendu, l'échelle adoptée permet un développement très large de la figuration de maints lieux topographiques se rapportant tout entier à une partie de l'agglomération bruxelloise.

d'Uccle au village de Forest. Une autre vieille artère, empruntant approximativement l'assiette de la *roc des Fiddies*, constituait l'aboutissement d'une autre voie importante qui se dirigeait vers l'église de l'Abbaye de Forest, coupant la chaussée perpendiculairement à la hauteur de la parcelle n° 18 sur le plan de De Bruyne (1731).

(1) Il porte comme titre : *Carte figurative tot het maken van een nieuwen wasserij leydende van de Halle Poort naar het Vleurgat.*



Carte cadastrale de la chaussée d'Alsemberg dressée vers 1731. (A. De Bruyne).
Famille 35 n° 43



Deux projets d'une chaussée à construire entre le Fort de Hal et le Vleurgat.
Plan d'ensemble (A. De Bruyne).

xelloise qui connut une transformation extraordinaire en l'espace de quelques lustres.

Notons tout d'abord que la vieille chaussée de Bruxelles à Waterloo, le *Walschen wegh* (route Wallonne) de nos ancêtres, longeant actuellement la Forêt de Soignes en formant une limite nette, presque rectiligne, s'amorçait autrefois à la Porte de Namur. Elle fut construite au XVII^e siècle (1) et le tronçon initial, celui qui reliait le *Vleurgat* à la ville, date de 1569.

Sur le plan de De Bruyne le hameau du *Vleurgat* prend un aspect très caractéristique qu'il doit à un curieux éparpillement de masures, alignées le long de la route et convergeant toutes vers quelques constructions d'importance. C'est une véritable agglomération naissante de demeures campagnardes où le toit de chaque domine. Des groupes d'habitations assez éparses, desservies par plusieurs chemins creux tracés dans toutes les directions, mettent le hameau en communication avec les bourgades voisines.

Agglomération insignifiante ou hameau débordant, ce fut, au début du XVIII^e siècle, la résidence de plus d'un haut fonctionnaire forestier au service de la couronne. Tout le pays environnant, dans une circonscription assez étendue, de *Uytgerocycde Heeghde*, reste domaine royal. On connaît l'origine de cette double désignation topographique ; on voit seulement qu'à partir de la fin du XVII^e siècle, les noms de *uytgerocycde Heeghde* et *Landt van zyne Majesteyt* se confondent, sont employés concurremment au *Vleurgat* et au *Chat* et ceux-ci prévalaient depuis les défrichements successifs de la Forêt de Soignes.

Tel que nous le montre la carte de De Bruyne, le hameau de *Vleurgat* est encore célèbre à cette époque par plusieurs cabarets d'importance. L'un, dénommé de *Gulden Leeuw*, faisait face à l'auberge bien connue *In Sint Job* dont un acte précise que la maison se trouvait sur le territoire d'Uccle et la grange sur le territoire d'Ixelles (2).

(1) Elle fut construite en 1622, sous le gouvernement d'Albert et Isabelle et reliait Bruxelles à la ville de Trèves.

(2) Archives Gén. du Roy. Arch. Ecclésiastiques. N° 5762, p. 61. Voir Dr A. Van Lory. Ouvrage cité, p. 184.

Un autre acte y signale à la même époque une troisième auberge dénommée *t'Hout*.

Dès que les premières maisons sont atteintes une barrière se dresse au milieu de la chaussée. Elle est nettement figurée sur la carte et constitue, avec bien d'autres de l'espèce, l'un des endroits des environs immédiats de la ville où les véhicules s'acquittent du droit de passage.



Le Hameau du Vleurgat au XVIII^e siècle. Détail de la carte de De Bruyne.

D'où vient le nom de *Vleurgat* ? On a prétendu — et avec beaucoup de logique semble-t-il — qu'il dérivait de *vleug* = *vliegen* (voler) et diverses hypothèses ont été émises. Pour certains auteurs l'origine doit être recherchée dans l'existence du pigeonnier (1). Par une explication qui diffère quelque peu de la précédente, ce serait l'établissement jadis d'une fauconnerie qui serait à l'origine du lieu-dit (2). Quant à la terminologie *Gat*, notons que, suivant l'étymologie bien établie cette fois, elle ne signifie autre

(1) Voir Dr B. Vander Linden. Ouvrage cité.

(2) J. Verschueren et L. Brouts. *Modern Woordenboek*. Brussel. De Standaard.

chose que *passage, chemin* ; son origine gothique *straet* (rue), dont certains auteurs font mention est à prendre en considération (1).

En fait les chroniqueurs qui hasardent l'étymologie bien locale, allusion à l'élevage et à l'apprivoisement d'oiseaux divers, semblent baser leurs données sur l'histoire topographique d'un lieu évocatif, entièrement conquis sur la Forêt de Soignes.

Le *Vleurgt* est aujourd'hui encore un hameau important de la chaussée de Waterloo. Sa situation privilégiée, à la lisière du Bois de la Cambre, aux confins de deux communes prospères, est devenue de toute première importance depuis que la grande chaussée de Waterloo fut prolongée, en ligne droite, jusqu'au cœur du faubourg de Saint-Gilles.

Selon le plan que nous laisse l'arpenteur De Bruyne, il s'agissait, au début du XVIII^e siècle, de relier cette voie de communication importante au quartier de la Porte de Hal. Les deux projets présentés par l'arpenteur attiré du Souverain Conseil du Brabant peuvent être considérés comme faisant partie d'un vaste plan d'ensemble qui, à cette époque, préoccupait particulièrement les gouvernants. L'interdiction faite aux Pays-Bas Autrichiens d'ouvrir des négociations directes avec les grands pays voisins au point de vue du commerce extérieur eut à nos grands centres producteurs toute chance d'entreprises commerciales internationales. Bruxelles, en particulier, s'orienta délibérément vers le commerce intérieur. Parallèlement à ce mouvement économique nouveau et au mouvement industriel, Bruxelles fut relié par tout un réseau de magnifiques chaussées aux villes voisines, motivé en ordre principal par le trafic grandissant et par les exigences immédiates d'une foule d'entreprises qui se firent jour un peu partout.

Les besoins nouveaux firent aussi qu'on recherchât les moyens de rattacher directement les quartiers industriels et spécialement commerçants de la ville aux grandes voies de communication existantes. C'est précisément cette

(1) J. Vermaellen, *Beleefde Etymologisch Woordenboek der Nederlandsche Taal*, blz. 100.

situation nouvelle qui explique les deux projets de l'arpenteur De Bruyne. Ils prévoient la construction d'une grande artère monumentale, se développant en ligne droite selon la conception nouvelle de l'époque.

Mais tandis que le premier de ces projets, en un tracé rigoureusement géométrique, devait relier directement le hameau de *Vleurgt* à la *Porte de Hal*, le second, par contre, devait aboutir à la *Barrière de St-Gilles*, pour emprunter ensuite l'assiette de l'ancien chemin d'*Obbriussel*.

Au point de vue de la topographie générale des lieux, il est intéressant de noter une fois de plus qu'ici, comme ailleurs, la nouvelle chaussée à construire allait se superposer aux antiques chemins existants.

C'est ainsi que de *straete van het Vleurgt naer de Hallepoort*, un chemin creux sur la plus grande partie de son parcours, reliait depuis toujours, l'ancienne route des Wallons à la *Porte de Hal*. Le projet présenté par l'arpenteur De Bruyne emprunte l'assiette du vieux chemin dans la première partie de son parcours. Plus loin, il rectifie tout simplement son tracé sinueux.

Si on examine de près le second projet, en tenant compte des anciens chemins de communication existants, nous conclurons de même. La nouvelle voie projetée était simplement destinée, sur une grande partie de son parcours, à remplacer le chemin de *Berckendael*, l'un des plus vieux chemins de l'agglomération bruxelloise, qui reliait de temps immémorial le *Carloosche weg* au faubourg de Saint-Gilles.

En suivant le tracé de ce chemin sur le plan de De Bruyne nous atteignons bientôt un chemin secondaire, appelé *het Windmolen straetken*, qui se superpose pour ainsi dire à la chaussée projetée jusqu'à son point d'aboutissement à la hauteur du fort de Montro.

Du fort de Montro à la porte d'enceinte de la ville, la route projetée se confond exactement avec l'assiette de l'ancienne route existante qui apparaît pavée sur le plan de De Bruyne jusqu'à la hauteur de l'ancienne chapelle d'*Obbriussel*.

Ce dernier chemin est d'importance et il est intéressant d'ajouter que l'auteur nous a laissé ici une représenta-

tion claire et précise du faubourg de St-Gilles vers la fin de l'ancien régime. Quoique régulièrement la représentation des terres et domaines ait toujours été sommaire et limitée à des indications générales et conventionnelles, cette partie du plan de De Bruyne par contre, ramène tous les éléments à leur valeur propre. C'est une image évocative, tracée avec finesse et précision, où le sentiment et toute interprétation de la nature font évidemment défaut, mais où le souci à la signifier dans sa complexité éclate à merveille. Tous les détails jugés utiles y sont à leur place et l'observateur curieux ou simplement intéressé peut en imagination, le long de la chaîne du temps, retracer l'évolution naturelle et faire revivre la transformation et la modernisation d'un des plus importants faubourgs de la capitale.

Pour atteindre la *Porte de Hal*, en venant du *Vleurgat* et de la chaussée des Wallons, les deux chaussées prévues par De Bruyne devaient nécessairement couper à angle droit le vieux chemin qui reliait la cuve d'Ixelles au village d'Uccle. Nous retrouvons ce chemin dans le plan de De Bruyne sous le nom de *den hoogwegh gaende van het Lindeken of te geweyde Boom naar de Cat*. Il reste bien peu de chose de cette importante voie de communication. Tout comme ailleurs, elle a fait place à de belles et larges artères nouvelles qui, sur une bonne partie de leur parcours, font usage de l'assiette de la voie primitive qui sillonnait la campagne (1).

Qu'advint-il des deux projets déposés aux Archives Générales du Royaume ?

Hâtons-nous de dire que ni l'un ni l'autre ne fut mis à exécution.

(1) Les rues de l'Arbre Bénit, du Beau Site et de Turin suivent exactement le tracé du chemin primitif. Il en est de même de l'avenue Brugmann actuelle qui, au delà de la chaussée de Waterloo, poursuit son chemin vers Uccle en se confondant avec le tracé de l'ancien chemin. *Het Lindeken of te geweyde Boom* dont il est fait mention sur le plan de De Bruyne était planté au lieu dit *Het Elterken*. La tradition ancienne voulait que le clergé de l'église de St-Gudule s'y rendait processionnellement le Mercredi des Rogations et que les gouttes tombant des feuilles de l'arbre bénit, après la pluie, guérissaient les enfants de la fièvre. (E. Wauters. Histoire des Ruines de Bruxelles, Tome III, 283-284).

Si nous transportons le tracé qui nous a occupé jusqu'ici sur un plan actuel de Bruxelles et de sa banlieue immédiate, nous constatons en premier lieu que l'un des deux projets de De Bruyne fut réalisé en partie par la construction, au cours du XIX^e siècle, de la rue de La Victoire, allant de la Porte de Hal à la Place Janson.

La communication directe entre St-Gilles et la chaussée de Waterloo fut établie par la construction de la large chaussée actuelle, reliant le *Vleurgat* à la Barrière. C'est en somme le second projet qui prévalut mais avec cette restriction essentielle que l'axe de l'arrière prévus par De Bruyne se déplaça quelque peu pour s'articuler à la chaussée de Waterloo au lieu dit de la Bascule (1).

Quoique la carte figurant les deux projets de De Bruyne ne soit pas accompagnée d'une date précise, il nous est permis de dire qu'elle est antérieure à l'année 1735, date à laquelle le même arpenteur dressa le plan cadastral du premier tronçon de la Chaussée d'Alsemberg. Nous étayons notre opinion sur le fait que le tracé de la chaussée de *Vleurgat* figure sur ce dernier document.

Les importantes voies d'accès dont il a été question tout le long de cette notice participent depuis deux siècles à l'histoire de la commune d'Uccle.

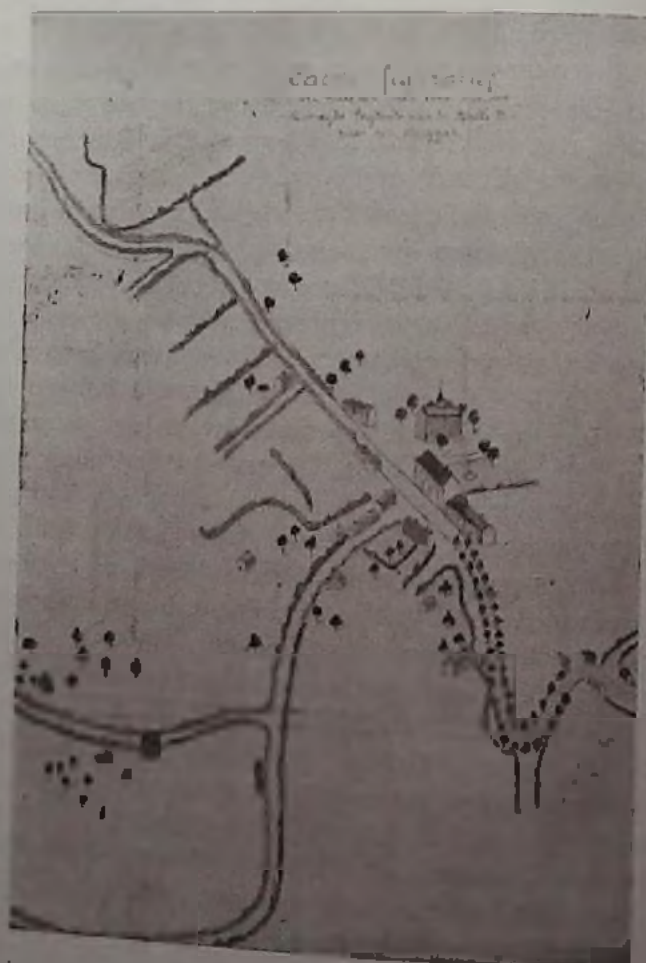
Malgré leur allure très moderne elles sont encore pleines de souvenirs du passé. Il fut réservé à l'une de voir Napoléon et la Grande Armée (2) ; l'autre connut les plus beaux déploiements de cavalcades publiques, en un temps où la joie était demeurée elle-même et où il suffisait « d'attendre sur les éphémérides traditionnelles le retour des fêtes et des saisons consacrées depuis des siècles à l'expression de l'âme populaire » (3).

(1) Depuis lors, ce nouveau tronçon prit délibérément le nom de *Chaussée de Waterloo* et se confonda avec l'ancienne route, tandis que le tronçon primitif, perdant de plus en plus son importance d'antrefois, changea de nom et de destination.

(2) Sur le territoire d'Uccle, l'armée anglo-néerlandaise l'emprunta pour barrer à Napoléon le chemin de Bruxelles.

(3) H. Davignon. *La Vie extérieure en Flandre. La Revue Française*, 1922.

Les auberges, aimablement vieillottes et pittoresques, disséminées le long des routes entre la Porte de Hal et les hameaux de Calevoet ou de Carloo ont été témoins de bien des paysanneries innocentes et rustiques car la répu-



L'agglomération de St-Gilles au XVIII^e siècle depuis la Porte de Hal jusqu'à la Barrière. Détail de la carte de De Bruyne.

tation d'amusement de toutes les paroisses de l'endroit était telle que les habitants de la ville se portaient en foule pour s'y mêler (1). Plus d'un auteur en fait le récit fidèle

(1) Joë Dierckx de ten Hamme *Souvenirs du Vieux Bruxelles*. Bruxelles, R. Russel, 2^e édition, s. d. Voir le chapitre réservé à la *Gilde des Écrivains*, p. 247, etc.

tout en soulignant la tolérance de nos pères qui ne criaient pas vite au scandale (1).

Pour atteindre la route de Calevoet et d'Alsemberg, en venant de la ville par la Porte de Hal, il fallait nécessairement suivre la direction de l'antique et champêtre chemin d'Obbrussel, passer par l'ancienne église de St-Gilles, côtoyer le fort de Muntray et traverser tout ce quartier de coteaux, si bien compartimenté en parcelles agricoles sur le plan de De Bruyne. Au milieu d'eux, le primitif sanctuaire paroissial, sur l'emplacement duquel s'élève de nos jours l'église du Parvis de St-Gilles, ne semblait guère offrir beaucoup d'intérêt au point de vue architectural. Son chevet s'étendait jusque près de la chaussée. Tout ce quartier se complétait par une belle et spacieuse habitation qui devait faire l'admiration des contemporains, tant son ornementation était resplendissante. Le plan de De Bruyne la figure entourée d'un beau jardin, agrémenté d'un bassin au milieu duquel s'élevait une grande fontaine jaillissante.

Lorsque, le troisième jour de Pentecôte, le 25 mai 1779, le vicomte Jérôme, Balthazar de Roest d'Alkemade et sa femme, Maria, Anna, Jacoba, Petronille Sirejacobs firent leur entrée triomphale dans leur domaine de Stolle, un somptueux cortège, formé de la jeunesse uccloise, sous les accoutrements les plus hétéroclites, était allé à la rencontre des derniers seigneurs de cette terre jusqu'à la porte de Hal.

Le hasard a voulu que les documents graphiques dont nous nous sommes servis se complètent d'une façon des plus heureuses. Juxtaposés, ils nous laissent une image vivante et pittoresque de ce que devait être le décor enam-

(1) Un touriste hollandais C. Van de Vyver, dans *Wandelingen in en om Brussel*. Amsterdam 1823, dit très simplement que « chaque année, environ le 23 juillet, se produit une sorte d'exode des Bruxellois vers un lieu dit l'Ossegal, situé à une heure de marche de la ville. A cette occasion, la belle et spacieuse chaussée y conduisant, se pavane de gens et de véhicules... On compte jusqu'à dix mille personnes. Depuis la Porte de Hal et des deux côtés de la route, se multiplient les distractions de tout genre. On dîne monté sur des échasses ».



Omer Dierckx. Frise de la salle du Conseil de la Maison communale d'Ecce.
Panneaux représentant le cortège des derniers Seigneurs de Stalle (1779)

pêtre dans lequel on pouvait suivre la marche du cortège seigneurial (1).

C'est une bien belle histoire que celle-là et nous nous promettons d'y revenir un jour.

(1) Un document de l'époque, dédié aux derniers seigneurs de Stalle lors de leur joyeuse entrée dit :

- « *Tal den de Halle Paert van Brussel in Parade*
- « *Treckt hem nu te gemoet een schoone cavalcade*
- « *Een hande wylgetoghe onder de heste jeughe!*
- « *Gaen hulen haeren Heer niet onbepaalde vreughe!* »

Les noms des Dattes.

PAUL HERMANT.

Pour le folkloriste tout fait social mérite d'être étudié, même s'il n'est que d'importance tout à fait secondaire, pourvu que les recherches auxquelles il donne lieu apportent une indication intéressante au point de vue de la vie collective. Ces menus éléments ont souvent cet avantage sur les grands phénomènes qu'ils se prêtent mieux que ceux-ci à une observation directe, que nous les voyons naître, se transmettre et disparaître sous nos yeux.

Un fait bien curieux, en somme, est le grand nombre de noms que dans notre petit pays on a donnés aux dattes. J'en ai recueilli beaucoup, mais certes quelques-uns ont échappé à mon enquête, qui fut cependant longue et patiente.

Les noms grecs et latins des dattes sont dus à l'analogie de formes qui existe entre la datte et le doigt : le grec *δακτύλιος* et le latin *dactylus*. Ce dernier devient dans le latin du Moyen-Age *datalus* et en français du XV^e siècle *datil*, qui se retrouve encore en provençal, en portugais et en espagnol ; l'italien en a fait *dattero*, le néerlandais *dadels*, *dadelen*, le suédois *dadel*, l'allemand *dattel*.

La datte est connue depuis longtemps dans nos régions ; Van Maerlant et Van Velthem la citent diverses fois sous le nom néerlandais ; mais c'était un fruit de luxe qui ne pénétrait pas dans les localités d'importance secondaire et moins encore dans les villages. Au XVI^e siècle on lui accordait des vertus thérapeutiques. Il n'y a pas plus de cinquante ans que les dattes font l'objet d'un commerce régulier, sauf peut-être dans les grands centres ; ailleurs, le plus souvent, elles n'étaient apportées que par les forains.

D'où nous viennent les premières dattes destinées au commerce ? Vraisemblablement elles nous arrivèrent avec les oranges de l'Andalousie où il existe encore quelques palmiers du temps des rois maures, notamment à Elche

(près de Séville) (1). Aussi anciennement les dattes portaient le nom de *cerises d'Espagne* à Liège et ses environs en Hesbaye, au Condroz et dans le Namurois. Cette expression a disparu devant le mot français en beaucoup de régions, notamment à Liège, à Marche et en Hesbaye ; mais elle est restée à Namur, Andenne, Codinne, Dinant, Lustin, Ciney et autres lieux, au point qu'à Lustin et à Profondenville on ne comprend guère le mot datte et qu'à Andenne on considère ce dernier comme du patois, alors que l'expression *cerise d'Espagne* (*cellige di l'Espagne*) est de bon ton. A Seraing on dit quelquefois « *cerises d'Afrique* ».

A Hérinnes-lez-Engbier, situé à la frontière linguistique comme en certains endroits du Limbourg, on trouve une autre réminiscence du même genre : on y appelle les dattes « *spaansche vijgen* » *figues d'Espagne*.

L'assimilation aux figues est d'ailleurs très répandue. Dans le pays de Waes, le Nord de la province d'Anvers, à Alost, à Termonde, dans une partie du Limbourg, à Dicst en Brabant et assez rarement à Bruxelles, le terme d'usage est celui de *figues anglaises*. A Hasselt, comme à Ninove, on les appelle des *figues*, tout simplement.

Par contre, en région wallonne, nous trouvons en toute une contrée la dénomination de *figues d'Amérique*. C'est le cas dans le Brabant wallon (jusque Tubize au Nord), une grande partie du Hainaut, et une partie de la province de Namur. Cependant dans des villes importantes, telles que Mons, ce terme n'est plus guère utilisé que par de vieilles personnes, les jeunes ayant adopté le mot français. Cette expression de figue d'Amérique existe aussi en pays flamand, notamment à Genck, à Beeringen en Campine et même à Sittard, dans le Limbourg hollandais.

A Maestricht on trouve le nom d'*Oostervijgen* (figues d'Orient) qui fait au pluriel *Oosterviege*. Cette assimilation aux figues a donné naissance à quelques dérivés assez curieux.

Dans les localités situées au Sud de Bruges, le nom de *figues d'Angleterre* (*engelsche vijgen*) s'est transformé en *figues d'âne* (*aelsvijgen*), mais dans l'esprit des enfants, ce ne sont pas des figues pour les ânes, mais ce

(1) Renseignements communiqués par M. C. Maréchal.

sont des « produits » de l'âne. Cette expression s'est répandue à Roulers, à Waereghem et à Ypres et en cette dernière ville, elle s'est substituée à une autre plus ancienne de *kromme daten*, des dattes arquées.

A Tournai et aux environs, les dattes portent le nom de *figues à noyau* ou en langage plus local : *figues à piéracques*.

Très souvent aussi on a assimilé la datte à la prune, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'on les appelait anciennement des prunes-dattes. Dans les vieilles boutiques d'Ostende, on les nomme *gesukkerde prumen*, des prunes sucrées, par confusion avec les prunes sèches auxquelles on donne quelquefois le même nom. Au Coq s/mer cela s'est transformé en *gesukkerde vijgen*.

A Lisseweghe et aux environs, on a conservé le vieux mot légèrement transformé, *dadelsprumen* pour *dadelspruimen*, prunes-dattes. A Courtrai elles sont nommées *prunes étrangères* (*vreemde pruimen*) et Guido Gezelle rapporte cette expression (*Uitstap in de Warande, de Dadelpalme*).

Dans toute une région du Hainaut, notamment dans le Centre (Bascoup, Manage, La Louvière, Haine-St-Pierre, Chapelle-lez-Herlaimont) et aussi à Braine-le-Comte et environs (Hornues, Petit-Rœulx et Steenkerque) on les a dénommées des *prônes d'Amérique*. Mais ici encore on remarque que si le terme s'est nettement conservé dans les villages, il tend à disparaître à Braine pour faire place au mot français.

A Malines on a assimilé la datte à la cornouille (Kornoeljes) et on l'appelle *Karnulle*. La cornouille a quelque similitude de forme avec la datte ; elle est recherchée par les enfants et on la confit quelquefois. Anciennement on lui attribuait à peu près les mêmes vertus médicinales qu'à la datte. Ce mot a subi diverses transformations et est devenu *Karnelles* à Duffel, *Kornulles* à Hombeek et *Krenoelen beezen* à Sempst. A Campenhout il se fusionne avec le nom des champignons : *campernoelen*. A Watervliet (F. O.) on dit aussi *cornelion*.

Un terme qui semble avoir son centre d'expansion à Louvain et qui domine dans toute la région entre Tervuren et Tirlemont est « *van dat* » ou plus complètement

« *van dit en van dat* » (de ceci et de cela), par quoi les enfants désignent parfois les caroubes et les dattes. C'est évidemment un jeu de mots sur le mot français et, chose à noter, le parallèle de cette expression existe à Watervliet (au Nord d'Eecloo) et dans tout le Sud-Ouest de la Flandre occidentale et même à Ostende ; on y dit *didden en dadden*, ou *ditjes en datjes* (Dixmude, Nieuport, St-Georges, Rousbrugge, Coxyde, Oostduinkerke, Furnes, Poperinghe, Perwyse, Adinkerke). A Ostende on a noté l'expression « *piereu van dit en piereu van dat* » (poires de ceci et de cela).

Un autre jeu de mots a été relevé à Wichelen près de Termonde : on y a complété le mot français ou flamand, dattes ou dadels, on en faisant des soldats (*soldaten*).

Au Centre de la Flandre Orientale, dans la zone comprise entre Grammont, Sotteghem, Audenarde, Waereghem, Nevele et Gand on ne connaît les dattes que sous le nom de *Kadijsters*, qui devient *Kadasters* surtout au Nord de Gand, jusque Selzacte. Dans le Sud de la province, la jeune génération l'abandonne pour utiliser l'une ou l'autre déformation du mot français, qui devient *datten*, *dusters*, etc. A Lede, entre Alost et Gand on dit quelquefois *Klacc-huizen*, oreilles tombantes.

A Bruges on trouve ce nom très bizarre de *fitmatrul* ou *fittematrul*, qui désigne également du crottin, mais on en ignore l'étymologie. Ce mot, assez fortement déformé, s'est infiltré à Furnes et à Dixmude, où l'on dit *julematruijs*, à Middelburg (F. O.) où l'on dit *Fliggemakruis* et à Heyst Goor où l'on prononce *filematrollekes*. A Bruges on entend quelquefois dire *figgenmatrul*, probablement dû à une assimilation partielle avec le mot qui désigne la figue, et la déformation du mot *matolet*, *matruis*, qui intervient d'ailleurs dans un terme grivois qui s'emploie à Bruges.

C'est là un terme de dérision, de mépris qui, comme celui de *ezels fijgen* (figues d'âne) est donné par les enfants et qui s'oppose au mot que donnent les marchands. Ceux-ci veulent faire valoir leur marchandise en l'assimilant à des fruits plus appréciés et en lui donnant une origine lointaine ; l'acheteur, lui, dévalorise la marchandise en l'assimilant à des excréments. La couleur et l'aspect assez peu attirant, au premier abord, facilite l'analogie. A Machelen (Brabant) on appelle les dattes des *crottes de paysan* et les

gamins de Bruxelles et de certains faubourgs, doublant l'analogie, les ont appelées des *crottes de capucins*.

A Diest, en emplie quelquefois, mais rarement, le mot de *smoddorfiggen* (*figues salissantes*). A Turnhout, à Moll et en quelques autres localités de la Campine anversoise et hollandaise (Bréda notamment) et même dans le bas peuple anversois et malinois, les enfants leur donnent le nom bien méprisant de *smeerlappers* (*sûlôts*) ; moins expressive, quoique méprisante encore, est l'appellation de *klamottervijgen* (*figues en bloc*) qu'on leur donne à Crainhem. En Frise on dit *vijledale*, *vijsedalen* ou *vijtedalen* (*vijl* = sale, *vijge* = figue). Que dire de la dénomination « *droeve jongens* » (garçons tristes) qu'on a rencontrée à St-André-lez-Bruges.

Les termes nettement graveleux sont assez nombreux. Il en existe à Bruges, à Bruxelles, à Ruysbroeck et anciennement à Rhode-St-Genèse. Un mot très répandu à Bruxelles, à Vilvorde, Wemmel, Relughem et Brusseghe, dont le sens grivois a presque disparu, est celui de *Mietjes* ou *Miekes*, petites Maries. Ce sens est plus apparent dans le terme d'argot. *Mietjes* se retrouve en Flandre (à Gaver et Sommerzeke, notamment) et *Miekes* ou *Miekers* à Mersxem (Anvers).

A Bruxelles, anciennement du moins, les marchands ambulants fixaient parfois sur le bloc des dattes qu'ils vendaient à la charette, une étiquette qui les désignait sous le nom de *kloppers*. Ce mot a son origine dans le fait que les gamins des Marolles attachent les noyaux de dattes à un fil qu'ils fixent à un bout par une épingle, alors que le noyau vient contre les carreaux de la fenêtre d'un magasin. Ils tiennent l'autre bout du fil derrière le dos, le secouent et font battre le noyau contre la vitrine pour agacer les commerçants.

A Etterbeek, non loin de Bruxelles, nous avons trouvé cette expression assez curieuse de *gelukbeentjes* (*petits os qui apportent la chance*). L'origine du mot nous échappe. Il en est de même du nom, actuellement disparu. *krakernellebesen* que certaines mères de famille bruxelloises essayèrent anciennement de substituer au mot habituellement utilisé par les enfants et dont elles comprenaient le sens grivois.

Le vrai nom flamand *dadels* est presque inutilisé et même inconnu en nos provinces ; nous ne l'avons trouvé, en effet qu'à Iseghem et à Maeseyck. Le mot français a eu beaucoup plus de succès. Il règne presque exclusivement dans toute la province de Liège et celle du Luxembourg (exception faite pour la région d'Arlon où l'on emploie le mot allemand *dattel*). Dans la région de Mariembourg et de Nismes on ne connaît que le mot *datté*. A Enghien et à Monscreux, comme à Bruxelles, où le français n'est pas autochtone, on ne connaît que le mot *dattes* lorsqu'on parle cette langue. Les flamands, au lieu du mot exact, donnent la préférence au dérivé du français, *datten* (parfois *dellen*), qui est le seul terme connu dans beaucoup de localités flamandes (Bamburgh près de Burst, Meerbeek près de Louvain, Ecloo, Thourout, Coeckelaere, Grammont, Buggenhout et ailleurs). Ce terme est d'ailleurs généralement compris partout, sauf dans maintes localités de la Flandre orientale où le mot *Kadyster* est resté vivace. On y ajoute parfois un diminutif d'où *dattjes* ou *dattelkes* (Beersel près Bruxelles) ou cette autre terminaison qui donne *datters* (Aerschot). Enfin à Etterbeek (Bruxelles) on entend dire quelquefois *darte*.

Je citerai pour mémoire le nom de *catareljes* (*salamandre, petit poisson pourri*) que l'on nous a dit être utilisé quelquefois à Charleroi ; mais ce renseignement demanderait confirmation.

Au point de vue culturel, nous constatons l'existence de certaines zones d'influence bien marquées (zones folkloriques, comme les appelle M. Van Gennep). Ces zones pourraient évidemment être précisées davantage par des renseignements nouveaux ; des études parallèles sur d'autres expressions permettraient d'établir l'importance de ces relations géographiques et se prêteraient à des recherches sur les influences économiques, politiques et sociales. Le but serait d'en arriver à classer tous les faits folkloriques par régions ayant un ensemble de caractères folkloriques particuliers.

Très remarquables sont ces assimilations inexactes aux figues, prunes, cerises, cornouilles, champignons et ces lieux d'origine qui, à quelques exceptions près, sont

tout aussi inexact. L'assimilation aux fruits plus connus est un phénomène de logique analogique, très en usage dans la pensée populaire, et comme on l'a vu, elle a un rôle plus important encore dans la formation des noms méprisants ou grivois par des analogies de forme, de couleur ou de noms. Les Grecs et les Romains avaient d'ailleurs suivi cette voie pour dénommer les dattes.

Quant aux noms de *kadijsters*, de *fittennatrul* et de *Krakernellebezen*, ils seraient peut-être un sujet d'étude pour un philologue flamand.

Tout aussi intéressante est la lutte entre les mots : rayonnement autour d'un centre citadin, lutte entre le mot commercial et le mot méprisant, expansion progressive du mot littéraire et rapports de valeur ou de convenance avec le mot du terroir, naissance et disparition de certaines expressions qui n'ont qu'une vie locale et passagère. Nous avons ici, en raccourci, un phénomène important de la vie du langage où les relations géographiques, ethniques, culturelles et commerciales ont leur rôle et où les rapports entre classes sociales (où l'esprit d'imitation domine) ont une action marquée.

P. S. — L'esprit populaire emploie souvent des expressions très graveleuses pour désigner ce fruit. Tellement graveleuses qu'il est impossible de les imprimer dans le corps de la revue. Nous les avons réunies sur une liste supplémentaire que nous enverrons aux abonnés qui en feront la demande.

Liste des Localités citées.

Adinkerke.	Bruges.
Aerschot.	Brusseghem.
Alost.	Bruxelles.
Audenne.	Buggenhout.
Anvers (Pce).	Burst.
Arlon.	
Audenaerde.	Campanhout.
Dambrege.	Chapelle-lez-Herlaimont.
Basconp.	Charleroy.
Beerlingen.	Ciney.
Beersel.	Coeckelaere.
Brabant.	Condroz.
Braine-le-Comte.	Coq-sur-Mer.
Breda.	Courtrai.
	Coxide.

Crainhem.	Namur (Province).
Diest.	Namur (Ville).
Dixmude.	Namurois.
Duffel.	Nevele.
Eecloo.	Nieuport.
Eugbien.	Ninove.
Etterbeek.	Nismes.
Flandre Occidentale (S. O.)	Oostduinkerke.
Flandre Orientale (Centre)	Ostende.
Formes.	Peruyse.
Gand.	Petit-Roulx.
Gaver.	Peperinghe.
Genck.	Profondeville.
Godinne.	Releghem.
Gronmont.	Rhode-St-Génèse.
Hainant (Pce).	Roulers.
Haine-Saint-Pierre.	Ruysbroeck.
Hasselt.	Saint-André les Bruges.
Hérinnes.	Saint Georges.
Hesbaye.	Selzete.
Heyst-Goor.	Seupst.
Huonbeek.	Seraing.
Horrues.	Sittard.
Iseghem.	Sommerzeke.
La Louvière.	Sottegem.
Lede.	Steenkerke.
Liège.	Sterrebeek.
Limbourg (Pce).	Termonde.
Lisseweghe.	Tervuren.
Louvain.	Thourout.
Lustin.	Tirlemont.
Luxembourg (Pce).	Tonnam.
Machelen (Brab.)	Tubize.
Maeseyck.	Turnhout.
Malines.	Uccle.
Manage.	Vilvorde.
Marche.	Waereghem.
Mariembourg.	Waes (Pays de).
Meerbeek.	Watersliet.
Merxem (Anvers).	Wemmel.
Middelburg (F. O.).	Wichelen.
Moll.	Ypres.
Mons.	
Monsecon.	

La Représentation d'une Passion Flamande sous la Domination Française.

(d'après des archives de l'Opéra de Paris).

CHARLES A. THOMAS-BOURGEOIS,
Docteur en Philosophie et Lettres.

Le huit Germinal an X paraissait à Paris dans l'*Observateur des Spectacles*, une information relative à la représentation d'une Passion dans un « village brabançon ».

Exhumée des archives de l'Opéra en 1938, par M. Max Fuchs, secrétaire de la *Société des Historiens du Théâtre* et transmise à un correspondant bruxellois, elle donna lieu à des recherches sur place, dont les conclusions résumées viennent de paraître à Paris, chez Droz, dans le *Bulletin des Historiens du Théâtre*, et dont nous donnons ici le texte intégral. « M. C. A. Thomas » retrouvé le lieu où se déroula le spectacle et aussi de précieuses archives locales qui lui ont permis de reconstituer l'atmosphère morale très particulière, de cette représentation » (1).

Or donc, « l'*Observateur des Spectacles* », dans son numéro du 8 Germinal an X, signale les représentations d'un *Mystère* en 1802, dans un « village brabançon » du nom de Haesdonck.

Pour n'être pas en Brabant, — dans la province actuelle ni dans l'ancien duché de Brabant, — le dit village n'en existe pas moins.

(1) *Bulletin de la Société des Historiens du Théâtre*. VI^e année, n° 50, Juillet-Septembre 1938. Paris. Lib. E. Droz.

Un plein pays de Waes (ou Waas), dans la courbe profonde que dessine l'Escaut entre Gand, Anvers et son embouchure, Haesdonck dresse la tour carrée et robuste de son église en briques rouges. Les maisons sans étage, se répandent tantôt pressées, tantôt à l'aise le long des rues aux courbes capricieuses. Au loin s'étendent de riches campagnes grasses qu'ont fertilisées les inondations du fleuve.

Ce village de Flandre est vieux : son église date de 1149. Une dalle tumulaire en pierre blanche, du XIV^e siècle s'orne de deux personnages en longues robes.

Cette année-là s'animait d'un févreux enthousiasme. Il s'agissait pour les uns de raviver une foi ancienne parfois somnolente, pour d'autres d'élever la piété au niveau de la leur propre, pour tous de montrer à l'ennemi comme au traître qu'on ne cédait pas.

La résistance passive s'organisait, tenace. Les colères contenues s'exprimeraient dorénavant par des témoignages multipliés de fidélité à l'église ; des élans d'enthousiasme religieux se substitueraient aux fureurs meurtrières.

L'insurrection qui avait éclaté le 12 octobre 1798, à Overmeire, près de Termonde, lentement s'était éteinte. Elle laissait derrière elle, des deuils et des ressentiments. Les bandes insurgées avaient déferlé de l'ouest à l'est, sur les provinces de Flandre, de Brabant, d'Anvers et de Limbourg, se glissant dans les campagnes, bouleversant les villages, plongeant dans les forêts secrètes, battant de leurs flots tumultueux les murs des villes. Diest et Hasselt avaient été prises et reprises, Bruxelles menacée.

Refoulée, la guerre des paysans s'était comme perdue dans les sables et les marais (2), derrière les sapinières et les dunes de la Campine, aux confins du Limbourg hollandais et de l'ancienne principauté de Liège (3).

Bien des gars avaient disparu. Les vides demeuraient

(2) Les marais du Démer sous Diest.

(3) Hasselt prise, les survivants s'enfurent « bûchés » le long des routes par la cavalerie française.

Pirenne, « Histoire de Belgique ». VI, p. 116.

Femmes et vieux attendaient, espéraient. Tous leurs fils n'avaient pas pu mourir sous les canons français, dans les marais du Démer ou les rues de Hasselt ! De tous ces désastres, certains étaient réchappés (4).

Parfois une rumeur secrète courait dans les arrières-cuisines où l'on se réunissait en sautant les haies des jardins : un combattant était revenu ou un hanini. Les maisons plus grises, qu'on avait cessé de blanchir aux approches de Pâques, accueillaient, par les nuits sombres, les rescapés blêmes, amaigris, blessés ou malades.

Les soirs qui suivaient, à la lueur tremblotante des crassets fumeux, on priait avec plus de ferveur. Et le curé venait entre chien et loup, comme pour un mort (5).

Jamais dans ces pays que la religion imprègne autant que l'eau, où les clochers s'essayent à dépasser la hauteur des digues, la foi n'avait connu élans plus vigoureux.

En cet hiver de 1802, les églises se rouvrent. Depuis juillet dernier, la Constitution civile du clergé, cause et aliment du « Boerenkrijg » (6), n'est-elle pas abolie ? Napoléon n'a-t-il pas scellé la paix avec l'église ? Pie VII n'a-t-il pas ratifié le Concordat ?

Pourtant on se méfie ! Les portes des églises ne font que s'entr'ouvrir. Et si l'on redresse les croix, les cloches cependant se taisent obstinément.

Ah ! le jour où, entre les maisons aux fenêtres ouvertes, transformées en chapelles, sur les gros pavés semés de sable blanc et de menus papiers multicolores, sous les draperies tendues au-dessus des rues tortueuses, la procession solennelle déroulera ses files de communiantes blanches et de pénitents noirs, porteurs de cierges allumés ! (7)

(4) La lutte fut le plus opiniâtre en Campine... Durant quelque temps, des bandes de désespérés errèrent encore par les bois, poursuivies par les colonnes mobiles.
Pir., o. c., VI, p. 115.

(5) Dès novembre 1798, un mois avant la fin des troubles, 7478 prêtres avaient été condamnés à la déportation, (pêle-mêle, tous les prêtres assermentés). On n'en put saisir que quatre à cinq cents qui furent internés aux îles de Ré et d'Oléron.

(6) Guerre des paysans, à laquelle il y eut d'ailleurs une autre cause, la conscription.

(7) Mission précise des membres de la Gilde de St. Sébastien

Ce jour-là, la vieille confrérie de Haesdonck sera plus nombreuse qu'elle n'a jamais été. Le vénérable registre de la Confrérie du St. Sacrement sous le titre de St. Joseph qui n'avait enregistré en vingt-quatre ans, de 1776 à 1800, que vingt-six inscriptions nouvelles, en recueillera dix en 1802 et seize en 1803. Deux pages presque pleines, le long desquelles glisse l'index nouveau du Dayen, président actuel. M. Frans Goovaert, vigoureux et sympathique septuagénaire a déposé sur la table de bois blanc, et ouvert avec fierté le précieux document que nous feuilletons. Après ces années d'intense vie religieuse, il faudra quatorze ans, de 1804 à 1818, pour atteindre ce total de vingt-six inscriptions.

1802, 1803 ! dates mémorables !

En mai 1802, « le très saint Sacrement est porté solennellement de la cure à l'église » (8). Cette année-là d'ailleurs, le curé Stepman, qui tient ses archives à jour, note : « Hoc luisterrijk de groote processie geschiedde in 1802 » (9).

1802, date fastueuse dans l'histoire de Haesdonck, « la commune la plus chrétienne du pays », comme nous dit son curé actuel.

Non seulement le saint sacrement a regagné l'autel, dans l'église que surmonte de nouveau la croix ; — mais les représentations dramatiques vont reprendre après dix années de silence : car on n'a pas voulu ici comme ailleurs, jouer des pièces d'inspiration française (10).

On se souvenait avec émotion, des derniers spectacles. C'était en 1792. Pendant plusieurs semaines, depuis

(8) Archives de M. le curé de Haesdonck : « Het alherheilige Sacrament plechtiglijk van de pastorie naar de kerk gebracht ».

(9) Ibidem : Combien magnifiquement, la procession eut lieu en 1802.

(10) En 1809, à Lebbeke, les Rhetoriciens jouent « Brutus », tragédie imitée du français (par le célèbre poète Sybrand Fuitnat) « Théâtre villageois en Flandre » Ed. Vander Straeten, 1880, II, p. 128.

Pâques jusqu'à la moisson, on s'était pressé sous les tilleuls de la grand'place carrée, encadrée de ses maisons basses, pour s'engouffrer dans la salle et applaudir les réthoriciens de l'« Iverige Jongheid ». On jouait au profit de l'église et des pauvres de la commune, les amours d'Alcibiade, roi d'Espagne et de Célida, duchesse de Tolède (11). Vingt-et-une représentations, réparties entre le 13 mai et le 20 août, attirèrent les femmes en gros sabots et jupons bouffants, les hommes en sarrauts bleus et casquettes de soie noire : il y avait des « chants artistiques, des tableaux attrayants, des sites pittoresques et des illuminations nouvellement inventées » (12).

Depuis, la guerre avait passé, bouleversant les idées, attisant la foi et la haine. La pièce sera choisie avec soin ; le sujet répondra aux préoccupations du moment. On reprend un vieux mystère de la Passion, un de ces « Passiespelen » dont les représentations ont laissé des traces innombrables dès 1394, à travers tout le XV^e, jusqu'au début du XVI^e siècle, à Lierre comme à Damme, à Thielt comme à Diest, à Audenaerde comme à Blankenberghe, bref dans toute la Flandre.

Quel drame pouvait mieux commémorer les victimes récentes de la « Guerre des paysans », rappeler les trahisons, les persécutions, les assassinats politiques ? Quel thème pouvait mieux sanctifier le sacrifice des enfants de Haesdonck et du Pays de Waes, qui avaient donné leurs vies pour Dieu et l'église ? (13).

Le drame religieux n'était pas mort. Refoulé en grande partie au XVI^e siècle, par les Moralités, disparu définitivement après la Réforme, dans les Pays-Bas du Nord devenus indépendants, — il s'était maintenu dans les Pays-Bas du Sud. Il y connut encore cet épanouissement dont parle Worp (14) et dont le document apporté par les journaux de l'an X est un nouveau témoignage.

(11) Rd. Vanderstraeten, o. c., II, p. 104.

(12) Dr J. A. Worp : « Geschiedenis van het drama en van het toneel in Nederland ». 2 vol. Groningen, 1904, I, p. 17.

(13) Pirenne, o. c., VI, p. III.

(14) Worp, o. c., I, p. 69.

Au XVII^e siècle en effet, divers auteurs récrivent des Passions ; ce sont, selon Vanderstraeten (15), Corneho de Bie, Fr. Guilielmus Zeebots et Johannes de Conde. L'œuvre de ce dernier sera éditée sous le titre « Den Ijdenden ende stervenden Christus » (16). Son succès est attesté par une série d'éditions. L'Université de Gaud possède la deuxième, de 1651. Vanderstraeten en signale d'autres : la cinquième, de 1682 ; celle de 1718 et trois sans date.

Est-ce cette pièce qui allait être jouée à Haesdonck et dont le titre aurait été traduit librement, dans l'*Observateur des Spectacles* du 8 Germinal : *La Passion ou la Mort douloureuse de Jésus-Christ* ?

Je ne le crois pas, m'en référant au résumé du drame que nous apporte ce journal : (17)

« Il serait trop long de suivre dans tous ses détails cette pièce bizarre, qui contient, en quatre actes, toutes les scènes de la passion, depuis l'entrée triomphale du Sauveur monté sur un âne, jusqu'au crucifiement inclusivement, ce qui fera la matière de sept à huit représentations ; il nous suffira de dire que rien n'y est oublié, jusqu'au désespoir de Judas qui voyant que sa trahison va livrer son maître à la mort, se pend sur le théâtre ; là-dessus les diables dansent un ballet. Un prologue et un épilogue font de cette production, l'œuvre dramatique la plus complète ».

Par contre, la pièce en vers de de Conde comprend cinq parties et une cinquantaine de pages seulement. Les trois premières parties, — plus de la moitié du texte, — sont remplies par la trahison de l'Ischariote. Le rideau se lève sur l'assemblée où se complète l'arrestation du Christ et où Judas, après avoir réclamé ses « dertig pennigen », explique où et comment on pourra se saisir de son maître.

(15) O. c., I, p. 70 et II, p. 106.

(16) Le Christ souffrant et mourant, éd. Bruxelles. Ed. Guilielmus Scheybels. « Imprimi poterit hō 10 February 1651 » (Archevêché de Malines).

(17) « L'Observateur des Spectacles » ajoute : « Le Croyen français » dont on a extrait cet article, assure qu'il est traduit littéralement sur l'original flamand, dont le rédacteur « un exemplaire imprimé ».

A la fin de la troisième partie, au cours d'une scène hallucinante, le traître se pend, tandis que les diables témoignent leur joie.

Cet épisode fait songer au ballet des diables, dont il est question dans « L'Observateur des Spectacles ». Les deux pièces se rejoignent ainsi sans qu'on puisse en déduire rien, sinon que le remords et le suicide de Judas, avec son cortège de démons devaient obtenir un gros succès, grâce à son caractère à la fois dramatique et grotesque.

Suivent les différentes scènes de la passion, jusqu'au crucifiement.



Haesdonck. — Le Cabaret « In de Kroon » en 1938.

Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre pièce, « La Passion » sera jouée à Haesdonck, par les amateurs du village, avec tous les développements possibles, et le plus grand déploiement des ressources scéniques. Qu'on en juge par la circulaire que reproduit « L'Observateur » :

« La Passion ou la Mort douloureuse de Jésus-Christ, condamné par Pilate, tragédie, accompagnée de musique, de ballets, d'évolutions, et de jeux de machines très surprenants.

Cette représentation sera donnée par les artistes amateurs de la commune de Haesdonck dans la maison du sieur François Demunck (18), cabaretier à la Couronne (19), audit Haesdonck, le 28 février, 2 mars, 7, 14, 21, 25, 28 dudit mois de mars, et le 4 et 11 avril 1802 » (20).

Il y eut donc neuf représentations réparties sur sept dimanches, le dimanche de la Quinquagésime, les quatre dimanches de Carême, ceux de la Passion et des Pâques fleuries, plus le Mardi-Gras et le jeudi de l'Ascension.

A-t-on joué neuf fois la même pièce en entier ? — Ce pourrait être le cas, s'il s'agissait d'une œuvre du genre du drame de de Conde.

Ou bien a-t-on réparti la matière de la passion « sur sept à huit représentations » ? — La circulaire l'affirme nettement, me semble-t-il ! trop nettement pour permettre le doute.

Vingt-huit février 1802 !

Tout est prêt !

Les confrères de la chambre de Rhétorique ont bien travaillé ! Depuis des semaines, les tirades ont été récitées, les rôles étudiés, les enchainements et les entrées travaillés, les évolutions et les ballets mis au point, les décors et les placards brossés et peints. Les circulaires composées

(18) Ce nom figure parmi ceux des maires de l'époque. En 1800, né A. Versmessen-de Munck est bourgmestre à Haesdonck en 1804.

(19) Ce cabaret, situé au coin de la grand-place et de la chaussée, porte aujourd'hui encore, la même enseigne « In de Kroon ». (Voir cliché).

De Potter et Broeckaert : « Geschiedenis van de gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen » (Gent, 1878. Vol. II, p. 14).

(20) Le dimanche de Pâques interrompit les représentations. Les amateurs de Haesdonck remontèrent sur la scène, dès « le 2^e jour de Pâques », le lundi assurément, « pour donner audit cabaret, une représentation d'*Idanto*, fils de Luthiers, roi de France, et de Lidenck-Delauck, premier baronnet de France (sic) France, et de Lidenck-Delauck, premier baronnet de France (sic). Cette pièce sera suivie d'une très belle farce et d'une comédie. La même chose aura lieu tous les dimanches et saints jours de fête, jusqu'au 20 août 1802.

avec soin et imprimées ont été distribuées à la sortie de la messe déjà le dimanche précédent.

Ce matin la salle est fin prête.

Le cabaret « In de Kroon », au coin de la grand' place et de la chaussée, à l'ombre même de l'église, pimpant et fraîchement chaudé, s'enguirlande de papiers verts et roses. Des « vetpottekens » (21) garnissent portes et fenêtres ; ce soir, ils dessineront dans l'obscurité, des ligues de lumière tremblotantes.



Haesdonck. — La Salle de spectacle telle qu'elle apparaît en 1938 (côté cour)

Derrière le café, en bordure de la place, dans l'enclos même du sieur François Demunck, s'allonge la salle de spectacle (22) aux murs de briques, au toit de tuiles rouges, tout neuf : « Notre théâtre, dit la circulaire, est dans un lieu sec, à l'abri de la pluie, bâti solidement à neuf »

(21) Petits vases en verre, de différentes couleurs, abritant une mèche plongeant dans une matière fusible.

(22) Elle mesure six ou sept mètres de large sur une longueur de seize mètres. L'estrade a soixante centimètres de hauteur.

Partagée en trois, la salle sert aujourd'hui de grange, d'étable, et d'habitation très pauvre.

A l'intérieur, les guirlandes de verdure et de fleurs de papier font un faux plafond ; aux murs pendent les écussons des gildes et de la « Rederijkerskamer ».

La scène, faite de hauteur, n'a pu s'étager : le ciel en haut, l'enfer en bas, les autres lieux au milieu (23). On a fait le possible : à droite se cache dans un coin, une estrade surélevée ; à gauche, par un grand trou ouvert dans le plancher, les démons sortiront de « la gueule d'enfer ».



Haesdonck. — La Salle de Spectacle en 1938 ; vue de la Grand'Place.

Derrière la scène et en dessous ont été aménagés de vastes dégagements pour les acteurs et le matériel de théâtre. Par une porte s'ouvrant au niveau de la scène et qui donne sur la place publique, pénétrera le cortège des Rois avec l'âne portant Jésus (24).

Les rhétoriciens de Haesdonck ont vraiment préparé une brillante reprise de leur activité. Tout semble

(23) Schotel. « Geschiedenis der Rederijkers in Nederland » Tome I, p. 146.

(24) On voit nettement cette porte aujourd'hui murée, sur mon cliché. Pour y accéder, on peut marcher devant nécessairement des cendres vers la chaussée.

concourir au succès de leur nouvelle entreprise : nouvelle salle et activité renouvelée, heure solennelle où dans l'église rendue au culte rentre le saint Sacrement, heure grave aussi du dénombrement des victimes et du recueillement.

Les spectacles vont se suivre de près.

Aujourd'hui, vingt huit février, le prologue ! Puis, mardi et les dimanches suivants se dérouleront « toutes les scènes de la passion ».

L'organisation et la mise en scène très soignées suscitent l'intérêt et la curiosité. La foule se presse sur le terre plain et piétine les gros pavés ronds de la chaussée. Lors de l'entrée triomphale du Sauveur à Jérusalem, un âne montera sur les tréteaux ; un plan incliné permettra au cortège d'accéder de la place au plateau. Pour comprendre l'attrait d'un tel spectacle, il faut avoir assisté, — même de nos jours, — dans un théâtre populaire, au succès que remporte l'apparition d'un animal vivant (25).

Certaines phases de la passion qui seront représentées par des tableaux vivants ont été préparées minutieusement : la flagellation, l'affublement de la couronne d'épines et le sacre dérisoire s'accompagneront de récitatifs lyriques et de musique. Dans de Conde, ces passages changent de rythme ; le vers de sept pieds y remplace celui de douze.

De dimanche en dimanche, l'intérêt se renouvelle. Lourdauds en culottes de velours, aux mains calleuses, paysannes en châles, aux bras nus et rouges, vieux campagnards aux nuques tannées et ridées, jeunes filles en bonnets clairs, recueillies, et gamins turbulents, les spectateurs connaîtront toute la gamme de l'émotion : douloureuse, lorsque Marie défend son fils ou qu'elle le pleure, violente, quand Pierre tranche l'oreille de Malchus ou que Judas trahit.

Quant à la danse des diables autour du traître pendu ! devinez ce qu'elle devait être, ce qu'elle fut ! Le public souligne par des cris, des trépignements et des battements de mains ou de pieds, — les gestes insultants, les

(25) Vanderstraeten, *o. c.*, I, p. 220 : « Une actrice personnifiant la rhétorique avait pour mission d'initier le spectateur à chaque tableau exhibé ».

miniques obscènes des démons. Judas, pour les gens de Haesdonck, était non seulement le fourbe de tous les temps, mais aussi son incarnation présente, le traître De Ke-ver (26). Jugez à quel degré de violence devait monter la haine des assistants ! Le réalisme de tels tableaux s'imaginer aisément, quand on songe que ces réalisations scéniques du grand drame religieux, condamnées pour leurs excès, allaient bientôt disparaître.

Les fêtes succèdent aux fêtes : Mi-Carême, Passion, Jeudi-Saint, Pâques fleuries. Le mois de mars toujours inquiet a fait pleuvoir ses giboulées. Les arbres de la place bourgeonnent malgré les gelées blanches d'avril. Le printemps verse ses premières tiédeurs. Tandis que dans le froid humide des nefs sombres, l'église évoque les épisodes de la Passion, chaque dimanche, après Vêpres, le drame se déroule vivant devant les foules paysannes accourues de toute part.

Quand l'église se vide, avant que le spectacle dramatique ne commence, le cabaret « In de Kroon » fait salle comble autour de ses tables de bois blanc ; devant le comptoir, les buveurs trinquant et crachant, buvant et fumant piétinent le sable blanc, qui crisse sur le carrelage. On parle haut et l'on jure sans arrière-pensée, tout en traversant la cour et jusqu'en escaladant les bancs qui garnissent la salle.

Durant les fêtes de Pâques, le spectacle prend un ton plus grave. Les derniers actes du drame, sur le mont des Oliviers, avec le crucifiement et la mort pathétique du fils de l'homme bouleversèrent les esprits, les retournant avec violence vers les profondes et élémentaires sensations du sacrifice, de la douleur et de la mort. Une fois de plus, le cœur de l'homme, — même plébéien ! surtout plébéien ! — s'était élargi et comme purifié au contact de l'éternelle poésie.

(26) Un nommé De Kever, comparse « der mitwerkende wacht » semble avoir suscité des ressentiments tenaces : « Of schoon De Kever evenveer gevreesd als gehout was », p. 34 ; de bovendien van Haesdonck dragen tot heden nog, den naam van Dekever-Kerkhof (cimetièrre de Dekever).

De Potter et Broeckhaert, *o. c.* Gent, 1878, II, pp. 34 et 35.

Le spectacle se termine au milieu des pétarades d'un feu d'artifices. La terre tremble : « Nature schijnt te breken haere banden » (27).

Cependant le théâtre villageois se mourait. Les Passions se jouent encore à la fin du 18^e siècle et figurent au répertoire des Chambres de Rhétorique, jusqu'au début du XIX^e, mais c'est tout !

Elles allaient disparaître, semble-t-il, à cause du scandale provoqué par certaine mise en scène : « A Oicke, les *Modebroeders* ou *Confrères de la Pivoine* jouent, au début de ce siècle, *De Passie van O. L. H.* (28) avec un réalisme poussé, dit-on, au delà des limites de la décence ».

Elles disparaissent au début du XIX^e siècle. Le témoin le plus récent de la persistance de ces spectacles serait un programme de 1819, annonçant la représentation d'une Passion, à Bevere lez Andenaerde (29).

Ainsi donc la circulaire du *Citoyen français*, reproduite par l'*Observateur des Spectacles* et tort heureusement exhumée par M. Max Fuchs, est un des derniers témoins (30) de ces représentations de « Passiespe-len », par les troupes villageoises d'amateurs, par les confrères des « *Rederijkerskamers* ».

Ces associations elles-mêmes s'éteignent une à une, sous l'hostilité sourde ou déclarée des autorités tant civiles que religieuses.

(27) De Conde, o. c., p. 64 : La nature semble briser ses liens.

(28) Passion de Notre Seigneur Bien-Aimé.

Vandersstraten, o. c., II, p. 186.

(29) Le programme auquel l'auteur fait allusion lui appartenait en propre. Il en avait toute une collection qu'il a léguée à Andenaerde, sa ville natale. Nous avons pu la retrouver avec le concours de M. Van Beghem de l'Académie de Belgique, et la consulter grâce au classement méthodique effectué par le dévoué archiviste de la petite cité scaldénne, M. De Munck. Parfaitement en ordre, ladite collection comporte quelque trois cents programmes.

(30) Donc entre 1802 et 1819.

La série si importante des représentations de 1802, à Haesdonck, aujourd'hui révélée, constitue avec le spectacle de 1819, à Bevere, les dernières manifestations, — attestées par des documents de première main, — d'une activité dramatique qui s'épuise. Au début du XIX^e siècle s'évanouissent en pays flamand, les associations dramatiques villageoises ; et, avec elles, les représentations des grands mystères de la foi sombrent dans l'oubli.

En somme, cette découverte a amené au jour, un document inconnu, d'un événement rare, qui allait rester bientôt sans lendemain.

La circulaire de l'an X soulève deux autres problèmes.

1^o. Il reste à identifier Idonia, une autre pièce qui allait être jouée au même endroit, jusqu'en août. Le plaisir en reviendra sans doute à quelque collègue flamand !

2^o. De Conde étant bruxellois, nous sommes en droit de supposer que sa pièce a été jouée en Brabant. Quelque chercheur trouvera-t-il la trace d'une des représentations données vraisemblablement entre 1651 et les premières années du XVIII^e siècle ?

Bruxelles, 1938.

Le tumulus Belgo-Romain de Saventhem.

JEAN GESSLER.

Dans mon étude sur la *Légende de sainte Walgerste ou Ontcommen*, publiée dans les deux éditions de cette Revue, j'ai eu l'occasion de signaler les intéressantes relations de voyage, en particulier son *Itinerarium Belgicum*, de François-Nicolas Baudot, plus connu sous le nom de Dubuisson-Aubenay (1).

Après de nombreux voyages, il fixa sa résidence à Paris en 1640 et y mourut en 1652, ayant cumulé les fonctions d'historiographe du Roi, de maître d'hôtel ordinaire, puis celles d'intendant des devises, emblèmes et inscriptions pour les jardins, galeries et bâtiments royaux. Cette énumération est empruntée à M. Léon HALKIN, professeur à l'Université de Liège, qui a souligné l'intérêt archéologique des Itinéraires de Dubuisson-Aubenay, dans une notice remarquable, parue il y a une dizaine d'années (2). C'est à lui que j'emprunte également le titre qui figure ci-dessus et les lignes suivantes, qui introduisent, ici et là, le texte curieux reproduit ci-dessous.

Au cours de ses pérégrinations en Belgique, Dubuisson-Aubenay s'arrêta plus d'une fois à Bruxelles et en visita les environs. Il y apprit qu'une importante découverte d'antiquités avait été faite au siècle précédent à Saventhem, dans un tumulus de l'époque romaine (3). Peu après 1633,

(1) Cf. *Le Folklore Brabançon*, XV (1936), p. 307 ; *De Brabant-sche Folklore*, XV (1936), p. 305.

(2) L. Halkin, *Inscriptions et antiquités romaines de Belgique, de Hollande et d'Angleterre signalées dans les Itinéraires de Dubuisson-Aubenay (1627-1638)*, dans les *Scripta Leodiensia*, p. 177-186. Liège-Paris, 1930. (Voir surtout p. 181 : « Le tumulus belgo-romain de Saventhem »).

(3) Dans une note intéressante, qui vaut d'être reproduite, M. Halkin signale que les principales indications bibliographiques

il réussit à se procurer une relation de cette trouvaille ; elle est consignée sur un feuillet, inséré avec d'autres documents à la fin de son *Itinerarium Belgicum*. On y trouvera des renseignements nouveaux, ainsi que certains détails fantaisistes qui sont plutôt du domaine du folklore. Telle est l'opinion de M. L. Halkin ; puisqu'il en est ainsi, et que le texte présente un intérêt folklorique, nous le republions ici, après collation soigneuse avec l'original.

SAVENTHEM. — Village ainsi marqué es chartes de Brabant..., situé prez de 2 lieues de pays de Bruxelles, tirant vers le Campenhout...

Est SEVENTOMBS qui signifie 7 tombeaux. En effect, il y a 7 motes ou tumuli (tombes au vieil langage) dont l'une est le long du chemin et y fut de la mémoire de nos pères une superstition que toutes personnes qui par là près passaient se sentoient emens de concupiscence. Cela fut cause qu'on feît ouvrir la mote, et comme la terre en fut ostée de dessus, on trouva une voute cimenté, laquelle comme on vint à percer, il en sortit une flamme qui s'évanouit et on trouva pendue une lampe de cuivre faite en priape ou membre viril, qui estoit une lampe éternelle ou inextinguible, tant que le monument demeureroit clos et fermé.

Autour estoit un liet paré de riche estoiffe et dessus un jenne homme beau à le veoir, richement vestu d'une robe avant par dessus un baudrier à boules dorées ou pendoit une espée dont la garniture estoit de crystal, qui avec la lampe susdite et un grand pot ou vase de verre très epois et encressé par dedans comme de quelque huyte ou baume (qui estoit l'un des 4 posés ans 4 coins du liet) fut emporté et estoit encor en l'an 1633 gardé chez un, le beau-frère d'une dam^{le} veuve d'un Vander Messen, auditeur des comptes de Brabant, françoise et fille d'un Godin de Beauvais, réfugié, depuis la Ligue de France, à Bruxelles, où M. Passast, lors contrôleur des finances de M. le duc d'Orléans, frère du roi et là retiré, veid (= vit) le tout avec les

relatives à ces antiquités sont données par C. Van Dessel, *Topographie des voies romaines de la Belgique*, p. 189, Bruxelles, 1877. Il faut y ajouter trois articles de L. Galesloot, dans la *Revue d'hist. et d'arch.* I (1859), p. 343, et dans le *Bull. des Comm. roy. d'art. et d'arch.* XIX (1880), p. 348 et XXII (1883), p. 462. A propos de la lampe du tumulus, il rappelle qu'elle a été reproduite et décrite dans la *Revue d'hist. et d'arch.* IV (1864), p. 20 et 64, pl. II, n° 9.

boucles dorées restans du baudrier, lequel baudrier comme la robe, le liot et le corps d'un jeune homme s'en estoient allés réduits en poussière au premier attouchement. Disoit celui chez lequel cela estoit gardé qu'il y estoit du vivant de son père, que cela fut trouvé et disoit on que le corps du garçon si beau estoit celui d'un bardache aimé par un empereur ou général romain, qui l'avoit là faict mettre en honneur tout entier, et y avoit charme qui portoit les passans à sales désirs, lequel fut détruit et cessa lorsque la tombe ou mote fut rompue, et ce qui y estoit, détruit ou emporté de la (4).

[*Itinerarium Belgicum*, p. 140. Bibliothèque Mazarine, ins. 4407. Paris].

Pour copie conforme :

Louvain

JUAN GESSLER.

(4) *Bardache* : mignon, homme qui se prête à des complaisances obscènes et contre nature.

La Légende du "Renard prêchant aux Canards"

LOUIS SCHÉLY.

Ayant relu l'excellente étude de M. Paul Hermant sur « *Le Folklore dans les écrits d'Erasmus* », parue dans « *Le Folklore Brabançon* », n° 84, Juin 1935, j'ai été frappé par la similitude existant entre le dessin de Maeterlinck (*Miséricorde de Walcourt*) et la peinture à l'huile que porte encore aujourd'hui, comme enseigne satirique, la maison n° 6 de la Rue du Renard Prêchant à Strasbourg.

Le « *Renard prêchant aux canards* » (en allemand : *Der Fuchs wo den Enten predigt*) était, dans le bon vieux temps, un des établissements de Strasbourg les plus célèbres par sa bonne chère.

La tradition ne détermine pas si son histoire est contemporaine du grand prédicateur *Geiler de Kaysersberg* qui nous a parlé du « *renard prêchant aux canards bleus* ».

Quoiqu'il en soit, la « Commission des Monuments historiques » a quand même tenu, un peu tardivement il est vrai, à faire classer, par arrêté ministériel du 18 Juin 1929, l'immeuble :

« Au Renard Prêchant »
6, Rue du Renard Prêchant

Propriétaire M. Ed. Mayschein,

avec le commentaire suivant :

« Ancienne maison de batelier, ainsi que l'indique
« l'ancre piquant avec les initiales N D B et la date de 1760,
« sur un cartouche, au rez-de-chaussée de la façade.

« La construction modifiée du XVIII^e siècle est certainement plus ancienne et semble dater de la 1^{re} moitié
« du XVII^e siècle, ainsi que l'indique la disposition de la
« façade, étage unique faisant légèrement saillie, l'encorbellement
« étant souligné par un bandeau mouluré. Large
« corniche moulurée. Haute toiture où subsistent
« des caractères anciens.

« L'intérêt de la façade se rencontre sur une peinture
« à l'huile encastrée dans le mur, au-dessus de la porte
« d'entrée de facture assez habile. Elle représente un renard
« prêchant en chaire, à des canards. Cette scène est com-
« mentée par le texte suivant en vers allemands :

« Der Fuchs den Enden predigen tut
« Als meinest Ers mit ihnen gut.
« Er singt Ihnen Ein so schoen gesang
« Bis er Sie am Kragen fang.
« Er schmeichet Fhn mit seinem Schwantz
« Bis er Sie an den Thantz
« Und wer am Fuchs — Schwantz streichen kan
« Der ist beliebt bei jedermann.
« Darum nemet Euch wohl in acht
« Fuchs — Schwanzen hat manchen in leid bracht
« Und ist geschehen in diesem Jahr 1760
« Als der Fuchs hey den Enden war.

(« Le renard prêche aux canards comme s'il voulait
leur bien.

« Il leur chante une si belle chanson, jusqu'au moment
[où il leur tordra le cou.

« Il les flatte de sa queue pour les conduire à la danse.

« Les flatteurs sont aimés de tous, mais méfiez-vous !

« Leurs flatteries ont déjà souvent causé du chagrin.

« Ce qui m'est arrivé cette année-ci, — en 1760,

« Lorsque le renard était chez les canards).

« A ce tableau, se rattache une légende locale, rap-
« portée par Pitou, T. II, page 32.

« Le sujet représenté par la peinture est cependant
« bien plus ancien et se retrouve, avec variantes, dès le
« moyen-âge chez les différents peuples de l'Europe.

« A noter que, en ce qui vise l'inscription, l'immeu-
« ble était connu dès avant 1760 sous son nom actuel
« (Seyboth : Archives — Hans zum Fuchs als den Enten
« predigt 1727).

« (Egalement encastrée dans le mur de la façade un
« obus provenant du bombardement de Strasbourg avec la
« date du 25 août 1870) ».

Nous tenons à ajouter à ce commentaire les descrip-
tions textuelles des deux historiens strasbourgeois :

(a) Frédéric Pitou. — *Strasbourg Illustré*, Tome II
(1855) (page 32).

(b) Adolphe Seyboth. — *Strasbourg Historique et Pitto-
resque* (page 626).



Rue du Renard prêchant à Strasbourg, n° 9. Au dessus de la porte
d'entrée se trouve l'enseigne satirique. Au dessus de la 2^e porte
l'ancre avec initiales : N. D. B. et le millésime 1760. A droite un
obus provenant du bombardement le 25 août 1870.

Extrait : *Strasbourg Illustré* par Fréd. Pitou, Tome II
(1855). (Page 32).

« La rue du Renard-Prêchant, sur les bords du canal
de l'Ill-au-Rhin, reçut son nom d'une maison portant en-
core aujourd'hui cette enseigne, dont la tradition populaire
nous a laissé l'origine que nous communiquons à nos lec-
teurs.

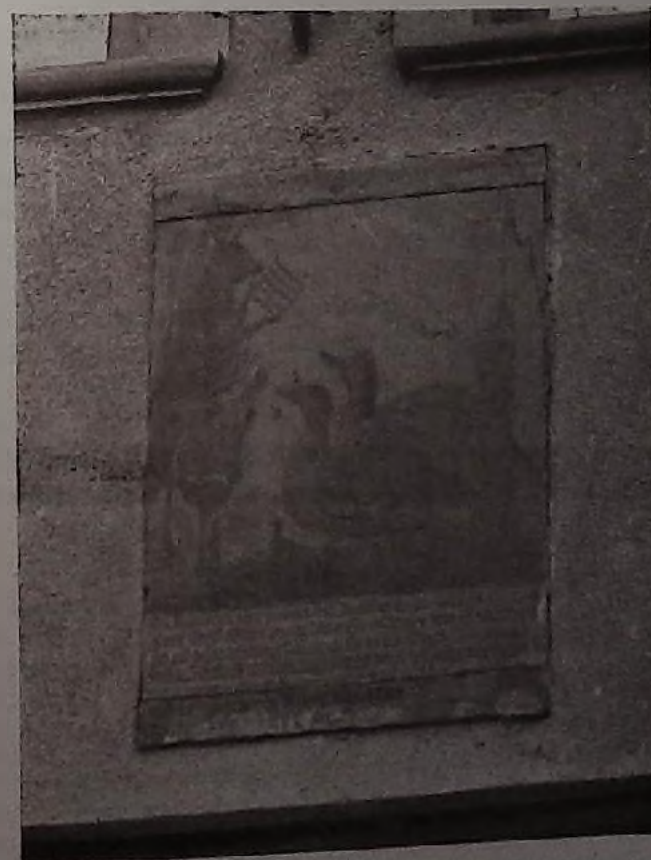
Un pêcheur habitait jadis cette maison ; il était pauvre en écus, mais riche d'une nombreuse progéniture. Le malheureux avait beau jeter ses filets, mais les gonjons, et par ci par là quelques perches qu'il en retirait, suffisaient à peine au strict nécessaire de la famille ; le rôti ragoûtant était un hors d'œuvre chez eux et le maigre restait du commencement jusqu'à la fin de l'année à l'ordre du jour du ménage.

Quand il vit constamment une compagnie de beaux canards bien blancs, bien propres, bien gras, qui appartenaient à un riche voisin, prendre leurs ébats dans l'eau devant sa maison, le pauvre diable, le cœur navré, se livra à de profondes réflexions sur la capricieuse disproportion des fortunes d'ici-bas. Il ne disait pas : la propriété est un vol, mais sa conscience était assez élastique et sa logique d'une simplicité toute naïve qu'il fit un jour ce beau raisonnement : Voici des canards qui avalent les poissons qui devraient être la proie de mes filets, pourquoi n'aurais-je pas le droit de faire ma pêche au fond de l'estomac de ces maudits volatils ? Et, pour y parvenir, il fixa de grand matin de petits morceaux de lard à des ficelles attachées au bord de l'eau, et quand les canards voraces y eurent mordu, il les retira avec le poisson.

Depuis cette précieuse découverte, la table du pauvre pêcheur était souvent garnie d'une pièce savoureuse, qui faisait les délices des siens, et sa femme ramassa avec soin le tendre duvet pour en gratifier les lits de ses enfants. Mais le troupeau de la gent volatile diminua sensiblement, et le riche voisin ayant été aux aguets pour en connaître la cause, il surprit le pêcheur en flagrant délit. La logique du pauvre diable ne trouva pas raison devant la justice qui n'admit pas la légalité de pêcher les gonjons dans l'estomac des canards, et il fut condamné. Un de ses amis, pauvre rapin, lui tendit fraternellement la main, en lui prêtant son pinceau pour se venger de la justice, et peignit l'enseigne du Renard-Prêchant-aux-Canards ; cette idée ingénieuse valut une réputation à la maison, où dans un temps passé on accourut pour manger la bonne friture qu'apprêtait la femme du pêcheur ».

*Extrait : Strasbourg Historique et Pittoresque par
Ad. Seyboth (page 626).*

« La rue du Jen-de-Haume et les ruelles avoisinantes, depuis le rempart jusqu'à l'ancien quai des Fleurs, figurent, dès le XIV^e siècle, sous les noms de *Entenpfuhl* (mare aux canards) et *Entenletz*. Nous croyons trouver dans cette dernière dénomination l'origine de l'enseigne du



Agrandissement de la peinture. On voit en chaire le renard prêchant des canards.

Renard prêchant aux canards, le vieux mot *Letz* s'employant couramment, jadis, pour désigner les leçons, les sermons des prédicateurs. Quant au renard, il symbolisait le mauvais prêtre. L'enseigne peinte du Renard-Prêchant qui orne aujourd'hui la maison N° 6 de la rue de

même nom, date de 1760, mais l'affabulation est évidemment bien plus ancienne, et l'amusante tradition du pauvre pêcheur reprenant dans l'estomac des canards de son riche voisin, les goujons sur lesquels il croyait avoir un droit exclusif, ne nous semble avoir que des rapports très lointains avec la peinture symbolique » (1).

Comme il n'est pas douteux qu'Erasme soit passé à Strasbourg en se dirigeant vers Fribourg en Brisgau (Bade), où il séjourna d'avril 1529 à septembre 1531, il se peut fort bien que « *Le renard prêchant aux canards* » de Strasbourg existât déjà à cette époque, ce qui aurait amené le célèbre humaniste à en parler dans ses Colloques (2).

Il est bien regrettable, pour la détermination des ancêtres de notre enseigne actuelle, qu'Erasme n'ait pas signalé où il aurait vu telle peinture. Serait-ce pour s'éviter des ennuis de la part du clergé qu'ils se serait confiné « dans le général » ?

P. S. — Je remercie vivement mon excellent ami M. Albert Ungerer, ingénieur I. E. G. à Strasbourg, qui a bien voulu sur ma demande, prendre les photos reproduites ci-dessus.

L. SCHÉLY.

(1) Piton II, page 32.

(2) Les Colloques d'Erasme ont été composés en 1496 pour l'instruction de jeunes gens dont l'éducation lui avait été confiée. Ils sont donc antérieurs au séjour d'Erasme à Fribourg. Ils ont été publiés à Bâle chez Frobenius en 1524. Il est assez hypothétique de supposer que c'est l'enseigne en question qui a inspiré le Colloque du Renard prêchant. Il est douteux qu'Erasme soit passé par Strasbourg pour se rendre de Bâle à Fribourg. Mais il a certainement passé à Strasbourg en 1521, en se rendant d'Auderlecht à Bâle. Comme c'était la troisième fois qu'il s'y rendait peut-être les deux autres fois avait-il passé par Strasbourg. Il y a une statue sculptée à l'église de Courtrai, montrant un renard prêchant, datant du XV^e siècle, montrant que ce conte satirique était connu en Belgique au siècle au moins avant Erasme. L'intérêt de l'article de M. Schély réside surtout, pensons-nous, dans le fait qu'il montre l'esprit international du thème, l'étendue de la zone où il était connu. Il réside aussi dans les explications que l'on s'est dans la suite attaché à donner de la peinture de Strasbourg. L'esprit public a fini par faire en quelque sorte une légende de la satire. (Note de la Rédaction).

Ascendance de van Beethoven.

par PH. VAN BOXMEER.

Lorsque je publiai dans cette revue, l'article intitulé « L'atavisme musical du grand van Beethoven et son ascendance brabançonne » (1) je prouvai cette provenance par deux actes scabineux de Nederockerzeel établissant que Corneille van Beethoven de Malines, ascendant reconnu du Maître jusque là, était fils de Marc et de Sarah Hoenserts, ayant résidé à Nederockerzeel. C'est tout ce que le titre de ma communication m'obligeait de démontrer, au point de vue de l'origine.

Quelque temps auparavant je correspondais avec M. Ed. Herriot, président actuel de la Chambre des députés de France, pour rectifier une erreur perdue dans son livre à la page 268, dans les renseignements que je lui avais communiqués. Marc ci-dessus y figurait erronément comme époux de Josine van Vlesselaer. Je crus intéressant de lui expliquer l'origine de la méprise ; ce fut celui que je pensais être le père de Marc qui épousa cette dernière, et je lui citais alors les ascendances suivantes, mais d'une façon dubitative. Après, dans l'article précité, je repris la série complète de l'ascendance, mais j'oubliai de faire une réserve pour ceux des ascendants qui suivaient ce Marc. Cette négligence me valut une correction de M. Octave le Maire dans « le Parchemin » (2), et donna l'envie à M. L. Nauwelaerts de me reprendre encore, dans un article paru récemment dans cette revue : (3) « L'auteur n'indique pas ses sources », écrit-il.

(1) Le Folklore Brabançon, août-octobre 1935.

(2) J'étais déjà alors au courant de mon erreur, par les documents que je signale plus loin.

(3) Le Folklore Brabançon, avril 1936.

Le Folklore brabançon n'est pas précisément choisi pour publier des généalogies. Je m'étais gardé d'introduire à l'excès dans ma communication des extraits d'actes et trop de commentaires, pour corroborer la probabilité de filiations citées accessoirement. Cependant les documents qui s'y rapportent ne me manquaient pas ; j'avais sureté partout où j'espérais pouvoir m'éclairer. M. Marinus voudra bien j'espère m'autoriser à fournir les références, qui établissent ma bonne foi dans le classement que je fis, et prouvent que mon erreur ne fut probablement que d'un nom. Elles serviront en outre de mise au point pour tout ce qui regarde cette ascendance ; car subsidiairement je profiterai de la licence pour donner tout ce que je connais, en remontant au plus loin dans la question. Je déblais ainsi la voie pour tous les chercheurs.

* *

Comme premier classement j'ai l'habitude de réunir, tout étrangers qu'ils semblent les uns aux autres, à première vue, les noms connus par périodes, répondant approximativement à l'année où les personnalités semblent être nées. Ce sont les indices qui nous guident, si leur date de naissance n'est pas exactement connue. Marc v. B. me servira de point de départ ; je le porte comme étant né vers 1600, ayant eu ses enfants à partir de 1632 (1).

Vers la même époque vivaient des van Beethoven à Cammenhout, où nous trouvons les plus anciens représentants de notre série, et aussi dans toutes les communes environnantes. C'est d'après tous ceux-ci connus, que je fais ci-après des classements successifs. Aux derniers j'ajoute ceux qui résidèrent au loin, pour y trouver éventuellement de nouveaux liens. C'est en somme le but principal de mon travail.

(1) Reg. Nederockerzeel n° 5880. Son fils aîné avait 30 ans en 1662.

Génération A. Série des van Beethoven nés vers 1600.

- A. Marc, fils d'Henri et de Catherine van Boevebeecke.
- B. Rombaut, fils d'Henri et de Catherine van Boevebeecke.
- C. Arnold, fils d'Henri et de Catherine van Boevebeecke.
- c'. Arnold, fils d'Henri et de Catherine Byskens.
- c". Arnold, fils d'Henri, époux d'Anne Janssens.
- 1°. Arnold, né à Haecht 13-5-1611, de Lambert et de Catherine van Adorp.
- d°. Arnold, épousant à Haecht, le 0-10-1635, Catherine van den Berch ou Bosch.
- E. Arnold, fils de Marc et de Catherine Proost, né probablement à Nederockerzeel.
- e°. Arnold, celui qui est à Perck, de 1632 à 1635, des enfants de Catherine Verstreken.
- F. Marc, né à Haecht, le 5-1-1620, de Lambert et de Catherine van Adorp, leur dernier enfant.
- f°. Marc, épousant à Haecht, le 21-1-1660, Anne Bosmans.

Génération B. Série des van Beethoven nés vers 1570.

- A. Henri cité en A précédemment.
- a°. Henri cité en c' précédemment.
- B. Marc, époux de Adrienne Proost, cité en E. précédemment.
- C. Lambert, époux de Catherine van Adorp, cité en D. précédemment.
- D. Arnold, époux de Pieryne (Pierrette ?) Geerts.
- E. Anne, épouse d'Arnold de Wolf.
- F. Elisabeth, épouse d'Egide van Calster.
- G. Quintin, époux de Catherine Rotiers.

Génération C. Série des van Beethoven nés vers 1535.

- A. Marc, époux d'Anne Smets.
- B. Arnold, époux de Josine van Vleschelact.
- C. Anne.

Génération D. Série des van Beethoven nés vers 1500.

- A. Jean, le père de Marc qui précède.
- B. Adelyss (Hadelin ?), époux de Catherine Troyens.
- C. Wanthier.
- D. Catherine, fille d'Henri qui suit.

Génération E., nés vers 1470.

A : Henri van Hutschove.

Génération F., nés vers 1435.

A. Lybert, fils de Wauthier qui suit.

Génération G., nés vers 1400.

A. Wauthier.

B. Elisabeth, mère de Jean van Kersbeecke.

Remarque. Jusqu'à la génération D incluse, j'ai mis en A tous ceux que je considère être les ancêtres successifs du Maître. Consultons et analysons maintenant ce qui précède. Sans indication spéciale contraire, toutes les dates avancées pour les naissances, mariages et décès, soient des registres de l'ancien Etat-Civil des communes citées, et les actes sont aux Greffes scabinaux des Archives générales du Royaume à Bruxelles.

Remarque générale.

Si pour commencer je m'occuperai presque exclusivement des Marc et Arnold, c'est que seuls pour ainsi dire on retrouve ces prénoms dans les générations qui précèdent immédiatement celle où l'ascendance directe du Maître reste à fixer. Accessoirement, je citerai quelques autres prénoms des van Beethoven de la génération A, mon point de départ ; mais les nommer et les commenter tous (j'en connais vingt trois au moins) deviendrait fastidieux. Je m'en tiens à l'indispensable et ne cite pas le quart des noms et des actes que je possède.

Dans les classements qui précèdent, sous ceux dont les prénoms seuls parfois sont connus, sans qu'on soit fixé sur leurs personnalité, se trouvent marqués par des minuscules, ceux qui me paraissent s'identifier avec eux. C'est par des détours que j'essaierai d'en démontrer l'exactitude. Si l'ascendance A, B. et C de la génération A est certaine, les autres naissent ou se marient à Haecht, où, malheureusement de même qu'à Boortmeerbeek, là où les trois précités grandissent, tous les registres de l'Etat-Civil périrent pendant la grande guerre. A Haecht les tables échappèrent au désastre, mais non à Boortmeerbeek, et les doubles

tables pour tout l'arrondissement, confiés au Palais de Justice de Louvain, y furent également détruits par les Allemands. Notre tâche est devenue par là bien difficile ; j'indiquerai toutefois les raisons sur lesquelles je m'appuie pour supposer ou pour conclure.

Commentaires au sujet de la génération A, ceux nés vers 1600.

Pour Marc A (l'ascendant connu du Maître) dont les biens furent partagés devant le notaire J. de Horte à Malines en 1672 (1), nous savions par les reliefs signalés par M. le Maître, qu'il fut le fils d'Henri et de Catherine van Boeveheeecke (2) et non Hoevekercke ; mais nous connaissions alors aussi un acte du 4-6-1672 (3) qui cite les noms de feu les parents des trois frères A, B, C, lors de la répartition des biens entr'eux. Il n'y eut, où ne restait, à cette date pas d'autres enfants sans doute. Je pense pouvoir identifier le fils Arnold C avec c', celui qui naquit à Haecht le 21-4-1595 d'un Arnold et de Catherine Eyskens. La date répond approximativement à celle où le premier dut naître, et la similitude des noms du père et du prénom de la mère des deux, m'incite à les confondre. A mon avis Eyskens ne serait qu'un « Alias » de Boeveheeecke (4). Un second acte en 1662 (5) constate une réu-

(1) Archives de Malines, act. 27 mars 1672: « Compareerden Roubaert ende Cornells v. B. H. Marie v. B. met Pieter Willemis haeren man, ende Anna v. B. met Guillaume Boschmans haeren man; allen broeders en susters, kinderen van wijlen Marcus v. B., daer moeder al was Sarah Haesaerts (avec signatures). Voir aussi aux mêmes archives, actes du notaire J. Janasens du 7-12-1672 et 7-4-1673, opérations de rentes en faveur de Roubaert v. B. de Thil-donck et Marie v. B., se rapportant au partage.

(2) La famille van Boeveheeecke me paraît assez importante; on la rencontre souvent et dès le 15^e siècle dans les archives de Boortmeerbeek.

(3) Reg. Scab. Boortmeerbeek n° 242 f° 64

(4) Je ne trouve plus aucune autre trace de ce ménage. Arnold aurait-il parfois été marié à Catherine Eyskens en premières ou secondes noces.

(5) Reg. scabinaux de Neufvekerke n° 1008, act. 14-8-1662

mon de Marc A, avec Rombaut B et avec un second Rombaut, le fils aîné de Marc, que nous ne connaissons pas encore. Un troisième et un quatrième acte, de 1670 (1), donnent le partage des biens laissés par le Rombaut B.

Ces documents vont nous faire entrevoir quels furent la femme et les enfants d'Arnold C. Rombaut B allouait par son testament la moitié de ses terres à Paschyne (? Pascale) v. B., épouse de Gommaire Casteels ; un quart à Catherine v. B., épouse de Pierre Verbeeck (2) et pour le quart restant l'acte désigne les filles de Marc A, c. à d. Marie v. B., accompagnée d'un Rombaut Cornelis non qualifié de mari ; et Anne v. B. avec son époux Guillaume Bosmans ; mais toutes sont citées comme nièces du testateur. Arnold c" est celui qui eut de Jansens Anna à Haecht de 1626 à 1637 huit enfants. Il se fait que leurs deux aînées s'appelaient précisément Catherine, née en 1626, et « Paschyne » née en 1627. Elles portaient les prénoms des héritières citées ; le dernier surtout est significatif, je ne le rencontre nulle part ailleurs. De plus, parmi les autres enfants, si je n'y vois pas un Marc, il y a Sarah baptisée en 1636, le prénom exceptionnel aussi de la femme de Marc A, et aussi un Arnold en 1632. Mais encore et surtout, Arnold c" épouse cette Jansens Anna à Rymenam le 1-10-1623, et à leurs fiançailles un Rombaut figure comme témoin. Cela me permet de considérer Arnold c", comme le frère de Marc A et de Rombaut B (3). Cet Arnold cité comme « Pachter wonende onder Boortmeerbeek » en 1642 (4) emprunte 600 Florins et engage à cet effet, avant la mort de son père, sa tierce part dans les biens paternels et maternels, se chiffrant ensemble à environ dix bonniers. Les parents ne sont pas cités dans cet acte, mais celui-ci est passé à Boortmeerbeek, et les dix bonniers correspondent

(1) Reg. scab. Boortmeerbeek n° 244, folios 147 et 149 act. 23-9-1670

(2) Se marie à Haecht le 12-2-1647.

(3) Cet Arnold se remaria probablement à Haecht le 14-5-1641, avec Catherine Melaerts ; en eut un fils Jacques qui eut d'Arnold Beth Brusselmans un fils illégitime à Rymenam le 7-7-1682, baptisé du nom de Jacques. Il n'y eut pas d'autres v. Beethoven dans cette commune.

(4) Reg. scab. Boortmeerbeek n° 242, folio 164, act. 18-3-1642.

à l'importance des terres partagées plus tard, en 1652, comme nous le verrons. D'après le document de 1642, la femme de cet Arnold était alors déjà morte, décédée comme il le déclare avant (Catherine van Boevebeecke) sa mère. Ce même Arnold probablement, emprunte encore 100 Florins en 1656 (1) ; on dirait que c'est un homme qui périclité. Que Rombaut B ait songé en mourant aux enfants de ce frère ce ne fut que juste ; mais pourquoi n'en a-t-il avantagé que deux ? C'étaient probablement les plus dignes de pitié. Il cite avec Pascale ses sept enfants, et avec Catherine ses trois enfants.

A remarquer que Corneille van Beethoven, l'ascendant du Maître, le premier que l'on trouve à Malines, pas plus que son frère Léonard né à Louvain en 1635, ni Rombaut leur autre frère que nous connaissons maintenant par l'acte de 1662, ne furent favorisés. Ce dernier acte nous apprend que Marc A habitait alors Boortmeerbeek, que sa femme était morte, et que ses cinq enfants étaient en vie ; dont son fils Rombaut âgé de trente ans. En 1673 celui-ci habitait Thildonck, avons-nous vu ; il eut le 4-3-1671 un fils Corneille de sa femme Artoes Petronelle. Rombaut B ne semble pas avoir été marié ; en tout cas il ne laissa pas d'enfants, puisque ce sont des nièces qui héritent. Il habitait probablement Boortmeerbeek, où se trouvaient les terres de sa succession.

En dehors de ces trois frères, qui nous touchent de plus près parcequ'on trouve parmi eux l'ascendant direct du Maître, il reste deux Arnold D et E (3) et un Marc F

(1) Reg. scab. Boortmeerbeek, n° 243, p. 165, act. 28-3-1656.

(2) Reg. scab. Boortmeerbeek n° 5889, act. 14-9-1642. En 1672 Léonard n'est plus au partage cependant, ni ses enfants s'il en eut. Mourut-il sans avoir été marié et où ?

(3) Il y eut cependant encore deux autres Arnold, qui pourraient avoir appartenu à la même génération, l'un épousant à Haecht le 14-5-1641, Catherine Melaerts, dont un fils Jacques le 9-2-1642, le second épousa Anne Pasteels. Le premier est peut-être le mari de Jansens Anna, qui, veuve se remaria ; les registres étant détruits on ne peut s'en rendre compte. Le second pour être le père des van Beethoven d'Anvers, provenant de Rodolphe, comme la biographie des autres qui nous occupent ; mais je ne puis les rattacher aux van Beethoven que je cite ici.

connus, dont nous avons à préciser la vie, en vue de nous guider plus haut. Arnold D naquit à Haecht le 13-5-1611, de Lambert v. B. et de Catherine van Adorp (1). Soit, en d', le même Arnold épousant à Haecht le 9-10-1635, à 24 ans donc, Marie van Bosch ou Berch. Pour Arnold E, le fils de Marc et de Catherine Proost, né probablement à Nederockerzeel où ses parents habitaient, je prends e', celui qui eut à Perck des enfants de Catherine Verstrecken de 1632 à 1635. Considéré à l'âge où l'on a normalement des enfants, il répond à la génération où je le place ; il avait d'ailleurs quatre sœurs et un frère, qui se prêtent aussi à figurer dans cette génération.

Quant à Marc F, il répond au plus jeune frère d'Arnold D. Je le classe encore parmi ceux nés vers 1600, parce qu'il fut le dernier enfant de la nichée, né ainsi tardivement en 1620. Or, une Anne Bosmans eut des enfants, toujours à Haecht, de 1639 à 1658, d'un Jean v. B., et une femme du même nom y épousa le 21-1-1660 un Marc v. B., sans laisser des traces d'enfants de celui-ci. Je suppose que, Jean étant décédé, sa femme se remaria à un Marc, et je trouve que Jean avait précisément un frère du nom de Marc, alors âgé de 40 ans.

Toujours des suppositions me dira-t-on ; la disparition des registres de l'État-Civil en est la cause. Des références encore plus indirectes nous mèneraient beaucoup trop loin ; surtout qu'il s'agit d'une branche hors de l'ascendance directe du Maître. L'un ou l'autre chercheur pourra peut-être trouver encore d'autres documents précisant davantage, que ceux qui guident mes appréciations.

Commentaires au sujet de la génération B, ceux nés vers 1570.

Constatons que jusqu'ici nous avons fait abstraction des femmes portant le nom de van Beethoven ; dans l'intérêt de nos conclusions nous commencerons par les nommer.

Parmi les hommes, Quintin G, nous l'avons cité pour ne pas l'oublier ; il est plus que probablement étran-

(1) La famille van Adorp, Nadorp, ou Hadorp, était très répandue, déjà très anciennement, dans ces lieux.

ger à nos groupements ; il paraît dans un acte de Wemmel (1), loin de nos autres communes. Il nous reste encore : A. Henri, habitant Boortmeerbeek. — B. Marc, habitant Nederockerzeel — et C. Lambert, résidant à Haecht ; et en outre Arnold, qui épouse à Haecht le 1-2-1600 Pierijne (? Pierrette) Geerts ; mais dont je m'occuperai de préférence avec la génération suivante. Il est cité dans les actes de Campenhout. Nous nous mouvons donc dans quatre localités limitrophes entr'elles.

Y a-t-il lieu de considérer les trois premiers comme frères ? Formellement non ; il dut certes y avoir entr'eux une parenté très proche, les actes scabinaux ne nous ont rien révélé de précis, et la destruction des registres de l'État Civil nous contrarie ainsi beaucoup. J'ai trouvé cependant que la femme de Lambert C, fut marraine de Ide, la fille de Marc B. C'est du registre baptismal de Nederockerzeel le seul acte que je puisse citer concernant cette branche ; les autres enfants naquirent avant la tenue de ce livre. Nous savons par contre qu'il y eut parmi les enfants de Marc B un Arnold, et parmi ceux de Lambert C un Marc et un Arnold, et que ce dernier eut une fille Sarah en 1636 répondant au prénom de la femme du fils d'Henri A., c. à d. Marc. Ce prénom de Sarah je ne le rencontre que pour elle dans la famille. L'aînée des enfants de Lambert B, porta le nom, exceptionnel aussi, d'Adrienne ; celui de la femme de Marc B. En 1637 à Louvain, au baptême de Léonard, le fils de Marc et de Sarah, on a comme parrain un Jean v. Beethoven, alors que seuls les deux connus de ce nom, en âge d'être parrain, se rencontrent l'un dans la lignée de Lambert C, et l'autre dans le fils de « Pieryne » Geerts. Tous les deux relient les trois souches entr'elles. Henri A décéda en 1652, selon la date du partage de ses biens. Au baptême de sa petite fille Anne, en 1644, un Henri est parrain, et un Henri se présente à Haecht comme petit fils de Lambert C ; seul à ma connaissance Henri A. peut avoir donné lieu à ce prénom.

(1) Reg. scab. de Wemmel n° 3485, act. 17-2-1662 « Cornelis van Beethoven, sone Quinten dier moeder af was, catholijne Rotheers, wonende te Wemmel.

Henri A, ascendant direct du Maître, se fit un patri-moine assez important pour des gens de la campagne. Entre 1599 et 1623 (1) il prêta de l'argent et acheta beaucoup ; de façon qu'à sa mort il laissa à ses trois fils, outre sa demeure avec enclos, environ 10 bonniers de terres (2). Arnold eut 14 journeaux — Rombaut 14 1/3 journeaux — et Marc, avec la ferme, 11 1/3 journeaux de terres. En dehors des actes qui constatent ce partage et ces acquisitions, je n'en trouve aucun autre au sujet d'une parenté ascendante ou latérale. Comment alors justifier notre choix pour l'ascendance de leurs parents ?

Commentaires au sujet de la génération C, ceux nés vers 1535.

Ici il ne reste plus que deux noms en lice, un Marc A et un Arnold B, tous deux cités dans les registres de Campenhout, et ils portent précisément les prénoms qui se répètent dans les générations postérieures, comme nous avons vu. Marc A époux d'Anne Smets est connu par l'acte de Campenhout de 8 mai 1571 (3), qui constitue une promesse de rente en faveur des « Huysarmen » de Campenhout. La nature de cet acte en 1571, me fait classer ce Marc dans la génération C, il aurait eu de ce temps approximativement 36 ans. Arnold B trouve son année de naissance fixée par sa requête du 15-5-1596 (4) où il s'est déclaré avoir 60 ans. Il s'agit de l'époux de la malheureuse femme brûlée comme sorcière. Le dossier de ce sinistre drame paraît dans les archives de la Cour des Comptes (5) ; celui que M. Nauwelaers nous a exposé. Cette femme s'appelait van Vlesselaer, corruption de Vlasselael et non Wasselaer ; le double V (W) confondu je suppose avec V L par les scribes

(1) Reg. scab Boortmeerbeek reg. 239 f° 23-51^{vo}, 95^{vo} et 102, reg. 240, f° 39 — reg. 241, f° 19 — reg. 238, f° 112. Aussi Huecht reg. 851, f° 928.

(2) Reg. scab Boortmeerbeek, n° 243, f° 118, act. 4-6-1652.

(3) Reg. scab. Campenhout, n° 2309.

(4) Cour des comptes, reg. 2884.

(5) Chambres des Comptes, acquits n° 2884 ; portefeuille n° 17, et reg. n° 303, f° 40.

du procès ; qui écrivent cependant une fois Vl. Tandis que je n'ai jamais rencontré Wasselaer comme nom dans ces contrées, le nom de Vlesselaer, et plus anciennement Vlasselael, y est très commun. Aussi se trouve-t-il nettement indiqué dans les autres actes concernant le couple en question ; mais on écrit tantôt Françoise, tantôt Josine van Vlesselaer (1).

Nous avons vu par le procès qu'il s'agissait d'un bien pauvre ménage ; la maisonnette avec 3/4 (de journal je pense) de terre fut estimée valoir seulement 70 Livres Artois, un pré 20 Livres, et cinq journaux de terre 50 Livres Artois. La situation à Campenhout de ces biens n'est pas précisée dans les pièces du procès ; j'aurais pu sinon les identifier éventuellement avec leurs acquisitions. Arnold était homme de fief de la cour féodale d'Assent, sous Campenhout ; aussi les terres qu'il acheta ressortaient de cette Cour, sauf le pré, peut-être, acquis en 1589 « gelegben bij Wildre in de Schilthoven ». En 1575 (2) un Arnold fait l'acquisition d'un bonnier de terre situé à Assent ; en 1589 (3) le précité avec sa femme Françoise (sic) van Vlesselaer ; et en 1590 (4) une terre à Assent où sa femme est nommée « Josyne » van Vlesselaer.

M. Nauwelaers dans l'article précité déclare que « cet Arnold n'est à coup sûr pas le veuf de la sorcière, qu'un convol et une paternité tardive auraient consolé de ses misères ». Il n'admet pas que ce fut le même Arnold qui épousa « Pieryne » (Pierrette ?) Geerts à Haecht, peu de temps après l'exécution de sa femme. Le mariage se fit à Haecht le 1-2-1600, et ils eurent un fils Jean à Campenhout le 19-7-1601. La négation de M. Nauwelaers est formelle, mais sans preuves ; je me permets de la mettre en doute.

Que voyons nous ? Cette « Pieryne » se remarie à Campenhout déjà le 26-9-1610, avec Antoine van de Kerckhove, à qui son beau fils Jean v. B., le fils d'Arnold, le précédent mari de Pieryne, transmet le 11-4-1629 (5) ses

(1) Voir plus loin 3 et 4.

(2) Reg. Campenhout n° 2307, act. 26-4-1576.

(3) Reg. Campenhout n° 2308, f° 74, act. 14-3-1589.

(4) Reg. Campenhout n° 2307, f° 16-17, act. 20-5-1590.

(5) Reg. Campenhout n° 2307, f° 56.

droits dans la maison occupée sans doute par les nouveaux époux, et ceux-ci aliènent cette propriété le 2 mars 1632 (1). Cela se passe toujours devant la cour féodale d'Assent, sous Campenhout. Je n'ai pas trouvé l'acte primitif de l'acquisition de cette maisonnette, transmise à Arnold par ses parents peut-être, et que l'on désigne en 1629, quand van de Kerckhove l'acquiert, par « Een stede met een huyske daeropstaende ». En réalité une mesure donc, comme est qualifiée la maison dans le procès de la sorcière ; mais dont faute d'indication précise je ne puis certifier l'identité. Cependant la description dans les différents actes ne rejettent pas cette conjecture ; elle lui est toujours plutôt favorable ; car, situées comme nous avons vu à Assent, un lieu excentrique vers Bueken et Thildonck je pense, ces propriétés restent pour la plupart avec les mêmes aboutissants. Les différences s'expliquent par la transmission entre-temps des terres voisines. Il reste certes qu'une liaison exista entre les deux ménages et, à moins qu'Arnold n'ait eu de Josine un fils du même nom, ce serait, à mon avis, le même qui aurait épousé en secondes noces Pieryne en question. Je n'ai découvert aucun acte qui dénote l'existence de ce fils.

Arnold, lors du fameux procès, déclare qu'il a quatre enfants, dont un non marié. C'est tout. Je ne puis les désigner n'ayant aucune indication. Comme nous avons relevé consciencieusement tous les van Beethoven qui vivaient de son temps dans les parages qu'il habitait, c'est parmi eux que nous avons à les chercher. Il se peut cependant que certains de ces enfants ne possédant aucun bien n'aient par conséquent jamais figuré dans les actes scabinaux, et comme les registres de l'État-Civil n'étaient pas encore tenus alors à Campenhout, ils soient ainsi restés complètement dans l'oubli.

Un seul de leurs enfants nous paraît formellement reconnaissable, c'est Anne v. B., l'épouse d'Arnold de Wolf, et qui eût de lui à Campenhout un fils Arnold, dont un Arnold fut parrain. Un second peut avoir été Elisabeth v. B., qui épousa à Baecht le 8-7-1590 Egide van Calster ; couple que je ne rencontre plus après. Il en resterait deux

(1) Reg. Campenhout n° 2307, p. 61^{vo}.

à trouver. Pour celui qu'on précise qu'il n'était pas marié lors du procès en 1596, on pourrait songer à Arnold qui épousa « Pieryne » Geerts en 1600. Il est possible que ce fut lui, mais c'est loin d'être certain. Reste le quatrième enfant, lequel ?

Dans la liste de la génération B nous disposons encore de trois noms, si nous éloignons Quirin, comme nous avons écrit ; ce sont Henri A — Marc B — et Lambert C. Il me paraît qu'aucun d'eux ne puisse avoir appartenu au misérable ménage de la sorcière. Ils semblent avoir été tous les trois trop bien socialement, eux et leur descendance, pendant que leurs propres parents croupissaient dans la misère et la déconsidération ; et il n'est pas admissible qu'aucun de ces enfants ne seraient intervenus pour sauver leur mère, et aider tout au moins le père à payer les frais du procès.

Nous avons vu d'autre part que de nombreux indices les réunissent entr'eux ; notre choix ne pouvant se porter sur Arnold le misérable, il ne nous reste à choisir que le second représentant de cette génération que nous connaissons, c. à d. Marc, l'époux précité d'Anne Smets, Henri A surtout me paraît être son fils, il donne le nom de Marc à un de ses enfants, et celui d'Arnold à un autre. Ce Marc A était frère probablement d'Arnold B le mari de Josine van Vlesselaer ; prénoms qui se répètent ainsi tout le long de cette généalogie.

Commentaires au sujet de la génération D, ceux nés vers 1500.

Nous avons Jean A, nommé le père de Marc, époux d'Anne Smets, dans l'acte précité de 1571 (1). Deux autres actes accusent la présence à Campenhout d'un Adelin (? Hadelin) van Beethoven ; dans le premier, du 13-11-1568 (2), il est constaté qu'on est redevable envers lui du chef de sa femme K(ateri)ne Truyens, d'une somme de 70 Florins du Rhin ; le second du 7-12-1568 (3) sert à

(1) Voir p. 14.

(2) Greffe scab. Campenhout n° 2603 (connissen 1569-1577).

(3) Reg. scabin. n° 2603.

établir ses droits sur une rente qui lui revenait par sa première femme, la veuve d'un certain Pierre Palsgrave, qui vivait 15 à 18 ans avant cette date. Basé sur ces documents leur classement dans la présente série me paraît raisonnable.

Ce sont les deux derniers représentants connus dans les lieux d'où sortirent les précurseurs du Maître. Furent-ils frères? Quelle parenté exista sinon entre eux? Je l'ignore.

Wauthier C, figure dans le registre matriculaire de l'université de Louvain de 1531 (1), comme originaire de Hoxem dans le district de Léau; assez loin de la résidence probable des deux précédents. Catherine C fut la fille de Henri qui suit.

Commentaires au sujet de la génération E, ceux nés vers 1470.

Je n'ai ici qu'un nom et encore est-ce bien un van Beethoven? On le nomme Henri van Butschhoven époux d'Appoline Slagmakers, qui eurent la fille Catherine précitée, l'épouse de Joseph Calaber (2). Par la date de ce mariage, je les classe ici.

Commentaires au sujet de la génération F, ceux nés vers 1435).

Lybert fils de Wauthier qui suit; selon les Arch. gén., section des manuscrits, collection Houwaert II, n° 6496, f° 545, act. 1460, 14 septembre « Lybert de Meldert filius Q. d' Lybert de Meldert, militis, prom. dare Liberto de Beethoven filius Walteri... 600 d' Rijders.

Commentaires au sujet de la génération G, ceux nés vers 1400.

Pour Wauthier A, voir ici devant.

Elisabeth B est citée par Galesloot, dans les *Fests* du Brabant, année 1470 le 5 septembre, comme étant la

(1) Reg. n° 281, f° 53, 28-2-1531.

(2) Reg. scab. Louvain n° 852 (Cathelyne van Butschhoven hant Joseph Calaber 18 mei 1520; was dochter van Henrichs van Butschhoven en Appolonia Slagmakers en wed. 6 November 1555.

mère de Jean van Kersbecke, de Raadt, dans : *Seraux armées des Pays-Bas*, décrit ainsi son écu « de vair, à la face chargée d'un écusson, à la croix échancrée ». Le fief des van Kersbecke était une terre située à Hoeleden, entre Tirlemont et Diest.

Pour être complet je répéterai ce que je dis précédemment. Un curé de Meldert se nommait van Beethoven. Beethoven figure parmi les quartiers de Dame Marguerite de Wide, baronne de Jauche et du pays d'Assche, née au château de Wide en 1460, épouse du chevalier Jean de Cotereau.

Ces détails ont été repris dans les écrits sur la matière. D'autres au sujet de la seigneurie de Bethove, Betouw, ou Betuwe, et le château de Betho près de Tongres, dont les possesseurs portaient de : vair à la fasce d'or, au chevron de gueules brochant sur le tout, sont à tenir en vue, sans qu'on puisse y voir jusqu'ici un lien quelconque (1), avec les nôtres. On dirait cependant que les apparences font remonter l'origine de la famille vers Tirlemont, Tongres et Liège. Fait curieux, lorsqu'en 1770 l'intendant du Grand Électeur de Cologne écrit à celui-ci au sujet du père du Maître, il le désigne par « le jeune Bethof » preuve que c'est bien l'expression francisée du nom flamand.

•
•

Après ces démonstrations et toutes ces références imposées au généalogiste et qui sont bien indigestes aux profanes, nous terminerons par une brève notice biographique pour chacun des ascendants paternels du Maître. Pour lui je me suis inspiré du livre de M. Ed. Herriot (2) où il fait avec sa haute compétence une analyse méticuleuse de l'homme et de son œuvre. J'y trouve aussi la plupart des idées que j'émetts sur le père du Maître, Jean van Beethoven.

(1) Voir Herckenrode.

(2) « La vie de Beethoven » Librairie Gallimard, Paris, 2 rue de Grenelle (1929).

hoven. Pour les suivants, ceux nés à Malines, j'ai consulté l'ouvrage très documenté et luxueusement illustré de M. Raym. van Aerde (1).

Le Maître *Louis van Beethoven* naquit à Bonn, le 17-12-1770, dans un ménage plutôt miséreux par la faute de son père. Il commença son instruction musicale des ses premiers pas sous ce maître dur et sévère, excité peut-être sous l'influence de l'alcool, et qui veut faire de lui un virtuose, le produit en public alors qu'il avait à peine huit ans et néglige au contraire toute autre instruction. Quant à la musique Louis s'y appliquait, dirigé par les meilleurs professeurs. Il resta heureusement quelque temps sous l'égide de sa mère, femme distinguée et de très bonne origine, mais d'une famille déchue. Cette femme martyre, désillusionnée, resta douce, respectable et soucieuse de l'avenir de ses enfants, mais mourut, sans doute de désespoir, avant son mari dévergondé.

L'orphelin qui avait été reçu comme son père et son grand-père à la Chapelle du Grand Electeur, part à vingt deux ans pour Vienne. Brillant pianiste et compositeur extraordinaire, alors que ses deux ascendants pratiquaient plutôt le chant et ne laissèrent aucune œuvre, il connut dans cette capitale de grands succès, parfois aussi suivis de cruels revers. Dans ce court exposé nous ne nous étendrons pas sur ces faits, trop connus. Adulé par les uns, incompris par les autres, devenu finalement sourd (2) et

(1) « Les ancêtres flamands de Beethoven » Godenne, Malines (1928).

(2) Le docteur J. Wagner qui examina le corps, notamment l'oreille, organe qui dut prévaloir chez le Maître, la décrit comme suit : « Cartilage gros et de forme régulière. Pnyllon et conque très spacieux et de moitié plus gros qu'à l'ordinaire ; saillies et plus fortement marquées. Conduit auditif externe au niveau du tympan, épais et couvert de squames brillantes. Trompe d'Eustache très épaisse ; muqueuse tuméfiée et un peu retrécie au niveau de la portion osseuse. En avant de l'orifice et vers les amygdales de petites dépressions cicatricielles. Cellules apparentes de l'apophyse mastoïde recouvertes d'une muqueuse fortement vascularisée. Même richesse de vascularisation sur la totalité du rocher, son dont la lame paraissait légèrement rongie ». Ed. Harriot « La vie de Beethoven », p. 398.

hydropique, il mourut à Vienne, le 26 mars 1827, dans une situation frisant la misère. Jusqu'à la fin de sa vie cependant, dans son corps usé, délabré, régna un esprit intense.

Ce fut un homme modeste et charitable, teinté de démocratie, mais soucieux du point d'honneur en morale comme en vertus, poursuivant toute sa vie la perfection spirituelle, d'une droiture exemplaire et tenace dans ses volontés. Le fond de son caractère il le tenait, dirait-on, de son grand père malinois.

Il se brouilla maintes fois avec ceux qu'il fréquentait. A la fin de sa vie surtout il montra une certaine incohérence ; il eut des emportements fous et des sautes d'humeur atrabilaires, que l'on pourrait attribuer uniquement au virus hérité de l'ivrognerie de son père et de sa grand-mère paternelle, si sa vieillesse n'avait été aigrie par son état général maladif, sa surdité surtout ; mais encore par les tribulations qu'il encourut avec le fils, mauvais sujet, que son frère lui avait recommandé en mourant, ainsi que par les nombreux procès qu'il eut avec la veuve de celui-ci et avec sa famille.

Quoiqu'il s'en défendît, lui aussi, à partir de ses trente ans surtout, aima bien les bonnes liqueurs.

Son père :

Jean van Beethoven naquit à Bonn en 1740. N'ayant présenté aucune disposition pour les études, son père le retint près de lui, lui inculqua les premières notions musicales, du chant, et du clavecin, et put bientôt l'introduire comme soprano parmi les chœurs de la Chapelle de la Cour du Grand Electeur ; groupe dont il était le maître très apprécié. L'enfant s'y distingua, et fut accepté à titre supplémentaire, sans gages, le 27-5-1756, à 16 ans ; mais ce ne fut que huit ans plus tard, le 24-4-1764, qu'il reçut sa nomination de musicien en titre, à raison de cent 71 thalers par an. Cette maigre rétribution ne monta jamais à plus de 200 Thalers ; le nouvel Electeur, Max Friedrich, réduisit sensiblement toutes les dépenses du palais. Ce ne fut donc pas une situation, pécuniairement parlant, mais la place eut la meilleure recommandation pour obtenir la clientèle privée d'élèves riches. C'est ainsi qu'il put songer au mariage.

Unique enfant en vie, son père rêva pour lui un brillant avenir et s'opposa à l'union souhaitée par son fils ; la fiancée, une veuve, lui paraissait trop peu fortunée ; elle était cependant de meilleure origine que les van Beethoven. Contre le gré paternel, Jean épousa le 12-11-1767, Marie Madeleine Keverig (1). Sa femme passa par les plus cruelles désillusions et mourut avant lui, comme nous avons vu. La voix usée par l'alcool et, la méconduite aidant, il vit son traitement réduit dès 1784 ; son fils Louis, par précaution contre les abus de son père peut-on croire, en toucha la réduction. Il mourut misérablement le 18-12-1792, âgé de cinquante deux ans seulement ; son fils venait de partir pour Vienne.

Il eut encore un autre fils Louis Maria, né le 2-4-1769, qui mourut six jours plus tard ; un second Gaspard apprit la musique, et un dernier d'après M. van Aerde, nommé Nicolas Jean (2) se destina à la pharmacie. Nous ignorons lequel fut le frère qui d'après M. Herriot, légua au Maître le fils Charles, qui lui causa tant de tracass.

Élevé dans un milieu essentiellement musical, sous les yeux et par les soins d'un père apprécié et considéré, Jean van Beethoven, bel homme, eut réellement un moment de vogue et de distinction ; mais il perdit tout prestige par sa mauvaise conduite. S'il devint bon musicien et chanteur surtout, aucune trace de ses compositions ne nous est parvenue.

Son père :

Louis van Beethoven naquit à Malines le 5-1-1712. Agé de moins de six ans, le 10-12-1717, il est inscrit parmi les chœurs de l'église métropolitaine de St-Rombaut de cette ville, dirigés par un maître très sévère, musicien d'élite et en même temps bibliophile, nommé Charles Major, natif d'Erfurt en Thuringie, qui de soldat musicien avait

(1) La famille, riche anciennement, mais toujours bien considérée, résidait depuis longtemps à Coleniz et Ehrenbreitstein. Sa mère était une Weyeroff, comptant encore des notabilités parmi les siens.

(2) Ce fut sans doute le vaniteux qui s'enrichit et s'établit à Gueisendorff, que le Maître ne pouvait souffrir et réciproquement.

pu se hausser à la prêtrise. Ces enfants étaient pensionnaires, et obligés d'assister à tous les offices. Levés dans la semaine à 5 1/2 heures, le Dimanche à 5 heures, ils avaient la vie bien dure. Outre la musique et le chant ils étudiaient les langues, le latin surtout. Louis quitta Malines pour Louvain, où le chapitre de St-Pierre l'accepta le 2-11-1731, et où à dix-neuf ans, à peine, il fit déjà l'intérim de maître de chapelle ; mais il quitta peu après en février 1732, pour être reçu à Bonn à la Chapelle du Grand Electeur en mars 1733. Il avait passé entretemps par Liège, reçu comme basse, chanteur, à l'église cathédrale de St-Lambert.

Apprécié non seulement au jubé parmi les chœurs, comme basse, il fut chargé ensuite de diriger l'exécution d'oratorios, opéras, concerts, et la musique des bals et fêtes de toute nature, dont l'Electeur Clément Auguste était très friand. Ce prince tenait une cour opulente, très dispendieuse.

Louis épousa en septembre 1733 une veuve, tout comme son fils, une Bonnnoise nommée Marie Joséphe Poll (1). Il n'avait pas vingt et un ans. Au bout de sept années il en eut trois enfants, notamment Jean (Johann) dont il est question plus haut, et qui resta seul en vie. Il faut croire que l'art ne suffisait pas à son ménage pour vivre, car il se fit en même temps marchand de vins, mais il ne dut s'en occuper qu'accessoirement faut-il croire, surtout lorsqu'il couvrit la lourde charge de « Kapellmeister ». La meilleure cliente de son commerce aura malheureusement été sa femme, dont nous avons déjà cité la funeste passion.

Corneille, son frère aîné, l'avait probablement précédé à Bonn ; il s'y établit comme fabricant de cire et de chandelles, et devint même fournisseur de la Cour du prince. Il s'y maria le 20-2-1734 avec Hélène Calem (autrement dit : de la Porte) ; qu'il perdit pour se remarier peu après le 5 juillet 1755 avec Anne Barbe Marx, qui lui donna deux filles, mortes toutes jeunes. Ce frère fut reçu bourgeois de Bonn, alors que Louis, le maître de chapelle, ne le devint pas, semble-t-il.

(1) Nous ne savons rien de cette famille. Il serait intéressant d'en connaître les caractéristiques.

Leurs parents furent un certain temps assez fortunés, comme nous verrons ; mais ils vinrent rejoindre leurs fils à Bonn après avoir laissé une situation très obérée à Malines. Ils avaient quitté cette ville à la cheche de bois, et arrivèrent près d'eux à fin mars 1744, pour y mourir tous les deux en 1749. C'est ainsi que les deux frères furent assignés par le curateur de la banqueroute, et que grâce à cela l'on a été fixé sur leur origine malinoise, par la découverte des documents qui s'y rapportent (1744). Ils eurent bien soin de ne pas divulguer ces pénibles aventures, et se gardèrent ainsi de parler du lien de leur origine ; ce qui contribua pendant longtemps à faire ignorer leur provenance.

Revenons à Louis. Nommé maître de chapelle le 16-7-1761, il le resta jusqu'à la fin de sa vie. Tout en étant rétribué comme tel et aussi comme chantre, malgré ses bénéfices accessoires comme professeur privé et son commerce de vins, il ne parvint pas à s'enrichir. Il dut en effet faire interner sa femme perdue par l'alcool, et il eut fatalement à soutenir le malheureux ménage de son fils. Louis passa pour un homme plein de dignité et de droiture, de caractère bien équilibré et énergique ; il gagna de plus en plus la considération de ses concitoyens. Bel homme, à la taille élancée et la figure allongée tout comme son fils, à l'encontre de son petit-fils, le Maître, celui-ci de taille à peine moyenne, ayant une forte carrure et la face osseuse avec un large front. Louis, comme son petit-fils homonyme, jouissait d'une physionomie très sympathique ; comme caractère certes ils se sont ressemblés. Il fut l'arbre sain et solide qui, transplanté de la terre belge dans le sol allemand, y donna sa pleine floraison artistique, en la personne de ce petit-fils, qui avait à peine trois ans à son décès.

Robuste, il mourut d'une attaque d'apoplexie le 20-12-1773, âgé de 62 ans. Malgré sa longue carrière musicale on ne connaît de lui aucune composition, sinon peut-être. Il se contenta de diriger l'exécution de celles des autres, chanta jusqu'à la veille de sa mort, paraissait même comme acteur en scène, et enseignait le clavecin. Sa réputation comme musicien s'établit surtout par le respect et l'intérêt que ses contemporains lui vouèrent dans l'exécution de sa tâche.

Son père :

Michel van Beethoven, qui rejoignit si inopinément les précédents, naquit à Malines le 15-2-1684, s'y établit comme boulanger après avoir épousé le 16-10-1707 Marie Louise Stuyckers (1), fille de Louis, boulanger également. Il s'occupa ensuite, tout en exerçant sa profession, de l'achat et vente de tableaux et dentelles. Acquit-il ainsi quelques notions d'art ? Mais quelle opposition entre la cuisson de pains et ce commerce de luxe ! Le métier de boulanger ne dut pas se prêter à ses nombreuses absences, que l'on a pu constater, et pendant lesquelles sa femme eut à le remplacer dans les affaires. Ce trafic hétéroclite, les mena à la ruine, d'autant plus que lui était d'humeur très procédurière. Ils étaient cependant parvenus à réunir aux deux maisons héritées par lui de ses parents, et aux quatre autres héritées par sa femme des siens, encore quatre autres maisons nouvelles, très peu hypothéquées. Ils se virent plus tard forcés, non à liquider honorablement, mais à s'enfuir honteusement, laissant dix mille Florins de dettes !

Outre Louis et Corneille précités, ils eurent encore un fils Lambert Michel, qui mourut, tout comme un premier Louis, peu de temps après sa naissance.

Son père :

Corneille van Beethoven, arrive de la campagne en ville, naît à Berthem près Louvain le 20-10-1641, épouse à Malines le 12-2-1673 Catherine Leempoels. Ce nom était fort répandu dans la cité. Elle n'avait aucune instruction, et ne savait même pas signer. On connaît leur habitation rue des pierres à Malines, où leur fils précité viendra loger après le décès du père.

Corneille assiste en 1671 au mariage à Malines de Marie, sa sœur, avec Pierre Willems, et il comparait dans la même ville à l'acte de succession de ses parents en 1673 avec son frère et ses sœurs, devant le notaire J. de Horte. A la mort de son père Marc, il relève le fief que celui-ci

(1) Elle était fille de Louis et de Madeleine Gouffau, d'origine wallonne. Marie Louise naquit à Malines le 24-4-1685. Michel fut accepté en 1700 comme apprenti boulanger par Pierre van Coulon, et fut reçu maître en 1707.

possédait d'un bien situé à Haecht, renouvelle, cette fois, en 1676, et vend, le bien en 1703. De la part qu'il héritait de ses parents il vend le 14 mars 1676 une parcelle de terre provenant de l'héritage de sa mère, ainsi qu'une autre parcelle située aussi à Nederockerzeel. Il put acquérir sans doute ainsi, dans la même année, la moitié d'une maison située à Malines derrière le Vieux Palais, le bien qu'il revend en 1700, alors qu'il avait acheté en 1699 deux autres maisons, dont celle qu'il habitait.

Décédé le 29-3-1716, il eut un service religieux de moyenne classe, auquel participa la corporation des menuisiers charpentiers ; on le considère ainsi comme en ayant fait partie. Son ménage resta dans une situation modeste ; sa femme parut ne rien avoir introduit dans la communauté. Outre Michel qui précède, ils eurent encore deux autres fils, J. B^e en 1677, et Corneille en 1680. Nous ne connaissons aucune progéniture ni de l'un ni de l'autre.

Son père :

Marc van Beethoven, épousa Sarah Hasaerts. Il se déplaça beaucoup au commencement de son mariage et il serait peut-être intéressant de connaître sa vie pendant ces années. Un fils Rombaut, l'aîné, naquit en 1632 dans une localité inconnue ; un second et un troisième enfant naquirent à Louvain en 1635 et 1637 ; le quatrième, Corneille ci-dessus, vint au monde à Berthem en 1641, et le dernier à Nederockerzeel en 1644 ; commune dont sa femme était originaire. A la mort de son père en 1652, il en hérita la ferme à Boortmeerbeeck, s'y établit et y mourut vers 1672. A sa maturité il semble s'être occupé de la culture des champs, mais que fit-il avant ?

Né d'un père qui avait de l'aisance, sa femme appartenait aussi à une communauté plutôt aisée. Lui cependant, après la mort de sa femme en 1653, se voit forcé de vendre un bien provenant de celle-ci, pour éteindre des rentes qui pesaient sur ses biens propres.

Son père :

Henri van Beethoven et sa femme Catherine van Boevebeeck, vécurent à Boortmeerbeeck, d'où celle-ci était plus que probablement originaire ; ce nom de famille y revenant constamment dans les archives. Ils y acquirent

plusieurs biens entre 1599-1623, et y laissent, à leur décès, la ferme, plus de dix hommiers de terre, et certaines rentes, pour leurs trois fils.

*
* *

Ici s'arrêtent nos précisions, mais nous avons fait valoir antérieurement pourquoi nous pensons pouvoir attribuer la naissance du dernier prénommé à Marc fils de Jean et d'Anne Smets, au sujet desquels nous n'avons aucun détail en dehors de l'acte connu.

Adelyse van Beethoven (Hadelin ?) contemporain probablement de Jean, cité aussi entre les premiers venus à Campenhout, paraît avoir été un homme d'une certaine importance, parcequ'il appelle en témoignage, devant le collège scabinal de ce lieu, le maire de Bergh et de Nederockerzeel, pour confirmer le droit à la rente assez forte qui lui revenait du chef de sa première femme, Marie ou Marguerite Verbecke, la veuve, semble-t-il, de Pierre Palsgrave.

Pourra-t-on jamais confirmer les liens qui paraissent unir ces derniers avec les précédents, et monter encore plus haut avec assurance ?

PH. VAN BOXMEER.

ADDENDA.

Cette étude devait paraître dans le numéro 108 (juin) du *Folklore Brabançon*. Composé, il fut, vu l'abondance de la copie, remis au présent fascicule. J'en reçus cependant des tirés à part, en même temps que les autres collaborateurs obtinrent les leurs.

Quelques jours plus tard parut dans la Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'art, recueil IX-1039-2, un article de M. R. van Aerde, archiviste de Malines, d'une tendance identique au mien, intitulé : « A la recherche des ascendants de Beethoven ».

Alors que M. van Aerde relève toutes les anciennes controverses, s'engage dans des branches collatérales, donne le texte des actes cités, je suis parti des faits acquis, n'ai touché que les ascendances directes, et me suis contenté de renvoyer aux sources des actes, afin de ne pas prendre trop de place dans cette revue folklorique, comme je l'écrivais. J'aurais fini par remplir tout le fascicule.

Les deux études restèrent donc inconnues l'une à l'autre. Je constate qu'elles se complètent admirablement.

Alors que p. 17 je plaide, avec des arguments qui me paraissaient très sérieux, en faveur de Henri A, Marc B, et Lambert C, ne les acceptant pas comme fils de la prétendue sorcière Josine van Vlesselner qu'ils auraient, sinon, laissé brûler vive leur mère sans intervenir au procès, et n'auraient pas secouru leur père dans le paiement des frais de l'exécution et de leurs formalités, M. van Aerde a par contre, trouvé l'acte du 28-9-1617 du notaire Adolphe vander Venne de Malines, dans lequel ces trois frères figurent formellement comme étant leurs fils (1). De plus les archives communales de Louvain lui fournirent un acte d'émancipation du 15 janvier 1594, d'où résulte que cet Arnold, le père de ces fils, avait comme père un Marc (2). Très précieuse découverte ; alors que de mon côté je pensais lui servir deux actes de partage concernant 1° le fils de cet Arnold, 2° son petit-fils. Ces actes inconnus de M. van Aerde donnent la composition de leur ménage. Le premier acte daté du 4-6-1672 fut dressé devant les échevins de Boortmeerbeek (3) et le second du 27-3-1672 fut passé devant le notaire J. de Horte de Malines et se trouve aux archives de cette ville (4). Ces documents éclaireissent complètement le problème ; ne nous arrêtons donc pas à d'autres points, peut être discutables, mais qui sont généralement d'un ordre secondaire.

Nous avons démontré en 1935 (5), que Marc l'époux

(1) Voir l'ouvrage susmentionné de M. van Aerde, p. 136 et 137.

(2) Voir l'ouvrage susmentionné de M. van Aerde, p. 135.

(3) Voir l'étude de M. van Boxmeer, p. 9.

(4) Voir l'étude de M. van Boxmeer, p. 9.

(5) Voir Folklore brabançon, n° 85-86, août-octobre 1935.

de Sarah Haesaerts était le père de Corneille, le premier des van Beethoven qui habita Malines ; l'acte précité du 27-3-1672 le confirme. Dans le travail qui précède, je suis parti de là pour remonter dans l'ascendance. Nous marquons ci-après dans la première des colonnes l'ascendance qui résulte maintenant de l'ensemble des découvertes par les deux études, et je me permets d'y accoler dans la seconde colonne cette ascendance telle que je la donnais en 1935. Il y manquait un simple chaînon comme on verra.

Ascendance actuellement établie :	Ascendance telle que je la donnais en 1935 :
Né en 1600, Marc époux de Sarah Haesaerts	Marc époux de Sarah Haesaerts
Né vers 1570, Henri époux de Catherine van Boevebecke	
Né en 1535, Arnold époux de Josine van Vlesselaer	Arnold époux de Josine van Vlesselner
Né vers 1500, Marc époux d'Anne Smets	Marc époux d'Anne Smets
Né vers 1470, Jean van Beethoven	Jean van Beethoven

Des trois derniers le premier habitait Campenhout et les deux derniers figurent dans les actes scabinaux de la même commune ; ils semblent donc y avoir résidé également.

Un seul des van Beethoven, signalé aussi à Campenhout, échappe encore à mes investigations pour lui attribuer un apparentage. C'est Adelyss (? Hadelin) qui semble avoir été marié une première fois à Marie ou Marguerite Verbeke, veuve de Pierre Palsgrave, et en second lien à Catherine Truyens. Cet Hadelin était veuf et remarié en 1568. Il nous paraît devoir être classé dans la génération de Marc époux d'Anne Smets, alors que je le considérais plus haut, dans mon article, comme contemporain de Jean le dernier cité. Était-il son fils ? Je ne possédais qu'une seule indication pour classer Marc dans les générations, c. à d. l'acte du 8-5-1571 dans lequel il comparait avec sa femme. En le plaçant parmi ceux nés vers 1535, il aurait sensément eu 36 ans de ce temps, mais comme il est acquis qu'il fut le père d'Arnold dont l'année de naissance, 1535, est connue, il faut croire que ce Marc est né, ou — vers 1500 et aurait eu environ 71 ans lorsqu'on passa l'acte en question.

Nous voilà donc déjà avec certitude au 15^e siècle avec l'ascendance du Maître, en plein pays brabançon.

Menus Faits

Toujours à propos du culte de St-Servais en Hainaut.

A la suite de ma publication (F. B., XVI^e année, p.p. 203 et suiv.) M. M. Avaert de Mons et du Caju d'Anvers ont eu l'amabilité de signaler une image ancienne du saint à Dergneau. L'omission de mentionner à la note 45 de mon article celui de notre regretté confrère M. J. Dewert sur « Les pèlerinages du Pays d'Ailly », paru dans *La Vie Wallonne*, t. VIII, pp. 263-271, a valu aux lecteurs du Folklore Brabançon l'aubaine de la reproduction de cette belle image, publiée alors dans la revue précitée, grâce à l'obligeance de M. Avaert. Je n'en suis pas moins reconnaissant à les Messieurs de leur attention.

Cette année, le grand jour du pèlerinage de Stamburges était le 14 mai, lendemain de la fête du saint, fête qui, contrairement à ce que d'aucuns croient, figure au calendrier de nos diocèses et qui a son propre à Malines, Liège et Namur. J'en ai rapporté un drapelet. Il figure déjà dans *Wallonia* (1911, p. 328).

M. de Warsage parle à nouveau de ce pèlerinage dans ses « Processions et Pèlerinages de Wallonie » (F. B., XVIII^e année, p. 209) ; ceci me donne l'occasion de compléter sa note. Il est exact que les pèlerins « touchent » la statue à la poitrine, aux deux flancs et dans le dos. Quand la foule n'est pas trop dense et que le pèlerinage peut se faire à l'aise, comme ce fut le cas cette année, voici comment procède le pèlerin. A son entrée à l'église, il se rend aux fonts baptismaux pour y baiser la relique et acheter une baguette de coudrier de l'année, à laquelle on a découpé une bande en spirale, ce que M. de Warsage appelle *picquard*, (nom qui ne se rencontre ni dans le dictionnaire de Trévoux, ni dans celui de Littré). Il achète aussi le drapelet auquel la préposée à la vente joint deux coupons de cire au bouts de rat de cave, au lieu des trois qui se vendaient précédemment ; ils n'ont plus qu'une quinzaine de centimètres. Que voulez-vous, tout coûte cher ! Comme le prix de vente est minime, — 50 centimes pour le drapelet et les deux coupons, — on a réduit et le nombre et la longueur des coupons ; ne claquons pas ; regrettons seulement que le chiffre parfait de trois n'y soit plus, ce qui indique que le sens symbolique en est perdu.

Le pèlerin fait ensuite trois fois le tour de la statue, en la laissant à sa droite et la « touche » chaque fois d'une petite croix sur la poitrine, sur les flancs et dans le dos ; il fait trois fois le

tour de l'église à l'intérieur, s'arrêtant à l'autel de la Ste Vierge, au maître-autel et plus longuement à celui du saint, qui y a sa deuxième statue, plus grande et plus récente que l'autre. Enfin, il va brûler ses deux coupons de cire à l'extérieur, près du portail ; dans l'angle rentrant que fait le clocher avec le corps de l'église est scellée, à cette fin, une barre de fer disposée sous un fumeur.

Certains n'achètent ni bâton, ni drapelet et se contentent de toucher le saint avec leur canne ou leur parapluie. Le coût du bâton n'est pourtant pas élevé : 50 centimes. D'autres ne font qu'un tour de l'église, les trois tours de la statue restant obligatoires.

Les pèlerins, qui viennent servir pour les rhumatismes et surtout pour les animaux domestiques, sont moins nombreux qu'autrefois ; ils n'assistent plus guère à la procession et ne passent plus leur journée dans la localité, dont c'est la ducasse. Les moyens trop faciles de transport en sont cause : tant de fermiers viennent en auto ; ils ont au surplus toute l'octave pour faire le pèlerinage.

Quant à la statue, — je m'excuse de contredire ici M. de Warsage, — elle représente le saint non pas couché mais debout ; il a sous les pieds un serpent peint en noir dont l'allure est si raide qu'il peut être pris pour une paire de cornes par un spectateur peu attentif ou qui verrait la statue à quelque distance.

Avant la guerre, les trains du matin amenaient les pèlerins en masse et ceux-ci ne repartaient de Stamburges qu'avec les derniers trains du soir. A cette époque, sur tout le trajet de la station à l'église, se rencontraient des hommes et des femmes vendant les baguettes de coudrier. Un brave homme de la localité me disait qu'à cette époque, il avait parfois vendu, le jour de la ducasse, pour 35 francs de baguettes ; elles étaient alors au prix modique de 5 centimes.

MAURICE VAN HAUDENARD

L'ancienne procession de Notre-Dame de la Fontaine à Chièvres.

M. de Warsage en a dit quelques mots dans ses *Processions et Pèlerinages de Wallonie* (1). La Confrérie d'aujourd'hui n'est plus, comme autrefois, constituée de 7 bandes et la procession actuelle du Pèlerin, qui a eu lieu, cette année le 22 mai, ne présente plus aucune particularité folklorique. Quant à la confrérie de la Chandelle, en voici l'histoire.

Chièvres possédait sept confréries. Les laboureurs, les plus nombreux, avaient pour patron Saint Eloi. Les bouchers s'étaient mis sous la protection de Saint Antoine ; les tanneurs sous celle des Saints Crépin et Créprien. Les drapiers, institués en 1389,

(1) *Folklore Brabançon*, XVIII^e année, p. 187.

s'étaient placés sous le patronage de Sainte Anne. Par lettres datées du Quesnoy du 30 novembre de cette année, le comte Guillaume de Bavière avait créé ce corps sur le pied des chartes de la draperie de Mons. Les telliers avaient pour patron Sainte Catherine, les vinniers Saint Jean l'Evangéliste. Les gens d'église formaient la septième confrérie sous le vocable de Saint Nicolas ; outre les curés et les vicaires, les deux clercs-marguilliers, les prêtres résidant à Chièvres et tous ceux qui étaient attachés au service de l'église paroissiale et des chapelles en faisaient partie.

Ces sept confréries ou bandes formaient un unique groupement ayant pour siège religieux la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine et connu sous la dénomination de *confrérie de la Chaudelle*. Ces bandes devaient assister aux trois processions de la paroisse, auxquelles chacune présidait à son tour pour un an. Chaque groupement était dirigé par quatre conestables nommés à vie. Lorsque l'un d'eux venait à décéder ou quittait la terre de Chièvres sans esprit de retour, les trois autres étaient tenus de le remplacer immédiatement. Les conestables veillaient aux intérêts de la corporation, ils appelaient à la confrérie les nouveaux venus, c'est-à-dire les étrangers qui venaient s'établir à Chièvres, les nouveaux mariés et les hommes francs, y compris les pauvres qu'ils jugeaient convenir. Les veuves, si elles venaient à se remarier, restaient avec leur nouvel époux attachées à la confrérie de leur premier mari ou du dernier époux décédé. Les pauvres pouvaient être dispensés de tout ou partie des frais à faire pour l'année de leur tour de procession. Cette année-là, les conestables avaient fait préparer sept manteaux identiques, faute de quoi ils auraient été passibles d'une amende de 14 ridders d'or ; ils devaient aussi faire certains présents dont nous parlerons ci-après. Les conestables désignaient deux commis et, tous les sept ans, ils élisaient un Roi. C'étaient là les sept dignitaires auxquels les manteaux étaient destinés. Les commis devaient veiller à ce que les *frères et sœurs* de la bande fussent portés à la procession ; ils imposaient une amende de 5 ridders à chaque confrère qui manquait à la cérémonie ; ils devaient pourvoir à la dépense, quand venait, pour la bande, son tour de procession ; moyennant quoi, ils étaient exemptés de payer assiette, c'est-à-dire leur cotisation. Le Roi était élu l'année précédant celle où la bande avait son tour de procession ; il recevait le *chapeau*, en attendant d'aller chercher la *couronne*, l'année suivante. Cette dernière cérémonie se faisait la veille de la procession, à deux heures. Le Roi était accompagné des conestables et des commis. Il était alors Roi régnant. En cette qualité, il assistait, avec les six autres dignitaires, aux vèpres de la veille, à la messe et aux vèpres du jour même de la procession, à la messe du lendemain dite pour les confrères trépassés. Le jour même de la cérémonie, la messe se célébrait à la chapelle à 9 heures ; les confrères des sept bandes y assistaient. Le Roi régnant marchait à la procession en compagnie du bailli ou de son représentant, derrière le prêtre officiant. Il était suivi des conestables et des commis de sa bande ; tous sept,

revêtus de leur manteau à la boutonnure duquel était attaché un ruban ou une médaille représentant le patron de la bande, portaient un flambeau. Ils étaient suivis des sept dignitaires des autres confréries, celle des gens d'église exceptée, tous portant un flambeau. Les présents dont il a été parlé, qui sont rappelés dans le règlement renouvelé le 13 août 1584 consigné au *Registre des besognemens des chevins*, et auquel il a été fait plusieurs emprunts, sont les suivants : Le matin du jour de la procession et le matin du lendemain, les conestables de la bande qui était à l'honneur devaient offrir au curé ou au prêtre officiant une pièce de bœuf bouilli, la moitié d'un oison ou la moitié d'un gigot de monton rôti avec des aulx, des pois et une tranche de lard, six pains et un lot de vin. Le même service devait être fait, les deux jours, aux Sœurs Grises. Le conestable de la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine recevait, chacun des deux jours, une pièce de bœuf bouilli, un quartier d'oison avec des aulx ou le quart d'un gigot de monton rôti, trois pains et un demi-lot de vin. Le bailli et les sergents d'une part, les gens de loi d'autre part étaient traités de même. Aux sonneurs et clochman, les conestables donnaient une pièce de bœuf bouilli, quatre pains, un pâté de viande sans poulet, une tarte et une canne de bière de deux lots. Les messiers ou garde-champêtres n'étaient pas oubliés : une pièce de bœuf bouilli, quatre pains et une canne de bière de deux lots leur étaient accordés. Enfin, si les conestables le jugeaient bon, ils pouvaient offrir à chaque veuve, moyennant paiement par elle d'une demi-cotisation, une pièce de bœuf bouilli, le quart d'un oison avec des aulx ou un quartier de gigot de monton, des pois avec du lard, quatre pains et un demi-lot de vin. Le règlement ajoute : *Et tout le surplus, à la coutume d'ancienneté*.

Ces présents devaient être coûteux, comme on peut en juger ; mais ce n'est pas là la raison qui les fit abandonner. Considérant qu'ils donnaient lieu à abus et même à scandale, le curé de Chièvres, Hugues-François du Breucquez, Prévôt de l'Oratoire, obtint leur suppression ainsi qu'il résulte du Règlement pour la police et la préséance à tenir à la procession de la ville de Chièvres, homologué par le Conseil Souverain du Hainaut, le 12 août 1724, document conservé aux Archives de l'Etat à Mons. A partir de cette année, les dons furent supprimés ; il fut seulement alloué au Roi régnant et à ses six acolytes la somme de quatorze livres pour faire un dîner commun. Les cotisations furent alors fixées à 12 patars, payables en trois fois ; les veuves n'étaient imposées que pour la moitié de cette somme. Chaque confrère avait, après sa mort, une messe brasse dite à l'autel privilégié de la chapelle, sauf le Roi régnant pour qui était célébré une messe solennelle de Requiem (1).

MAURICE VAN HAUBENARD

(1) Notice sur Chièvres à paraître dans le *Dictionnaire des Communes du Hainaut*, publié sous la direction de M. A. Louant, archiviste paléographe.

Avioth. Pèlerinage millénaire.

Le folklore Brabançon s'est rendu à Avioth qui possède une église gothique des plus belles. Elle est fort connue et nous n'en ferons pas la description. Mais on est frappé par l'état d'abandon et de délabrement de cette merveille architecturale.

Un curieux phénomène folklorique se voit à Avioth. Sur un autel latéral se trouvent un registre, un encrier et une plume. Les pèlerins y consignent leurs vœux. On peut y lire par exemple le vœu d'une belge: « Je supplie la sainte vierge d'Avioth d'empêcher mon fiancé de partir au Congo » ou celui-ci: « Vierge Sainte que la mère de X ne s'oppose plus à mon mariage ! »

L. S.

La condamnation d'une sorcière à Ghislenghien en 1675.

De nombreux procès de sorcellerie ont été publiés et les lecteurs du *Folklore Brabançon* n'ont pas oublié la belle étude du Lieutenant-Colonel Thys. Nous croyons néanmoins que la note suivante mérite d'être publiée. Nous l'avons relevée dans un petit cahier conservé aux Archives de l'Etat, à Mons, fonds de l'abbaye de Ghislenghien et qui comporte la chronique de ce monastère depuis 1680 jusqu'en 1701.

Ghislenghien, village du pays d'Ath, situé à 8 kilomètres nord-est de cette ville, au croisement de la chaussée de Bruxelles à Pourm et de la route de Lessines à Soignies, était, avant la Révolution française, une seigneurie appartenant à des religieuses bénédictines dont le monastère avait été fondé en 1126-1128 par des dames de la noble famille de Chièvres. La vingt-septième abbesse de ce monastère, Dame Barbe Cabero de Spinosa, d'origine espagnole, dont il va être question, fut nommée le 14 février 1661: elle mourut, âgée de 82 ans, le 21 août 1684. Elle fut sans contredit l'une des plus remarquables parmi les religieuses à qui furent confiées les destinées de cette sainte maison. Par un heureux hasard, le portrait de cette abbesse fut découvert à Ath, dans une maison particulière, le 24 avril 1914, dans la matinée. Après ce trop long préambule, venons en à la note qui nous occupe. Voici dans toute sa simplicité, nous pourrions dire naïveté:

« Le 10 avril 1675 Zabelle Darmon, native de Gibeau et y demeurante, veuve de Jacques Gniegue, fut icy détenue prisonnière par ordre de Madame Barbe Cabero de Spinosa, notre abbesse, pour s'avoir déclarée publiquement entachée de sortilège: cependant après information et interrogation juridiquement faite et le tout vu en conseil par quatre avocats de la ville d'Ath et semblés à ce sujet par le s^r Pertues, notre bailli, à l'adjunction de Jacques Froment, greffier, ladite Darmon fut par eux condamnée d'être bannye à tousjours de toute la châtellenie d'Ath avec aggrégation de Monseigneur le Comte de Rancre qui

« estoit Gouverneur le 25 du mesme mois et un ».

On voit que le procès ne trüna pas mais au moins la sorcière eut la vie sauve.

MAURICE VAN HAUDINARD.

Les Mascottes des Croy-Salm-Bassompierre.

Le Comte d'Angewieiller marié avec la comtesse de Kinspein quand il allait à la chasse couchait dans une petite chambre au-dessus de la porte d'entrée du château. Un soir il y trouva une fée (?) endormie et pendant quinze ans elle y revint chaque lundi. Mais la comtesse les surprit endormis et enleva le couvre-chef de la fée. La fée se voyant découverte dit au comte qu'elle ne pouvait plus le voir. Elle lui dit que sa destinée l'obligeait à s'éloigner de plus de cent lieues, mais que pour marque de son amour elle lui donnait un gobelet, une cuiller et une bague, pour les remettre à ses trois filles. Ces gages porteront le bonheur dans les maisons où ils entreront, tant qu'on les y gardera. Le Comte d'Angewieiller ne revit plus la fée. Il maria ses trois filles aux trois Sires de Croy, de Salm et de Bassompierre et leur donna à chacune une terre et le gage de la fée.

Croy eut le gobelet et la terre d'Angewieiller.

Salm eut la bague et la terre de Fenestrang.

Bassompierre eut la cuiller avec la terre d'Ausweiller.

Tallemant des Réaux raconte que Diane de Dampmartin, marquise d'Havré, de la maison de Croy, ayant laissé tomber le gobelet en le montrant, il se cassa en plusieurs pièces. Elle les ramassa, les remit dans l'écrin en disant: « Si je ne puis l'avoir entier, je l'aurai au moins par morceaux ». Le lendemain, en ouvrant l'écrin elle trouva le gobelet aussi entier que devant.

On ajoute que tant que les enfants étaient mineurs, trois abbayes étaient dépositaires de ces gages. C'étaient Nivelles pour Croy, Remenscourt pour Salm, et Epinal pour Bassompierre. Et en effet ces trois maisons prospérèrent longtemps.

Un seigneur lorrain, M. le Pange ayant dérobé au prince de Salm la bague magique qu'il avait au doigt, ne réussit en rien. D'après PUURROT, *Légendes Vosgiennes*.

LOUIS STROOBANT

Donation de biens meubles au XVIII^e siècle

L'on sait que, en Hainaut, sous l'ancien régime, les mayeur et échevins d'une seigneurie recevaient les actes dits de juridiction volontaire, contrats de mariage, testaments, partages, ventes et donations de main-fermes, etc. La donation de biens meubles retiendra ici notre attention parce que, au XVIII^e siècle du moins, elle s'accompagnait d'un geste symbolique: le donateur mettait entre les mains du bénéficiaire une cuiller d'étain pour marquer la tradition (*traditio*, lat. action de donner) réelle. Bien qu'ayant

parcouru un grand nombre d'actes scabineux, nous n'avons rencontré cette façon de faire que dans la seigneurie d'Arbre et Attre, qui sont deux villages du pays d'Ath.

Le 5 juillet 1785, Michel Labbé est comparu par devant les mayeur et échevins d'Arbre et Attre pour faire don à ses trois enfants Michel, Jean-Baptiste et Marie-Joseph de « tous ses biens meubles, effets, or, argent, bestiaux, dettes, marchandises avec le parfait (l'échévement) du bail des terres qu'il occupe » à charge pour eux de le nourrir et de « lui faire ses funérailles au même état qu'elles ont été faites pour sa feuie femme ».

« Pour d'autant plus faire valoir la présente donation, ajoute l'acte, le prédit Michel Labbé donateur a mis en mains de susdits trois enfants une cuillère d'étain par forme de tradition réelle, ce qui a été accepté par ces derniers ».

Cet acte n'est pas unique. Un autre embleme du 21 octobre de la même année nous apprend que Jean-Baptiste Vanderplace et son épouse Marie-Anne Briffocil donnent à leur gendre, Jean-Baptiste Galand, tous leurs biens meubles, effets, or, argent, bestiaux, marchandises, etc., à charge de les nourrir et de faire leurs funérailles ; les donateurs ont mis en mains dudit Galand une cuiller d'étain, par forme de tradition réelle, ce qui fut accepté par ce dernier.

Il nous paraît intéressant de rechercher si cette façon de procéder se pratiquait ailleurs et si elle n'a pas survécu à l'ancien régime. Peut-être quelque lecteur pourrait-il apporter une contribution nouvelle à cette curieuse coutume.

MAURICE VAN HAUDENARD.

Le droit de glanderie.

Le droit de glanderie appartenait jadis exclusivement au Seigneur.

Dans la série des vols qui illustraient les causes criminelles appelées devant la Haute Cour de Sart-Messire-Guillaume de 1741 à 1790, nous relevons que certaines personnes étaient « enlégées » pour avoir ramassé des glands dans le bois du Seigneur.

Le Mayeur faisait valoir « le tort fait aux possesseurs de cochons qui avaient le privilège de conduire leurs bêtes dans les bois pour manger ces glands et aux chèvres qui auraient pu « pousser ».

Cet usage, ce privilège existait-il également dans d'autres lieux ou Seigneuries ?

A. MINNE.

Souvenirs Nordiques.

Le roi Olav, fils de Harold
Chevauchant dans l'épaisse forêt
Dans la glaise trouve une petite trace,
Et ce fut un grand événement.

Déjà J. van Maerlant, *Prologhe*, v. 55, désapprouve les actions de la poésie épique et cherche à combattre son influence encore considérable à son époque :

*Dien dan die boerde vanden Grate,
Die loghene van Perchevale,
Ende andere vele valscher saghen
Vernoyen ende niet en behaghen,
Houde desen Splegle Ystoriale
Over die triffen van Leuzale ;
Want hier vintmen al besonder
Waerheit ende menich wonder.
Wyshheit ende scone leringhe,
Ende reine dachcorlinghe.*

L. S.

Paul Verlaine en prison à Mons.

Subissant la peine à laquelle il avait été condamné pour le roup de revolver tiré sur Arthur Rimbaud, Paul Verlaine écrivit en prison à Mons les vers suivants :

La Cour se fleurit de sonci
Comme le front
De tous ceux-ci
Qui vont en rond
En flageolant sur leur témur
Débilité
Le long du mur
Fou de clarté

Tournez, Samsons sans Dalila,
Sans Philistin,
Tournez bien la
Meule du destin
Vaincu risible de la loi,
Mouls tour à tour
Ton cœur, ta foi
Et ton amour !

Ils vont ! et leurs pauvres sonniers
Font un bruit sec,
Humiliés,
La pipe au bec,
Pas un mot ou bien le cachot,
Pas un soupir
Il fait si chaud
Qu'on croit mourir.

J'en suis de ce cirque effaré,
Soumis d'ailleurs

Et préparé
A tous malheurs
Et pourquoi si j'ai contristé
Ton vœu lètu,
Société,
Me choierais-tu ?

Allons, frères, bous vieux volentrs,
Donx vagabonds,
Pileus en fleurs,
Mes chers, mes bons,
Fumons philosophiquement,
Promenons-nous
Paisiblement
Rien faire est doux.

Copie conforme
L. S.

Ath. — Les de le Court.

La liste des Abesses qui ont dirigé le monastère de l'Abbaye de Notre Dame du refuge à Ath se trouve dans le Manuscrit n° 70, page 38 des archives du Conseil héraldique.

Nous y relevons :

D. Marguerite de Hauport décédée l'an 1638.

D. Marie-Madeleine de Lecourt décédée l'an 1665.

Ce même manuscrit contient des généalogies et des épitaphes d'Ath.

Nous y trouvons aussi, page 49 une liste des Bourgmestres et échevins d'Ath.

24 juin 1585 Martin Delecourt.

1590 Martin Delecourt, Bourgmestre.

Voici quelques autres notes sur les de le Court, d'Ath.

Au cimetière de Louvain :

D. O. M.

Ici repose

Julie de le Court

décédée le 21 décembre 1819

à l'âge de 22 ans.

R. I. P.

(Ms. II, 2051, p. 2^{re}. Bibl. Roynle).

Une généalogie des de le Court par le roy d'armes 'O Kelle de Galway se trouve dans le Ms. n° 311, tome XX, p. 18 du Conseil héraldique.

Nous y relevons :

Jean de le Court épouse Catherine Delhaye, dont

Jean de le Court, époux de Jeanne des Champs, dont

Pierre de le Court, époux de Marie du Boquet, dont

Jean de le Court, époux d'Antoinette de Loiseleur, dont

Pierre de le Court, époux d'Isabeau van Holders, dont

enfants :

A. Jean de le Court qui épouse 1672 Marie Cambier, 1631.

B. Marguerite de le Court qui épouse Jean Payen 1628.

Marie-Magdeleine de le Court, fille de Jean et de Marie Cambier époux Jean Huet (d'Ath) dont A. B. et C.

A. Nicolas-François Huet décédé 1755 épousa Josine du Corrou.

B. Jean Huet.

C. Thérèse Huet épousa Philippe du Corrou (d'Ath).

(Ms. n° 70, p. 119 du Conseil héraldique).

LOUIS STROOBANT.

Les stèles en ardoise sculptée.

Suite à l'article de M. Frenay-Cid sur les stèles ardennaises en ardoise sculptée (M. B. XVIII^e, p. 349) la lettre suivante nous est parvenue :

J'ai bien reçu votre Folklore Brabançon. L'article se rapportant aux Stèles en ardoise, m'a tout particulièrement intéressé. Vous savez déjà que j'avais été frappé de la beauté de certaines pierres tombales se trouvant au cimetière de St-Gilles à Saint Hubert et que je considérais comme malheureux de les voir vouées à une destruction certaine, par leur abandon.

Déjà plusieurs étaient cassées faute de support et d'autres, surtout les têtes des chrétiens, brisées par vandalisme. J'ai employé le reliquat d'un fond de caisse de société pour les faire déplacer et attacher le long du mur de l'église.

Voici la liste des plus intéressantes :

1) Croix — 2 anges en fort relief aux pieds d'un christ d'une belle anatomie, dont malheureusement on a cassé la figure — 1850 — sans signature.

2) Croix — simplement un christ avec aussi la figure cassée Joseph Goebels — Bastogne 1860.

3) Dalle carrée — Saule pleureur à grosses grappes, dans le genre de la pierre de Vielsalm. Malheureusement cassée.

4) Même genre mais plus massif encore. Pour ces deux pierres la date est enterrée.

5) Belle pierre carrée, dans le genre de celle de Brezé 1772 — Saule en fort relief bombé — très gracieusement sculpté. Sans signature.

6) Belle pierre ogivale — beau christ tête malheureusement cassée — Mater dolorosa en une belle attitude et fort relief au pied de la croix. Sans signature.

7) Croix — deux colonnes dormant sur rameau d'olivier — traces de dorures — 1847.

8) Croix — 1847 — Christ. Sans signature.

9) Croix simple — moins intéressante. François Goebels — Bastogne. Christ en foule.

10) Croix — Stark — Bastogne 1847. La même que le n° 8.

11) Croix — 2 colonnes se bequetant sur un rameau d'olivier

1846, traces de dorures.

12) Très belle pierre en fort relief en parfait état 1853.

13) Belle pierre — saule pleureur — André Stark à Bastogne

1843.

Je suis tout de même satisfait d'avoir aidé à les conserver.

J. HUMMIER.

Il est heureux de constater que parfois l'initiative d'un particulier supplée à l'indifférence et à la carence des pouvoirs publics et nous profiterons de ce cas pour montrer que le rôle de l'amateur, disons-nous même du dilettante, n'est pas à dédaigner, n'en déplaise aux diplômés érudits et aux spécialistes titrés.

Lors de l'excursion organisée par notre Service au Musée de Virton, en Mai dernier, nous avons vu dans le jardin du Musée, dressées contre le mur du fond, quelques pierres tombales en ardoise sculptée. L'une d'entre elles, rappelait assez bien celles dont nous avons donné des reproductions pp. 355 et 363 de la XVIII^e année. Celles de Saint-Hubert ressemblent aux reproductions des pp. 350, 351, 355 et 363, mais ce sont surtout des Christ sculptés.

Bibliographie.

(Belgique).

JULES VAN CROMPHOUT et FR. VENNREKENS. *Le château de Gaesbeek*. Imprimerie de l'abbaye d'Afligem. Hekelgem, 1939. Coquet volume de 125 p.p. avec 16 planches hors-texte.

Les auteurs ont consacré des années à composer cette monographie à l'aide des nombreux documents d'archives.

Nous y trouvons une nomenclature des Sires de Gaesbeek de 1236 à 1795. Les plus anciens sont issus de la maison de Louvain. Les de Hornes, les d'Egmont, les Renesse, le Scockaert leur succèdent. À la fin du XVIII^e « Paul Arcouati Visconti, dont la mère était Henriette Scockaert devint chef de la municipalité et fut en 1806 maire de Bruxelles. Son descendant Jean-Martin Arcouati Visconti (1839-1876), épouse Marie Peyrat, fille du vice-président du Sénat de France. Ce fut elle qui, en possession d'une grande fortune, réunit à Gaesbeek un trésor artistique d'une valeur considérable. Elle fit exécuter (en 1887-88) au château des travaux importants, disons pas toujours heureux. En 1921 elle fit don du domaine de Gaesbeek à l'État Belge. Née à Paris en 1876 elle y mourut le 3 Mai 1923. Ce fut une fort jolie femme, qui passe pour avoir été l'inspiratrice et l'amie de Gambetta.

Suit une abondante notice historique, exposant chronologiquement les événements importants de ce château féodal, élevé jadis aux confins du Brabant comme défense contre ceux de Flandre. Les auteurs, complétés par l'actif conservateur du domaine M. G. Lockem, décrivent l'architecture du château et énumèrent les appartements et les collections.

Nous ne pouvons songer à donner ici un résumé descriptif des objets rares et précieux qui ornent ce musée Belge. On y trouve de superbes tapisseries, des tableaux de maîtres, des miniatures, des antiquités de toute espèce, des sculptures, des meubles précieux, des étoffes, des médailles, des porcelaines et des faïences. Beaucoup de ces merveilles ont été achetées par Marie Peyrat aux ventes célèbres de l'Hôtel Drouot.

Mais — il y a un mais — il est fâcheux qu'on ne puisse éliminer de la collection les nombreux Charles-Albert qui les déparent.

LOUIS STROUBANT

F. VERHEYDEN. *Les hospices de Molenbeek*. Bruxelles, 1939, 5 fr.

Le secrétaire de la commission d'assistance publique publie une monographie historique (planches).

Tout le monde connaît l'hospice à colonnades et fronton triangulaire qui s'élève sur la place de Molenbeek S. Jean. Ce bâtiment fut inauguré en 1856. On voulut y installer en 1866 l'église Ste-Barbe. En 1879 Gérard Helman, vicomte de Grimberghe légua 500 000 fr. aux hospices de la capitale, à la condition de fonder l'hospice Roger de Grimberghe. Molenbeek qui avait le plus fort chiffre de population pauvre, resta le plus gros participant au legs de Grimberghe. Après avoir été installé à Middelkerke, un sanatorium pour enfants malades fut transféré à Breedene. Au lieu des portraits des anciens directeurs des hospices nous aurions préféré voir reproduire dans la notice de M. Verheyden un portrait du vicomte Helman, le généreux donateur.

LOUIS STROOBANT.

M. BOURGIGNON, *Le blason populaire Luxembourgeois*. Extrait du cahier n° 4 de l'Académie Luxembourgeoise. Arlon, Fasbender, 1938.

Ces 78 p.p. nous résument toute la saveur de l'esprit wallon, parfois un peu trivial, mais combien spontané et spirituel.

On appelle ceux d'Aix-sur-Cloie = Cottenlaech (troks de heurre). Ceux de Honneffe = gros cous = gros derrières. Ceux de Châinère sont des cawés (pourvus d'une queue). On appelle ceux de Palmagne, thesses d'aragne (têtes d'araignée). Ceux de Ruche-court sont des Chouéguas (sourcilieux) et ceux de S. Médard sont des has vintres (courts sur pattes). Ceux de Massul sont maussquets (mal assemblés).

Les habitants d'Athus, de Lafurét et de Rosière passent pour être d'une naïveté extraordinaire. Les Virtonnais appelés Triboulets sont querelleurs. Ceux de Guiesch sont des Biessem-leumeren = (bessemlenders) = leurs de balais, spot qui révèle l'influence germanique.

Les enfants de Mortehan disent de ceux d'Herbeumont :

Ward, Ward,

Patte à gayot,

La malète su l'dos

Les quat' pattes dins l'pot.

(Loup garou, loup garou, grosses pattes, la mallette sur le dos, les quatre pattes dans le pot).

Ceux d'Hatrival (Hatrivau) sont spotés Kwarbeaux qui seraient une conséquence de la rime. Ce village passe pour être le plus ancien de la Gaule et on admire la facilité de leur élocution. On les accueille au chant :

Palsin, paille au C...

Quatre ciut balle au trou do c...

Rachamps est victime d'un peu élégant sixain :

A Wicourt,

La chite y court.

A Rachamps

Y la rot'nan.

A Hardigny, on la lè courti

A vè les pachis do vi Hardy.

A Wicourt, la fierte y court, à Rachamps, ils la retiennent, à Hardigny, on la laisse courir vers les prés du vieux Hardy).

A Sugny on met au féminin l'article de la plupart des substantifs. Au lieu de « mon cheval », « mon bœuf », ils disent « ma chevau », « ma bœuf », etc.

Ce petit opuscule est curieux à lire.

LOUIS STROOBANT

Syndicat d'initiative et de tourisme de Bastogne —
L'éloge du jambon de Bastogne, 1938, prix 10 frs.

« Car tout est bon en toi : chair, graisse, muscle, tripe !
On t'aime galantine, on t'adore boudin ».

Volume de 128 p.p. consacré uniquement à la glorification du jambon de Bastogne. Contient la fête du jambon de Bastogne, des hymnes et odes, hommages et proclamations, sonnet sur le jambon, cochon gras et dodu, jambon (de Bastogne). Salut divin jambon, tirade du jambon, etc, etc, etc.

Conclut en disant que la race de porcs est améliorée depuis toujours dans les Ardennes où le cochon est nourri suivant des règles reconnues supérieures. Jadis un herdier menait le troupeau bastognard à la glandée dans la forêt de Freyr. L'air vil des hautes altitudes ardennaises, combiné à l'arôme des plantes et des fruits de la forêt profonde, relevaient la qualité de la chair des « anges » a dit Monselet. Le découpage savant, la trempie dans la saumure, la fumigation à branches de genévrier donnaient au jambon un goût si généré. Réussir le bon jambon est un art que le porc lui-même ne connaît que partiellement.

Nous avons d'ailleurs apprécié personnellement la saveur, le bon goût et la supériorité du jambon d'Ardenne, lors de notre voyage récent à Virton à la bonne auberge du Cheval blanc.

Ce sont les cadets de Gascogne.

Ce sont les jambons de Bastogne.

LOUIS STROOBANT

LEYDER J. *Evolution de l'interprétation juridique et sociologique de l'épreuve du poison chez les primitifs du Congo Belge*. Bul. de la Société Royale de Géographie, n° 1, 1939.

Nous annons beaucoup cette étude de Leyder où l'on voit se heurter deux mentalités, deux conceptions, deux systèmes sociaux.

celui du noir et celui du blanc. Ce dernier trouve naturellement à la fois barbare et irrationnelle l'épreuve du poison et il l'interdit au noir. Mais ce dernier conclut de l'opposition du blanc à cette institution primitive, 1°) que le blanc ne reconnaît pas le jugement de Dieu, 2°) qu'il refuse de punir le sorcier auteur du mal, 3°) qu'il refuse de punir l'adultère, 4°) qu'il ne respecte pas les traditions des ancêtres, 5°) qu'il facilite la fraude et compromet le sort de l'accusé. Dès lors deux réactions apparaissent chez le noir. Ou bien il reste attaché à son institution et il procède clandestinement à l'épreuve du poison, ce qui est patent. Ou bien, confiant dans la supériorité du blanc, il en conclut que l'Être suprême n'a pas la puissance redoutable qu'on lui attribue ni l'esprit de justice qu'on lui suppose, que l'adultère est sans importance et qu'il n'est pas nécessaire de croire à l'autorité du chef.

Aussi, voit-on le blanc obligé de tenir compte de cet état d'esprit chez son administré. Après avoir adopté une législation répressive très sévère, il est obligé de chercher des circonstances atténuantes pour en modérer les effets. Il doit même modifier sa législation et permettre aux tribunaux de tenir largement compte des circonstances d'opportunité locale.

Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles. Janvier-avril 1939.

J. Helbig, *Nicolas Rombauts, peintre verrier et bourgeois de Bruxelles*. Cet artiste, dont on peut admirer les vitraux à Mons, à Liège, à Bruxelles, travailla au début du XVI^e s. pour Philippe le Beau, Marguerite d'Autriche et Charles-Quint. M. Helbig reproduit en croquis la facture de chapiteaux, de crochets, de colonnettes, de guirlandes et autres détails des vitraux de Rombauts qui sont identiques à Mons, à Liège, à Anvers. Cette méthode comparative permet de dater et d'identifier plusieurs œuvres de ce maître, dont on voit la signature à Sainte Wandru, à Mons, dans la verrière de Philibert Preudhon (1524).

Nicolas Rombauts, né à Louvain et habitant Bruxelles, fut à l'aube de la Renaissance, dans le domaine de la peinture sur verre, l'artiste le plus en vue en Belgique et un des tout premiers partisans du style nouveau, concéut M. Helbig.

Il intéressera peut-être M. Helbig de savoir que le « *Folklorist Brabant* » s'est déjà occupé de Nicolas Rombauts (1), peintre verrier (partage de biens de 1539) époux de Marguerite de Becker, bourgeois de Jean Rombauts, également peintre verrier qui possède en 1623 le manoir le Impel à Eppegheem (2). Nicolas Rombauts

(1) Louis Stroobant, *Les sires d'Eppegheem*, n° 91-92, sept.-nov. 1936, p. 93.

(2) *Archives générales du Royaume*. Scabinal N° 3218², Eppegheem. Lancelot de Gottengijz (Gottignies) fille de en

Sire de la cour de Cobbenhosch à Eppegheem était fils de Wouter Rombauts † 1483 et de Marie Roeloffs, d'une famille noble de Louvain. Nicolas qui épousa Marguerite de Becker, dame de Cobbenhosch, en vie en 1500 et 1509 était du lignage des Sweerts. Elle était la fille de Henri de Becker, orfèvre du duc de Bourgogne, fils d'Arnou et de Marguerite van Obbergen dicta Schoemeyers 1440 et de Catherine Baex. Leur descendance se trouve in Ms. n° 3, tome III, p. 19 des archives du Conseil héraldique.

Rombauts à porté d'azur à trois coquilles d'argent. Roeloffs en sautoir damé d'argent et de gueules, à l'engrelure de gueules. De Becker : d'azur à trois fleurs de lis d'argent accompagnées de billettes d'or. Au franc quartier d'argent à trois maillets penchés de gueules.

LOUIS STROOBANT.

Les Dialectes Belgo-romans, Bruxelles. Janvier-Mars 1939.

J. Herbillon, *Éléments germaniques dans la toponymie belgo-romane*. Étude critique de l'ouvrage de Franz Petri, *Germanische Volksorte in Wallonen und Nordfrankreich. Die fränkische Landnahme in Frankreich und die Niederlande und die Bildung der westlichen Sprachgrenze*. Ouvrage volumineux dans lequel M. Petri s'est donné beaucoup de peine pour incorporer la Belgique dans le domaine linguistique germanique. M. Herbillon dit que la thèse de M. Petri se trouve ruinée par un seul argument de M. Gamillscheg, par l'étude du doublet toponymique *Bergdors* Liège. Nam. *Belbec*, ce nom gallo-romain en *lacum* a été germanisé par les Franks dès le V^e s. et que la survivance de la forme romaine, sans rupture de tradition, à côté de la forme germanique, est une preuve que sur ce point la frontière linguistique n'a pas notablement changé depuis le V^e s.

D'après M. Herbillon la colonisation germanique en Belgique romane et dans le N. de la France serait sporadique au milieu d'une population gallo-romaine.

Nous estimons que les documentations toponymiques devront être comparées aux résultats des fouilles.

LOUIS STROOBANT.

haut in leene 't hoff geheeten Rallecote gelegen in de parochie Eppegheem. Christian Baex tient 1/3 des herfs d'Impels daer joult Cathelyne Baex op staet. Jan Rombauts, fils de meester Claes tient une partie d'Impels oft leen van den Molstere. Jan Rombauts tient 1/8 op alle de greden van Cobbenhosch in de parochie Eppegheem. Marten van Bousaet (de Bousaet) 1/3 de la seigneurie de Cobbenhosch. Jan Rombauts idem 1/3 de la 1/2.

Oostvlaamse Zanten, Gent, 13^e jaargang, n^o 5, November-December 1938.

Maurits De Meyer, *Het opstellen van het koren in Vlaanderen*, Zomer 1938. Suite d'une étude parue en 1936. Cartes et planches de gerbes sur le champ. Enquête sur la manière de disposer les gerbes sur le champ avec la zone des formations semblables.

P. De Keyser, *De Strandvisserij langs de Vlaamse Noordzeekust II. Comient het haringvisschen als strandvisserij*. Manière de pêcher le hareng entre Nieuport et la Poutte. Description des filets. Over aasdelven, kondeelvisschen en wantvisschen aan de Westkuste. Détails techniques sur la pêche par le Dr Engelbeen.

J. Vermeulen, *Artevelandia*. Folklore, souvenirs et iconographie du grand tribun gantois. L'auteur qui cite Victor Hugo, le tableau de Van Aïse et diverses poésies ne parle pas de la cantate de Gevaert :

T'es 't volk van Artevelde

T'zijn de jongens van Gent !

A Gand le peuple parlant de la statue de van Artevelde élevée en marché du vendredi disait :

Hij voelt of het begint te regenen !

Allusion à la pose du tribun qui est représenté la main étendue horizontalement : « Il sent s'il commence à pleuvoir » !

L. Lievevrouw-Coopman, *Springspelen voor Jongens*. Énumération de jeux en plein-air pratiqués par les garçons à Gand.

LOUIS STROOBANT.

Oostvlaamse Zanten, Gent, January-April 1939.

Paul De Keyser, *Out de herinneringen van nonkel Selinus*, membre de la famille Gevaert les facteurs de pianos de Gand, originaire de Huyse.

Maurits Gyseling, *Folklore uit Oudenburg en omliggende*. Bonne relation sur le folklore de l'antique ville d'Oudenburg entre Ostende et Bruges. On y parle des souterrains de la grand-place, des 12 apôtres en or situés à l'ancien cimetière. L'auteur termine par des contes du diable, des sorcières et Nijlkens. Il a noté quantité de chants enfantins et devinettes.

LOUIS STROOBANT.

(Etranger).

ADOLF SPAMER, *Hessische Volkskunst*, Iena, Eugen Diederichs verslag, 1939 — mit 292 abbildungen. Mk. 7.50.

Beau volume cartonné contenant des études sur la Hesse et ses habitants — les habitations — leur ornementation — le mobilier et les ustensiles, le vêtement, la broderie, l'art décoratif, etc. Plans et bois. Les 292 photos représentent des vues du royaume de Michelstadt, des maisons rurales, des églises du

Narmstadt, Lauterbach, etc., des façades ornées, du kreis Marburg et Biedenkopf, des portails d'églises sculptés, des intérieurs de Lauterbach et de Schollen, des escaliers sculptés d'Obergrenzbach, des truhe (coffres de mariage) décorés et sculptés d'Oberhessen, des costumes d'apparat de Rollshausen, la vue d'un enterrement à Lutgelingen où tous les hommes sont en chapeau de haute forme et les femmes cachées sous des feuilles de soie noire, des brantkraut couronnées de mariées, un peu ridicules, ornées de têtes de pompes symboliques, des chapeaux de femmes, des vêtements brodés, des jouets d'enfants, des têtes de pipe, des poteries, etc.

Tout cela révèle un art populaire original mais peu gracieux. C'est un peu comme si on comparait le Louis XV de Potsdam à celui de Versailles. C'est pataud, lourd et naïf.

LOUIS STROOBANT.

CHARLES DIOT, *Les Sorciers et les Monuments Mégalithiques*. Boung, Berthod, 1935.

L'auteur a entrepris l'exploration archéologique de la région située entre Boung et le Revermont (Jura). M. Diot est surtout un rhabdomancien ou sorcier qui dit que des ondes hertziennes sont émises par la baguette ou le pendule d'appareil enregistreur. Le corps de l'opérateur servirait d'antennes ou de récepteur, le cerveau de détecteur d'onde. Cela permet à M. Diot de déceler et de reconnaître le corps d'où proviennent les influences ou les radiations qu'il perçoit d'abord inconsciemment.

Les eaux des sources émettent des radiations verticales ou obliques qui font tourner la baguette du sorcier. Celle-ci est une branche fourchue que l'on tient des deux mains, les paumes au-dessus, les coudes au corps. La baguette et le pendule tournent également sur les cavités (grottes, souterrains), ainsi que sur les métaux, les gisements de houille, de pétrole, etc. Il convient de tenir dans la main un échantillon du corps cherché. La baguette ou le pendule sont alors neutralisés, et ne tournent plus que sur les influences du corps tenu dans la main, en restant immobiles sur un corps différent.

La Rhabdomancie peut être utile en médecine parce qu'elle peut servir à prospecter les maladies, soit directement sur chaque organe, soit à l'aide d'une planche anatomique. Certains sorciers ont la faculté de rechercher avec le pendule ou la baguette les remèdes (plantes ou minéraux) nécessaires à la guérison.

L'auteur passe ensuite en revue les monuments mégalithiques et leur disposition par rapport aux sources. Sa thèse est que les prêtres-sorciers néolithiques ont élevé ces monuments près du croisement de deux sources souterraines. Menhirs, Dolmens en surface.

Les alignements de menhirs suivraient le tracé de sources souterraines. Un exposé sur les divers genres de menhirs, statues-menhirs ressemblant à des monuments phalliques (bâtyles) avec

description de ces monuments et leur situation au croisement de sources termine ce chapitre. Les Cromlechs temples circulaires, sont entourés par plusieurs sources. Les dolmens sont tous construits vers l'angle de deux sources souterraines (planches). Les pierres à cupules examinées avec la baguette ont été placées pour jalonner des sources. Les arbres sacrés et guérisseurs ont grandi au-dessus du passage d'une source souterraine. La croix gammée ou Swastika, emblème de la terre, est un emblème religieux serait la projection de sources comme l'auteur le prouve (?) par un croquis. Les pierres guérisseuses ou à légende prennent leur caractère sacré à cause des influences verticales qui les traversent. Les pierres à empreintes sont également placées sous les influences verticales d'une source. Le chapitre VI traite des *Prêtres sorciers* ou *Druides* et des traditions Celtiques se rapportant à la rhabdomancie.

L'ensemble de l'étude de M. Diot aboutit à des conclusions hilarantes.

Devons nous ajouter que la *Rhabdomancie*, était le genre devinatoire le plus usité chez les Scythes. Elle se pratiquait au moyen de baguettes de coudrier ou de hêtre (arbre consacré au soleil). D'après les caractères uniques dont ces baguettes fêlées à terre, retraçaient fortuitement la figure, on conjecturait ou on lisait l'avenir et l'on donnait la réponse en conséquence. Cf. Bergmann, *Les scythes*.

LOUIS STROOBANT.

J. M. ROUGÉ, *Quelques tours de sorciers*, extrait du *Berry Médical*, 2^e trimestre 1939.

Le conservateur de la bibliothèque de Tours, dans une conférence très applaudie expose les croyances relatives aux sources curatives, aux herbes de la S. Jean et dans les pratiques de l'herbouter. Le feu-follet est le feu Belluard, foiraux ou chal foiraux.

Les feux follets, grand'mère,

Sont sortis du cimetière,

Les feux-follets sont des âmes en peine...

Le sorcier jette de mauvais sorts. Il soigne les remuents des vaches qui ne donnent pas de lait, les poules atteintes de pépie, les chèvres qui n'opèrent point à l'heure.

Les loups d'Elbron ou Loup Garou fait que l'ensorcelé tous les soirs, à la brume, sera mouton, chien ou loup. Il combat la nuit en bêlant, en sautant ou bien en hurlant par les champs.

Les feux de sorcière, les noueurs d'aiguillettes sont très redoutés dans la campagne. Les sacristains des petites bourgades passent pour des noueurs.

Lors d'un mariage le noueur prend une corde dans la main et dit Nabal, Ribai, Varnarbi. Autant de fois qu'il répètera ces trois mots secrets autant de fois le marié s'y reprendra pour consommer le mariage. Pour détourner le maléfice le marié doit chier sur la robe de la mariée, durant tout l'évangile.

LOUIS STROOBANT.

Revue de Folklore Français et de Folklore Colonial
Paris, Larose, tome IX, juillet-septembre 1938.

René Maunier, *Notations et Impressions Roumaines*.

Le bourgeois roumain est un Monsieur qui met sa chemise dans son pantalon et le paysan est un Monsieur qui porte sa chemise sur son pantalon.

Menus à la Turque, cafés à l'Orientale, les apéritifs à l'Orientale. Mélange singulier de toutes coutumes, de toutes époques.

Henri Manceau, *Le costume populaire Ardennais*. Les bûcherons de la forêt de Signy-Pabbaye pour se protéger du froid entourent leurs jambes d'une garniture de paille de seigle serrée par des ficelles, à la manière des garnitures de bouteilles de champagne.

Le sarreau est le vêtement du dimanche. Le sarreau long, du dimanche touche aux genoux. Le sarreau court est une sorte de veste de toile pour le travail. Un sarreau ample était un signe de richesse et garni de boutons de nacre. Les hommes en deuil portaient un sarreau noir (planches).

Léon et Pauline, *Devinettes et Proverbes Dogon* (Soudan Français).

169 devinettes comme une poule grise n'entre pas dans la maison (la femme menstruée). Celle-ci est tenue à l'écart de la vie courante. Elle demeure cinq jours isolée dans une maison située en bordure du village.

LOUIS STROOBANT.

Folklore paysan, Amiens, mai-juillet 1939.

Ce numéro contient H. van Maë. *La technique agricole dans l'ancienne France d'après les enluminures des manuscrits* avec curieuses planches par de Tyre maître français de Tours et autres miniaturistes, conservées à la Bibliothèque Nationale.

H. Violet, *L'ancien et le nouveau vigneron maconnais* (planches). Article sur les vendanges par un lauréat de l'Académie.

Jennton, *De quelques usages traditionnels concernant la répartition des terrains communaux dans la Bresse Bugeyonnaise*.

Étude juridique sur la répartition de la friche communale.

Ch. Parain, *Surveillances de servitudes collectives sur les prés de Gramat (Lot)*. Donne de curieux renseignements sur des prés enclos de petits murs et d'une grande prairie divisée en 80 propriétés, ouverte à tous les troupeaux du village.

Horca, *La vie dans les montagnes des Alpes-Maritimes*.

Le costume dans l'ancien comté de Nice pendant le XIX^e s.

Donnes contributions au folklore de ces régions.

Cette revue trimestrielle des *Chambres d'Agriculture de France* est très renseignée sur le sujet du mouvement folklorique.

LOUIS STROOBANT.

Revue de l'Avranchin, Avranches, 2^e trim. 1939.

Contient un bon article de Ruault, *Les votes antiques avec une carte de 1550 d'après le journal du sire de Gouberville* :

Notes sur Montanet relevées en 1899 au château de Gault par M. A. de la Vieuville, sur le manuscrit de Mad. Gontier.

Si Sacey dans sa douleur,
En jour n'avait avorté,
Montanet par un malheur
N'aurait jamais existé

L. S.

Les Loisirs Culturels de France, 1^{re} année, n° 1. Chantenay-Malabry (Seine), avril-mai 1939.

Jolie plaquette de 22 p.p. à la couverture ornée de trois couples de paladins de Saille (Loire-Inférieure), les hommes portant de grands chapeaux, les femmes des coiffes capelines. Guy Le Floch, *La chanson populaire peut-elle revivre à Marinette*.

Tournais, *Les repasseuses de coiffes bretonnes*. Pour repasser les grands cols de Quimperlé il ne faut pas moins de 300 pailles très dures pour les tuyaux.

Martel, *Dances de Vendée avec musique notée et croquis des pas*.

L. S.

VAN WALCHEREN, Gerechtsboomen en steenen Roelanden, in Eigen Volk. Haarlem, Maart 1939.

Les réunions populaires avaient lieu près de l'arbre sacré. Mais après l'introduction du christianisme les réunions religieuses eurent lieu dans l'église, dont le *huligdom* remplace l'ancien *halgadam*. Plus tard les réunions ont lieu dans un *catholhal* ouvert qui fut remplacé par l'hôtel de ville (*townhall*).

De nos jours encore on reconnaît dans la grand'place, l'église voisine et l'hôtel de ville, l'antique *ruothland* (Roelant, rechtsland suivant Guido Lirzi). Ces Roelanden de pierre, ou *reahreigen* de la Westphalie et de l'Allemagne du Nord, ont généralement 3 m. de haut et figurent un chevalier armé de son glaive et de son écu. Ils sont élevés au marché ou grand'place. L'auteur en compte environ 200 dont les plus anciens dateraient du XIV^e s. Il estime que ces figures n'ont rien à voir avec Charlemagne. Elles furent le palladium de leurs libertés et leur déplacement provoqua souvent des révoltes. D'après G. Lirzi, Roelant ou Ruothland serait Rechtslant, mais van Walcheren est d'avis qu'à l'origine ce furent des statues de Wotan élevées au Ruothland près du Halgadam. Il se demande ensuite pourquoi ces Roelanden en pierre n'existent pas dans la partie E. de la Hollande. A Amsterdam il en aurait existé trois. Une de ces figures portait sur l'écu un glaive ou une croix. Nous pensons que c'est un *lau*. Le frère Ygdrasil fut le symbole

de la divinité. La christianisation, venue de l'Irlande et de l'Angleterre transforma le frêne en *Marialinde*, tilleul de Marie. Quant à de communes du Nord-Brabant portent dans leur scel un arbre qui serait une survivance de l'*Ygdrasil*.

Nous félicitons M. van Walcheren pour son article. L'origine des Roelanden (Gand, Alost, etc.) n'a pas été clairement étudiée jusqu'ici. Une étude sur cette matière présenterait le plus grand intérêt.

L'origine des Roelanden est à rechercher dans les Eddas.

Le *hulstein* ou pierre de proclamation devient le *peiron*, tandis que le frêne Ygdrasil, sous lequel se réunissaient les asés devient le *tilleul* des communes campinoises. Ailleurs les Echevins se réunissaient au cimetière sous la tour de l'église. Cette tour, ailleurs le beffroi, est la survivance de l'*Ygdrasil* surmonté d'une girouette ou emblème identique. C'est au sommet du beffroi que nous trouvons la *Klokke Roelant* (à Gand). Ailleurs, comme à Nivelles c'est Jean de Nivelles, le *Klokward* qui remplace le Roland. Partout ils symbolisent les libertés communales.

C'est sous le tilleul que l'on mariait :

*Al onder den linderboom gine
Mijn lief, mijn waerste goed
Zij namen elkaender bij de hand
En gingen onder de lind.*

L'*Irmisul* était une colonne dédiée à Odin, d'après d'autres Arminius, le vainqueur de Varus. D'après l'annaliste saxon *Hilthind*, l'étendard saxon sur lequel étaient peints un lion, un dragon et un aigle aux ailes déployées était fixé en haut de l'*Irmisul*. Remarquons que les beffrois de la Flandre sont surmontés de dragons et d'aigles et que le lion figure dans les armoiries de la Flandre.

En 772 Charlemagne fit renverser l'*Irmisul* des Saxons et le fit déposer dans l'église d'Hildesheim. S. Boniface fit renverser chez les Cattes, un chêne de dimensions colossales, emblème de l'hor.

La coutume d'assembler les échevins ou les juges dans un lieu découvert et sous un *tilleul* prévalut en Belgique jusqu'au XIII^e et XIV^e s.

Louis le Débonnaire ordonna de tenir le plaid dans un lieu couvert à l'abri des intempéries (Cap. A° 819). En beaucoup d'endroits l'habitude de réunir les échevins-juges au *lucus* (bois sacré) ou aux cimetières ou dans les églises, fut défendue.

Les capitulaires reprochaient cet usage *Mallus neque in ecclesia neque in atrio ejus habeatur* (Cap. 3, A° 819 § 14).

Ajoutons que le beffroi même représentait les privilèges de la commune. En 1279, dit Oudegherst (p. 202) le feu détruisit le beffroi qui s'élevait sur le marché. Le Comte Guy, pensant que les privilèges étaient brûlés, résolut de gouverner Bruges comme une ville sans privilèges. La même chose pour les échevins. C'était le respect de la lettre au dépens de l'esprit juridique.

LOUIS STROOBANT

Eigen Volk. Tijdschrift voor de volkskunde van Groot-Nederland, Haarlem, Mei 1939.

Dekker, *De Sint Anloygilde te Daingeloo*. Notice sur une ancienne gilde.

Klaas Sierksma, *Friese sjibboleths en nog wat*, Dictions Fri-sous en patois :

Bûter, lreca en griene tsjils ;

Hwa 't del net sizze kin

Is gjin oprjachte Fries.

Rasch, *Lullakbolien*, conte populaire Amsterdammois.

Rasch, *De profetieën van Joh. van Liliendaal*. Ce Jean van Craywinkel qui était assistant-proost à Liliendaal en 1609, fut moine à Tongerlo.

Rasch, *Musea en Folklore*, parle des riches collections réunies au West-Friesch museum et provenant de la famille Carbasius.

L. S.

Béaloidas, the journal of the Folklore of Ireland society. Dublin, Nodloig, 1938.

Séan Mac Giolla Meidhre, *Some notes on Irish farm-houses* avec vues et plans de fermes Irlandaises. Elles sont simples et pauvres.

Les contes de cette collection sont originaires de Tír an Air, un district situé entre Mallacanny et Newport, dans le N. W. Mayo ; ils ont été enregistrés en 1922-23 d'après la récitation de Tomás Mac Aodham, alors un veillard, qui mourut en Avril 1938.

Pádraig ó moghrain, *Béaloidas ó chuirgheas umhathl*, est la légende celtique d'un homme poursuivi qui se réfugie chez son père ; mais celui-ci le chasse. Il doit combattre trois géants et leur mère. Il parvient à prendre leurs armes. Un monstre marin ou dragon intervient et combat à l'aide d'un *sling-ball* (fronde ?) en or. Il épouse une princesse et Saint Patrick expulse les démons.

LOUIS STROOBANT.

Folk-Liv, Thulé, Stockholm, 1938.

Contient Reidar Th. Christiansen, *Gaelic and Norse Folklore*. Belle étude de l'archiviste d'Oslo sur le folklore de l'Irlande comparé à celui de la Scandinavie.

Vilém Prozak, (de Bratislava) *Die Soziakán enstünde als grand tur die formentänderungen im bereiche der materialien kultur*. Planches de maisons slovaques en torchis (plans).

Ake Meyerson (de Stockholm) *Remisspecialisering der städtischen bevoölkerung* (planches). Étude sur les métiers du XV^e s.

K. B. Wiklund, *Untersuchungen über die älteste geschichte des lappen und die entstehung*. (planches d'attelages et d'ustensiles ruraux). Étude sur l'élevage et la domestication du renne.

LOUIS STROOBANT.

Questions et Réponses.

Ainsi que nous l'avons annoncé (v. F. B., XVIII^e, p. 428) nous introduisons une nouvelle rubrique dans notre revue. Nous espérons que nos lecteurs sauront la rendre vivante. Inutile de dire qu'elle peut leur être très utile. Mais il est indispensable que chacun y apporte sa contribution. Quelqu'un pose-t-il une question ? C'est qu'il a besoin d'un renseignement. Si vous pouvez l'aider, ne soyez pas égoïste, dites ce que vous savez, à moins, bien entendu que vos renseignements ne présentent pour un travail personnel une utilité quelconque, mais ce ne sera généralement pas le cas. Avec vous besoin vous même d'un renseignement ? Vous ferez à votre tour appel à l'aide d'autrui. Demandez-le par l'intermédiaire de notre revue qui se met à votre disposition. Une par plusieurs centaines de personnes, tant étrangères que belges, il y a plus de chance que vous obteniez l'une ou l'autre indication qu'en écrivant quelques lettres à quelques personnes. L'un n'empêche d'ailleurs pas l'autre. N'avez-vous pas d'indications à donner à la suite d'une question posée par un lecteur ? Bien souvent vous pourrez, sans beaucoup de dérangement, l'aider quand même en vous renseignant dans votre entourage, dans votre contrée. Ainsi, pour prendre un exemple concret, nous avons dans ce numéro un article sur les différents noms donnés aux daltes. Supposons que la rubrique des questions et réponses ait existé déjà il y a un an. L'auteur aurait pu poser la question et vous, lecteurs, auriez pu vous livrer sans peine à une petite enquête sur place.

Disons maintenant comment nous allons procéder. Les questions seront numérotées. Nous ne les répéterons donc plus. Quand nous donnerons des réponses, nous ferons simplement le renvoi au numéro de la question et nous indiquerons entre parenthèses à page de la revue où elle a été posée.

Les questions sont anonymes. Nous n'indiquerons pas le nom des personnes qui les posent. Nous donnerons de même les réponses pour tout le monde. Toutefois, si un lecteur, pour des raisons quelconques, désire être mis directement en relation soit avec l'auteur d'une question, soit avec celui d'une réponse, notre but étant de servir et d'aider, nous établirons volontiers le contact. Il va de soi également que nous nous réservons le droit de ne pas publier une question, soit que nous l'estimerions sortir du cadre de notre publication, soit que nous l'estimerions trop banale ou peu convenable. Nous agissons de même avec les réponses si nous estimons que le correspondant se moque de nos lecteurs. Nous ne perdons pas de vue que nous sommes au pays de la rimeuse. S'il arrivait qu'une réponse soit délicate à publier dans la revue, le folklore dans les mots bravant souvent l'honnêteté, nous nous réserverons de la communiquer simplement à l'auteur de la question.

Voici notre première série de questions. Nous comptons sur vous, chers lecteurs et amis, pour pouvoir, dès notre prochain fascicule, y donner déjà quelques réponses.

1^{re} Les enfants ont-ils une expression imagée pour dire que la neige tombe ?

Par exemple : En saint on l'autre secoue-t-il son matelas, ou plume-t-il ses oies ? Sont ce de jeunes animaux qui tombent ? Met-on le phénomène en rapport avec la politesse de ceux qui demandent de l'ouvrage ?

Indiquer exactement la commune et l'époque où l'expression était ou est en usage. Les grandes personnes l'emploient-elles sérieusement ou ironiquement ? Cela se disait-il uniquement pour la première neige ? Mettait-on cette expression en rapport avec certains personnages, tels que Ste-Catherine, Helle ou Holdo, Tante Arrie ou autres ?

2^{re} A Herzele (Flandre) le 1^{er} mars on met une chaise à la porte de la maison et on souhaite la bienvenue au mois de mars qui est réputé bien mauvais.

Wellekom Maart

Sleept mij niet mee met uwen staart.

(Bienvenue mars, ne m'entraînez pas avec votre queue).

Existe-t-il une coutume semblable dans d'autres localités ?

3^{re} A Oequier près de Durbuy, au mardi-gras, on fait de petits feux et l'on dit : les soirées sont dans le feu. Ces feux sont faits par les jeunes gens de 17 à 18 ans. Le dimanche suivant ce sont les hommes qui font ces feux. On saute au dessus de ces feux pour ne pas avoir mal au ventre durant toute l'année. Existe-t-il ailleurs une coutume similaire ?

4^{re} A Remouchamps, l'herbe sur laquelle la procession a passé est donnée au bétail pour le protéger contre la foudre. Peut-on signaler des usages semblables en d'autres endroits ?

Existe-t-il dans le Brabant une coutume semblable ?

5^{re} Sait-on où se trouve une collection (complète ou partielle) de la revue « Mélusine », éditée jadis à Paris ?

6^{re} Où se trouve une collection complète de la Revue « Jadis », éditée anciennement à Soignies ?

7^{re} En Flandre française on dansait anciennement (il y a une cinquantaine d'années) le *Yansmet*, dont notre correspondant a la musique. On lui a signalé comme ayant existé plus anciennement une danse assez semblable, dite le *pas des bœufs*. Quelqu'un aurait-il des renseignements à donner ou des références que l'on pourrait consulter ?

8^{re} Victor Hugo dans un poème : *L'ascension humaine* (in *La Chanson des Rues et des Bois*) donne le quatrain suivant :

Et dans l'herbe et la rosée
Sa génisse au fier sabot
Règne, et n'est point éclipsée
Par la vache Sarlabot.

Qu'est ce que la vache Sarlabot ?

Notre correspondant, un belge habitant en France, a vaguement l'impression que c'est en Belgique, à Bruxelles en particulier, que Victor Hugo a recueilli des documents sur la vache Sarlabot. Au besoin que signifie le mot Sarlabot ?

Le Mouvement Folklorique.

Commission Nationale de Folklore.

Lors de ses deux dernières réunions la Commission Nationale de Folklore a continué à discuter les conditions de la Bibliographie du Folklore belge, tâche qu'elle a entreprise et qui à l'exécution se révèle plus compliquée qu'on se l'était imaginé à première vue. Rappelons en effet que la Commission, afin de faciliter la tâche des chercheurs, entend ne pas se borner à dresser la Bibliographie de l'année courante, mais entreprendre la Bibliographie de tout le Folklore depuis 1830. Quand celle-ci sera faite les folkloristes de l'avenir seront débarrassés de très longues recherches, d'autant plus que la dite bibliographie indiquera les Bibliothèques où on peut consulter des publications rares et anciennes.

Enfin une longue discussion, sans conclusion définitive jusqu'à présent, a été entamée sur l'opportunité d'entreprendre la cartographie du folklore belge. L'avis des membres est partagé à peu près à égalité entre deux tendances. Les uns estiment utile d'entreprendre cette cartographie, à l'instar des Français, allemands, hollandais, etc. et les autres estiment que le procédé cartographique n'étant qu'un procédé comme un autre, il importe de l'employer ou non selon l'opportunité ou la nécessité des recherches.

Inauguration du Musée de Virton.

L'Académie Luxembourgeoise, instituée en 1834, par M^{me} Van den Corput, s'est assignée pour mission de favoriser tout ce qui est susceptible de contribuer à mieux faire connaître le Luxembourg.

Tous les ans, pour intensifier sa bienfaisante activité, pour intéresser les populations et aussi pour encourager les jeunes talents naissants, l'Académie organise, dans une localité de la province, une « journée » qui comporte une séance publique et diverses manifestations.

Après Arlon, Marche et Bouillon, c'est Virton, la capitale de la Gaume, qui, cette année, eut l'honneur de recevoir les académiciens et leurs amis.

Après une séance préparatoire privée, les membres de l'Académie furent reçus à l'hôtel de ville par M. le bourgmestre Behin, entouré des représentants de l'administration communale.

Puis, M. Van den Corput, gouverneur de la province, procéda, au milieu d'un grand nombre d'invités, à l'inauguration d'une remarquable exposition de peintures, de sculptures et de gravures, réunissant les œuvres d'une quarantaine d'artistes luxembourgeois.

Une section du livre, consacrée aux œuvres d'auteurs de la province, était annexée à cette exposition.

Dans le courant de l'après-midi, après un déjeuner rustique, les membres de l'Académie, assistèrent à l'inauguration, dans les locaux de l'ancien cloître des Récollets, des installations du Musée Gaumais. M. Fouss, conservateur de la nouvelle institution, fit aux académiciens et à leurs amis les honneurs de ses intéressantes collections historiques et folkloriques.

À 16 heures, eut lieu la séance académique publique. Une nombreuse assistance s'y était donnée rendez-vous.

En ouvrant la séance, M^{me} Van den Corput salua tout d'abord les personnalités présentes et notamment MM. Christophe, délégué du ministère de l'Instruction Publique ; Ries, représentant les gens de lettres du Grand-Duché de Luxembourg ; Hissette, conservateur de la Bibliothèque Royale de Belgique ; Marinus, délégué de la Commission Nationale de Folklore ; Breuer, professeur à l'Université de Liège et directeur du service des fouilles au Musée du Cinquantenaire ; ainsi que MM. le président et membres de la Société des Naturalistes et des Archéologues du Nord de la Meuse.

M^{me} Van den Corput se félicita de l'activité déployée par l'Académie au cours de l'année et analysa sa dernière publication.

M. Fouss fit alors une intéressante causerie sur la signification du musée folklorique gaumais.

Puis, le Dr Hollenfels et le professeur Breuer parlèrent respectivement des musées de la vie régionale et des fouilles archéologiques. L'assemblée écouta ensuite un magnifique concert de musique de chambre comportant, sous la direction de l'auteur, et avec le concours d'un quatuor à cordes, l'interprétation de quelques œuvres de M. l'abbé Camille Jacquemin, premier prix d'orgue de la Schola Cantorum de Paris.

Le Musée de Folklore de Bruges.

Il y a deux ans, un groupe d'artistes, littérateurs, archéologues, etc., s'est formé dans le dessein de créer un musée de folklore.

Samedi 1^{er} juillet à 5 heures, devant une assistance nombreuse et choisie, les promoteurs ont procédé à la cérémonie officielle du vernissage du nouveau musée. Le local mis à la disposition par l'administration communale, occupe trois salles au premier étage du Beffroi.

Dans une atmosphère appropriée, on trouve d'innombrables souvenirs ayant trait aux us et coutumes des négoce et des corporations, ou de choses séculaires du terroir.

Parmi les autorités qui assistaient à la cérémonie, on remarquait MM. Baets, gouverneur de la Flandre Occidentale, Geuens et Degroove, députés, Neels, sénateur, Ollivier, député permanent, Botte, commissaire d'arrondissement, Deschepper et Ryelandt, échevins, Crick et Nyst, conservateurs des musées de Folklore de Bruxelles et Maeseyck, Tréfois et Verloot, de Gand, etc.

M. Verwaetermolen, vice-président, remercia les autorités de leurs encouragements et rendit hommage au président M. Dewolf et au conservateur M. Guillaume Michiels, qui furent les promoteurs du nouveau musée.

MM. Baels, au nom de la province, puis l'échevin De Schepper, au nom de l'administration communale, les ont félicité chaleureusement.

Au Musée d'Audenarde.

Lors d'une récente visite dans cette ville nous avons constaté avec un réel plaisir qu'on avait donné à la Halle aux Draps une excellente destination. Les tapisseries appartenant à l'Eglise et qui ne pouvaient y être convenablement exposées ont été étalées sur les murailles de la vieille Halle. L'ornementation de la vaste salle est complétée par de grandes pièces qui, dans le Musée, ne pouvaient non plus être convenablement mises en valeur.

L'effet produit par cette ensemble dans la Halle dont la charpente est extraordinaire est des plus impressionnant.

Le Musée de la Marine.

La création d'un Musée belge de la marine continue à faire l'objet des délibérations du groupement qui s'est constitué pour faire aboutir le projet.

Si un local était trouvé le Musée bénéficierait du don de nombreuses collections particulières que leurs propriétaires se sont déclarés prêts à céder. Plus de cent modèles d'anciens navires sont éparpillés dans ces collections privées, et parmi eux des reliques d'une réelle valeur tant historique que matérielle. Il y a, notamment, les navires qui, avant la période d'unification résultant de l'emploi de la vapeur et du moteur, étaient propres à nos voies navigables. Actuellement la plupart de ces navires n'existent plus. Citons les « *oliers* », les « *plates brabançounes* », les « *plates de mer* », les « *dunderscheppen* », les « *jonnen* », les « *zeesterlingen* », les « *koffers* », les « *galioles* ». Certains de ces bateaux quoique de proportions modestes, comme les « *koffers* » et les « *galioles* », n'hésitaient pas à s'aventurer sur l'Océan ; d'autres allaient jusqu'à Rio-de-Janeiro, ce qui constituait un véritable exploit digne de la hardiesse et des connaissances maritimes des marins anversois. Il existe encore quelques modèles de « *koffers* » et d'« *otters* », mais les autres ont disparu et pour les reconstituer il faudrait faire appel à des spécialistes... dont le cadet compte actuellement plus de quatre-vingts ans.

Les « *Amis du Musée de la marine* » s'occupent très sérieusement de cette question. On peut donc espérer que les types de navires, qui faisaient jadis la fierté de notre flotte marchande, pourront être conservés pour les générations futures.

Exposition des Moulins à Vent.

L'exposition des moulins à vent et à eau, organisée du 24 juin au 9 juillet au Musée du Sterckshof, a attiré un nombre inespéré de visiteurs. L'exposition montrait les moulins dans le paysage, leur histoire et leur technique, et les moulins dans le folklore. Ainsi que le constata M. van Nijen, ancien député permanent et président du comité organisateur, les moulins sont la révélation d'un passé dont il reste à peine quelques traces que le progrès efface tous les jours davantage. Les moulins à vent qui peuplaient si pittoresquement nos campagnes ou les moulins à eau, appartiennent au passé. En 1848, la Belgique comptait 2.739 moulins à vent et 2.634 à eau. La plupart ont été démolis. Ainsi la Flandre occidentale, qui en comptait le plus grand nombre, n'en possède plus que 119, dont 62 seulement en activité.

« Quelques-uns ont pu être classés par les soins de la Commission royale des monuments et des sites ; il faut qu'on agisse sans répit pour assurer le sort des autres. L'exposition du Sterckshof tend à fixer l'attention publique sur le sort tragique de nos moulins, l'irréparable perte que leur disparition totale constituerait pour l'ensemble de nos sites, et d'arriver à créer une « *Union des amis des moulins* » qui aurait pour tâche de protéger désormais l'un des plus beaux ornements de la campagne flamande ».

L'exposition montrait encore les réductions de différents types de moulins et des pièces qui les composent ; le premier plan d'Anvers, datant de 1518, avec les vingt moulins qui l'entouraient, des eaux-fortes, des aquarelles, des toiles représentant des moulins historiques, des images se rapportant aux moulins, des ustensiles, des ouvrages traitant de leur histoire ou de leur technique, bref tout un ensemble évocateur qui n'aidera pas peu à donner gain de cause à ceux qui ont entrepris de sauver ce qui reste encore à sauver.

Exposition de la pipe et du tabac.

L'union des folkloristes anversoïis est entrée dans la troisième année de son existence. Elle a déjà à son actif une douzaine d'expositions les unes plus intéressantes que les autres et organisées dans le cadre délicieusement archaïque de la place St-Nicolas, qui est bien l'endroit le plus caractéristique que l'on puisse rêver pour des manifestations ayant trait au folklore. Du 27 mai au 4 juin y fut ouverte une exposition consacrée à la pipe et au tabac, qui suscita le plus vif intérêt.

Le jour de l'ouverture, M. Jan De Schuyter, dans une brève allocution, rappela les activités de l'Union des Folkloristes ; puis, M. Platteau se plut à constater combien l'activité des folkloristes a contribué à faire mieux connaître le magnifique coin évocateur de la place St-Nicolas que trop de gens ignorent parce que caché en un coin un peu perdu. M. Jos De Beer, qui était la cheville

ouvrière de l'exposition apprit ensuite qu'Anvers possède des pipes de Gouda datant de 1617, année en laquelle des soldats anglais introduisirent aux Pays-Bas cette industrie qui ne devait pas tarder à faire la célébrité de Gouda. Cette charmante ville hollandaise, qui est le berceau de la fabrication des pipes sur le continent, n'en possède que datant de 1630. Les exemplaires vénérables voisinaient à l'exposition avec les Gambier, tant réputées jadis et dont le fumeur représente des effigies de souverains, de personnages illustres, des pipes anglaises en terre cuite et en bois, de grosses et imposantes pipes bavaroises en porcelaine et en verre ouvré, des margillés — des pipes de concours et de parade, des pipes de fumeurs d'opium, des ustensiles employés par les fumeurs à travers les siècles, des exemplaires de notre industrie nationale : Chakier, Brée, Courtrai ; des pipes à fourneau très étroit dont les fumeurs faisaient usage à l'époque éloignée où le tabac était une denrée rare coûtant horriblement cher, ce qui incitait les fumeurs à n'en user qu'avec une extrême modération, ainsi qu'en témoigne un précieux petit meuble à tabac nommé « Rookenkast », ayant appartenu à David Teniers ; des pipes de tous les pays et de toutes les formes, des collections complètes de tabatières, de pots à tabac, de bagues, des estampes à la gloire de Raleigh qui, prétend-on, introduisit l'usage du tabac en Angleterre ; bref, un ensemble extrêmement fourni et qui constituait en quelque sorte l'histoire du tabac et de la pipe à travers les siècles.

Congrès de Philologie, de Littérature, d'Art et de Folklore wallon.

La fédération wallonne littéraire et dramatique de la Province de Liège, à l'occasion du 15^e anniversaire de sa fondation, a organisé à Liège un Congrès de Philologie, littérature, art et folklore wallon.

Ce Congrès s'est tenu les 13, 14 et 15 août. La 3^{me} section était entièrement consacrée au Folklore wallon et la Commission Nationale de Folklore s'y était fait représenter par M. G. Lapart. Voici quel était le programme de cette section :

1^{re} De l'utilité des monographies locales en folklore et de la méthode qui s'impose dans ce genre.

2^{de} De l'utilité de l'étude des noms de personnes, de lieux et de leur rapport avec le folklore.

3^{de} De l'utilité de dresser l'inventaire des ustensiles agricoles et d'en faire l'étude au point de vue folklorique.

4^{de} De l'utilité de la description des pèlerinages locaux et des buts de ces manifestations.

5^{de} Les études folkloriques en wallonie. Moyens d'investigation. Aide à apporter aux Musées de Folklore.

6^{de} Le Musée de la vie Wallonne à Liège.

7^{de} L'intérêt des Musées régionaux au point de vue des études scientifiques.

Restauration de la Madone de la Montagne aux herbes potagères.

Les « Amis du Folklore religieux » ont regarni, après l'avoir restaurée, une ancienne niche surmontant une porte, au n. 15 de la rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. La Vierge qu'ils y ont placée, en toute grâce et tout sourire, illuminera ce coin de ville, à quelque cent mètres de la Collégiale.

Le clergé de Ste Gudule lui a apporté, le dimanche 18 juin, la bénédiction liturgique.

La Vierge reprenant possession d'une niche qui fut siennée autrefois, a été choisie entre les plus belles. Une poésie ineffable la vêt de dignité, d'élégance et d'art sobre. L'artiste qui la conçut, allia à la piété de l'âme le culte des choses bien faites. Elle n'est pas seulement habillée avec un style dévotieux et prudent, mais encore avec ce reflet d'amour intérieur qui révèle un cœur attendri.

Elle est au nombre de celles qui honorent l'art incitent ceux qui les prient, à la tendresse du cœur et à la confiance de l'esprit. Il y en avait, jadis, des centaines et des milliers éparses à tous les coins de rues et à tous les tournants de voies publiques, à travers nos provinces. Certaines étaient sans art apparent ; quelque artisan fruste les avait taillées dans un bloc de bois et puis dorées et peintes de couleurs élémentaires. Mais tel était le profond sentiment de sa vénération, qu'il avait accompagné tous ses gestes et tous les mouvements de ses outils et qu'il avait sommairement traduit, au dehors dans le bois dégrossi, sa foi sincère et sa vive piété.

Ces rustres, avec quelque science, seraient devenus de grands artistes. En art, comme ailleurs, c'est le cœur souvent qui est le maître de l'œuvre.

Avec toutes ces Madones, toutes ces statuottes, toutes ces effigies du divin Crucifix, qui ornent nos croisements de rues et de routes, on ferait une admirable collection.

Les « Amis du Folklore religieux » ont actuellement comme projet : 1^{er} restaurer la chapelle défectueuse de Sainte Anne, au bas de la rue de la Montagne et la rendre au culte ; 2^{de} érection d'une statue de la Vierge au coin de la rue du Marais, du jardin botanique, en vue de la Place Rogier ; 3^{de} remise en état de la fontaine miraculeuse de Saint Géry à Bruxelles.

Le Château féodal de Beersel.

Grâce aux travaux de restauration entrepris depuis 1928, le célèbre château féodal de Beersel, construit au 13^e siècle, dans une vallée pittoresque, entre Casteau et Lath, près de Bruxelles, est ouvert au public, tous les jours, du matin au soir.

Cette forteresse, qui fut dévastée et en ruine pendant un siècle, est actuellement un lieu extrêmement intéressant d'excursion et d'études historiques et archéologiques pour les touristes, artistes, professeurs, écoliers.

C'est un des rares châteaux, en effet, qui subsiste avec son système défensif des 13^e et 15^e siècles : donjons, pont-levis, herse, archères, meurtrières, créneaux, machicoulis, échouquettes, trous de loup, arsenaux pour l'approvisionnement des arbalètes, flèches, boulets de pierre et projectiles divers pour la défense pendant les sièges.

Ce château fort de plaine, entouré d'eau, avec ses tours, sa couronne, son donjon, sa vigie de guet, évoque les souvenirs dramatiques de la féodalité, de la vie au Moyen-Age, de la chevalerie, des châtelains et châtelaines, des preux, des croisades, de la chasse au faucon, des tournois, des troubadours et menestrels, des serfs, montants taillables et corvéables à merci, de la haute et basse justice, du pilori, gibet, oubliettes, etc.

Un gala de Folklore wallon à Lille.

La semaine belge de l'Exposition de Lille s'est terminée le 9 juillet par un spectacle de gala au théâtre municipal. Environ 300 acteurs évoquèrent avec le plus grand succès devant le public de la capitale du Nord français les scènes les plus curieuses du folklore de wallonie.

Un nouveau circuit touristique.

La Société Nationale des Chemins de fer vicinaux qui avait déjà organisé 11 circuits touristiques par auto-motrices dans le Brabant et les régions environnantes, avec Bruxelles comme point de départ, a inauguré en juin un 12^e circuit : Bruxelles, Louvain, Diest, Tirlemont, Weert-St-Georges, Bruxelles, avec visite organisée à Louvain, Diest et Tirlemont. Le prix de ce circuit revient à 23,00 fr. par personne pour un groupe de 25 personnes et les réductions deviennent de plus en plus importantes si les groupes sont plus nombreux. Rappelons que les bénéficiaires de congés payés jouissent d'une réduction de 35 p. c. sur simple présentation de leur carte de congé. Ils peuvent ainsi, à peu de frais et en rentrant chez eux chaque jour connaître à fond le Brabant (Renseignements et programme des circuits, 32, rue Bloy, Bruxelles).

Un concours folklorique.

La revue de la Ligue Nationale Belge contre le cancer, *l'Opinion Publique*, dont les concours intéressent un public très étendu a choisi comme sujet pour son concours d'été : (Connaissez-vous votre pays ?) les manifestations folkloriques. Chaque semaine pendant trois mois, une photo passe dans le journal, représentant une scène que les participants doivent reconnaître, situer et dater. Notre revue a décidé d'octroyer comme prix des abonnements aux vainqueurs de ce concours.

Les entretiens de Royaumont.

Nous avons annoncé qu'à l'abbaye de Royaumont avait été organisés du 18 au 21 mai des entretiens portant sur les questions suivantes, le 18 le régionalisme, le 19 l'artisanat, le 20 les Arts Populaires, le 21 la musique populaire. Les débats furent présidés successivement par M. Hauteœur, conservateur du Musée du Luxembourg à Paris, Tailledet, président de l'artisanat français, Poudoukidis, de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, Darius Milhaud, compositeur.

Parmi les personnalités étrangères étaient invitées : MM. Otto Lehmann, Président de la Commission allemande des Arts Populaires, K. Huhm, directeur du Musée d'Ethnographie de Berlin, Band-Dovy, président de la commission fédérale suisse des Beaux Arts, Marinus, de la Commission Nationale Belge de Folklore, Lajtha, professeur au Conservatoire de Budapest, Bierbauer, architecte à Budapest, Romdahl, conservateur du Musée de Göteborg en Suède.

Signalons ici qu'après une longue mais bien instructive discussion l'entretien consacré aux Arts populaires a abouti à cette conclusion, c'est qu'il était actuellement impossible de donner une définition satisfaisante des Arts Populaires et que cette définition ne pouvait se différencier de celle qu'on donnerait de l'art en général.

Un Musée grec d'Art Populaire.

A Saléssi (l'antique Avlon) village de l'Attique a été inauguré un Musée, le Musée Zygomabas, du nom de sa créatrice ; consacré aux arts populaires grecs, en particulier les arts de la broderie paysanne, du filage et du tissage à la main.

Musée d'Art Populaire de la Westphalie.

Le Musée d'Art populaire de Dortmund a fait l'objet d'un réaménagement complet. Le nombre de salles a été porté à 25. Conformément à la politique actuelle des Musées allemands, celui-ci est ouvert le soir et éclairé.

NOTRE FONDS DE RESISTANCE.

Nous avons reçu de quelques uns de nos abonnés, avec le renouvellement de leur abonnement, les suppléments suivants destinés à notre fonds de résistance :

MM. Anonyme (J. N.)	65.00 frs.
L. Dupont (Uccle)	65.00 frs.
Oedenkoven (Anvers)	65.00 frs.
Vanderseypen (Berchem-Ste-Agathe)	43.00 frs.
Brigode (Fayt-lez-Manage)	15.00 frs.
De Cocq (Anderlecht)	15.00 frs.
De Clippele (Assche)	15.00 frs.
Federnich	15.00 frs.
Porto (Bruxelles)	15.00 frs.
Severain (Wavre)	10.00 frs.
Passin (Bruxelles)	5.00 frs.

Total : 328.00 frs.

Nos remerciements à ces lecteurs dévoués.